

# LE JOUR

le vendredi 23 juillet 1976

où nous serons maîtres chez nous

Ensoleillé maximum 28

3e année

No. 120

32 pages

25 cents



## La Chambre Nuptiale

Notre  
cahier  
Vie et  
culture

pages 13 à 20

Guerre au plan-boni chez Bélanger-Montmagny

# TROIS MOIS LUTTE CONTRE L'ESCLAVAGE

28-04-77 00107 1-H2X 001  
BIBLIOTHEQUE NATIONALE  
DU QUÉBEC  
RECEPTION DES PÉRIODIQUES  
1700 RUE ST DENIS MTL QUE  
H2X 3K6

— page 3

A surveiller,  
le Montréalais  
Kawasaki

page 24

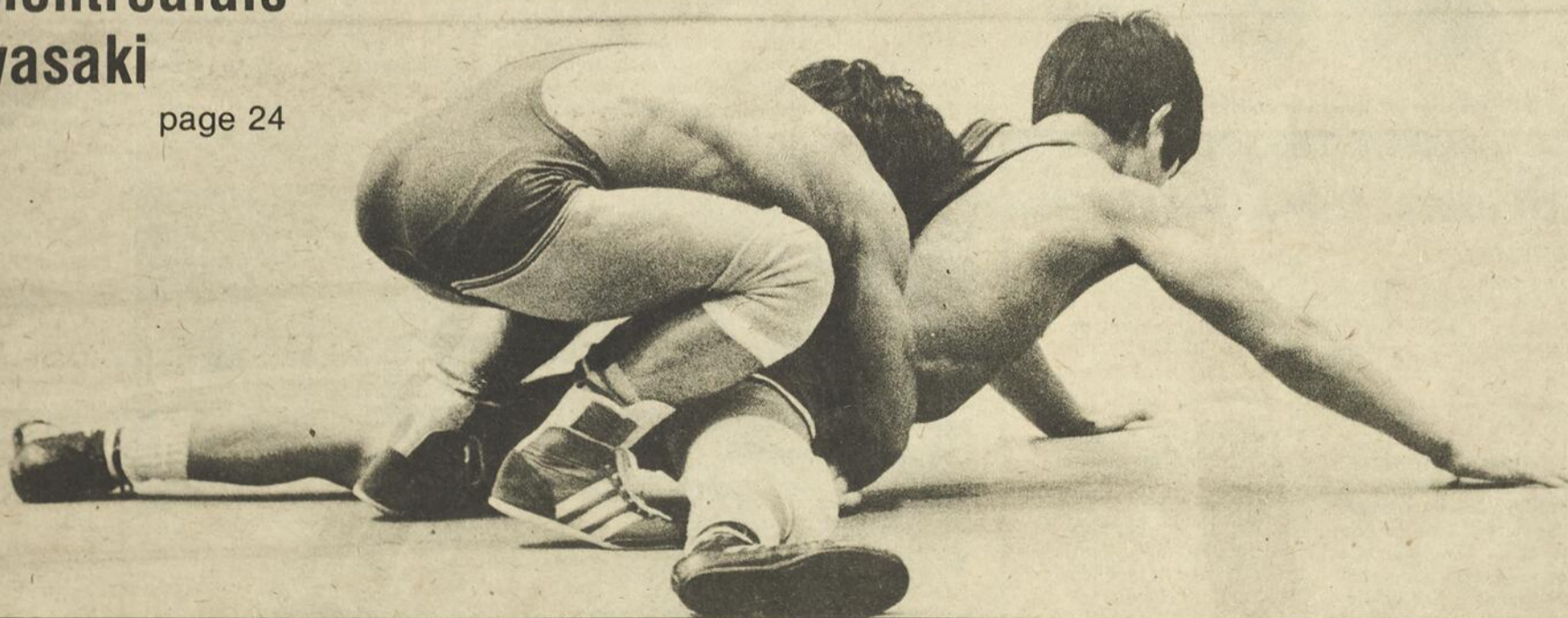


Photo Claire Beaugrand-Champagne

# NADIA: DEUX AUTRES D'OR

— page 12

# MORELON: DU TOUT CUIT!

— page 10

# L'ultimatum aux infirmières se termine à 18 heures

par Alain Duhamel

L'adoption d'une loi par l'Assemblée nationale pour mettre un terme à la grève de 5.500 infirmiers et infirmières paraît de plus en plus inévitable.

En effet, les dirigeants de la Fédération des infirmiers et infirmières (FIIQ) n'entendent pas se soumettre à l'ultimatum du ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, d'autant plus qu'ils n'en ont pas été informés officiellement. Les seuls renseignements qu'ils possèdent à ce sujet

leur proviennent des journaux.

Toujours disposés à négocier, les dirigeants de la FIIQ n'iront pas au devant et ne convoqueront pas leurs membres à une assemblée générale. "Nos membres ont déjà rejeté plusieurs fois les propositions du 18 juin" nous a précisé Mlle Ginette Gosselin, présidente de la FIIQ.

Toutefois, on doit prévoir une assemblée générale après la présentation du projet de loi.

Le bureau du premier ministre a fait savoir hier que le gouvernement convoquait

les députés pour ce soir, 20 heures. Le délai accordé à la FIIQ par le ministre des Affaires sociales doit prendre fin à 18 heures.

Cette loi contiendra des dispositions sévères qui pourraient aller jusqu'à la décertification du syndicat, la radiation des membres au tableau de l'ordre des infirmiers et infirmières, en plus des amendes et des peines d'emprisonnement.

D'autre part, l'ordre des infirmiers et infirmières du Québec a demandé à ses membres en grève de reprendre le travail dans les



Le ministre Claude Forget: une loi avec "dispositions sévères".

meilleurs délais.

"Devant l'impasse où se trouvent les négociations entre le gouvernement et la FIIQ, et compte tenu que la

sécurité et la vie du public sont en danger, le Bureau de l'ordre demande aux infirmières et aux infirmiers de reprendre immédiatement

leurs services professionnels auprès de la population".

La présidente de l'ordre, Madame Jeannine Tellier-Cormier, citant l'article 127 du code des professions, a rappelé que dans le cas où une personne porte plainte contre l'un des membres de l'ordre, cette plainte peut provoquer la radiation provisoire immédiate du professionnel en cause.

"Pour le bien de la population et dans l'intérêt des deux parties, le Bureau de l'ordre prie instamment les parties en cause de reprendre aujourd'hui même les négociations".

(photo: A. Désilets)



Devant l'hôpital Notre-Dame, ils étaient de 300 à 400 hier. (photo Alain Chagnon)

Les techniciens de laboratoire et en radiologie:

## "Nous sommes toujours sans convention collective"

par Sylvia Moreau

De trois à quatre cents techniciens de laboratoire et de radiologie, en grève depuis plus d'un mois, ont manifesté leur mécontentement hier midi devant l'hôpital Notre-Dame à Montréal.

Ces manifestants, venus de quelque 25 hôpitaux du Québec, rappellent au gouvernement qu'ils sont toujours prêts à négocier leur prochain contrat de travail.

La dernière séance de négociation remonte au 20 juin dernier et on espère pouvoir en tenir une autre cette semaine.

Leur convention collective est maintenant échu depuis juillet 1975 et les 900 techniciens réclament le maintien de la parité de salaire au taux horaire (déjà acquise depuis 15 ans) avec les infirmiers et infirmières. Ceux-ci gagnent présente-

ment \$201 par semaine pour 36 heures 1/4 de travail; pour les techniciens, cela équivaudrait à \$194 pour 35 heures par semaine.

Or, les offres salariales qui leur ont été faites en novembre 1975, mettraient fin à cette parité et signifieraient, à toutes fins utiles, une déclassification des techniciens et techniciennes.

Pour l'instant, le salaire de base d'un technicien

est de \$136 par semaine, et à leurs yeux, cela représente une discrimination certaine. En effet, pour un même niveau de scolarité et une même responsabilité, on leur offre un salaire inférieur.

Quant à la loi spéciale que le ministre Forget entend faire adopter ce soir ou demain pour mettre un terme à la grève des infirmières, les techniciens n'ont reçu aucune indication sur le fait que cette loi pourrait également les toucher. Quoi qu'il en soit, le syndicat des techniciens, affilié à la CSN, entend poursuivre la grève tant qu'il n'aura pas obtenu gain de cause.

### au jour le jour

A MONTRÉAL

● Evénements spéciaux à Terre des Hommes: Place des Nations: à 14h, journée de l'Alberta. Kiosque international; à 14h et 15h, troupe

### Météo

Aujourd'hui, on dit "ennuagement progressif en après-midi, averses ou orages en fin de soirée". Temps électrique, donc. Temps à faire des péchés. Temps à regarder la télé. Temps à lire la dernière encyclique du pape. Temps à jouer de la tapette à mouches. Aperçu pour samedi: nuageux, averses ou orages. Relisez Rerum novarum.

folklorique suisse; à 16h et 17h, "Pueba", troupe folklorique mexicaine; à 19h, troupe folklorique de la Grèce; à 20h30, "La brisquante", troupe folklorique de la Guadeloupe.

● Manifestation des techniciens en radiologie et laboratoire, membres de l'Alliance des para-médicaux (CSN), à 18h, devant les bureaux de l'Association des hôpitaux de la province de Québec, au 278, rue Saint-Jacques.

AILLEURS AU QUÉBEC Gaspé: Danse de Catherine des Granges dans le cadre du Festival Jacques-Cartier, à 22h, à l'aréna municipal.

### sommaire

Le monde .....	7
Cahier olympique.....	9
Vie et culture .....	13 à 20
Editorial .....	26
Vous avez la parole.....	27
Carrières .....	28
Petites annonces .....	30
Sport .....	31

### éditorial

Le gouvernement ne doit pas, au mépris des droits syndiqués, passer une loi vengeresse. Telle est la position défendue par Evelyn Dumas à l'annonce de la convocation de l'Assemblée nationale pour légiférer au sujet de la grève des infirmières. Page 26.



Les techniciennes réclament le maintien de la parité acquise avec les infirmières. (photo Alain Chagnon)

### LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, imprimé par Trans-Continental Inc. 433, boul. Lebeau Ville St-Laurent. Composé par D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'agence France-Press sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.75 par semaine; par la poste \$60.00 par année, \$32 par six mois et \$18 par trois mois. Edition du vendredi: \$15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault



“Ne plus trimer pour des salaires de misère et pour le plan boni...” ils sont en grève depuis le 24 avril, sur le trottoir juste en face du “château” des anciens patrons, Bélanger et Béchar, devenu aujourd’hui un hôtel.



(photos Jacques Guay)

# Le plan boni, c'est l'esclavage

## disent les ouvriers de la Bélanger à Montmagny

de notre envoyé spécial, Jacques Guay

**MONTMAGNY —** “La compagnie, monsieur, elle fait comme les petits oiseaux!”. — Comme les petits oiseaux? Il me regarde et éclate de rire: “Voyons, comment font les petits oiseaux pour aller d’ici à là? Ils volent. C’est ce que fait la compagnie”.

Il travaille pour Bélanger depuis une quarantaine d’années et se souvient avec nostalgie des Royal ou des Président, ces lourds “poêles” de fonte qui font présentement l’orgueil de plus d’un amateur d’“antiquités”.

Ils sont une bonne dizaine dans le local du syndicat, dans l’édifice du textile dont les vieux murs ont connu toute l’histoire, somme toute récente, du syndicalisme du Bas du fleuve dont Montmagny, à une cinquantaine de milles à l’est de Québec, est le chef-lieu.

Au mur, un tableau résume l’histoire syndicale de la compagnie Bélanger; 1938: journaliers 31.5 cents de l’heure, mouleurs, 48.5 cents, 60 heures, 40% en capital social; 1944: 34 cents, 51 cents, 60 heures, boni 10 heures; 1960, \$1.24, \$1.51, 40 heures, boni 10 heures.

Quarante pour cent en parts sociales? Le permanent de la Confédération des syndicats démocratiques (CSD), Geroges Clavette, un ancien ouvrier de la Bélanger, explique: “Deux fois les travailleurs ont sauvé l’usine. Durant la crise, chaque travailleur remettait 40% de son salaire pour contribuer au capital social. C’est ce qui les a

amenés à se syndiquer en 1939 avec la CTCC. Au début des années soixante, la compagnie a également vendu des actions à ses employés. Elle n’a payé des intérêts qu’une fois”.

L’usine, début des années soixante, appartenait à Corpex, un “holding” de la famille Brillant, passée depuis à la York-Lampton, un “holding” ontarien qui possède, entre autres, Simard et Beaudry, Casez et GM Plastique.

Fondée en 1867, l’année de la Confédération, par Amable Bélanger, la compagnie était tombée dans les années 20, entre les mains de la famille Béchar qui l’a ensuite revendue aux Brillant en 1960. Bélanger et Béchar ont longtemps régné en seigneurs dans “le château”, devenu depuis un hôtel, à un jet de pierre de l’usine. “Philippe Béchar se faisait dans les \$30,000 par année tandis que nous autres, on donnait 40% de notre salaire pour faire vivre la fonderie” m’explique un vieillard, plié en deux par la silicose — il était fondeur — qui a donné cinquante ans de sa vie à Bélanger.

Longtemps la compagnie Bélanger a été la grande industrie de la région. Depuis la fermeture de la fonderie dans les années cinquante, elle fabrique des cuisinières électriques et depuis une dizaine d’années, des réfrigérateurs.

Les grévistes, sur le trottoir depuis le 24 avril, continuent de vanter la qualité de leurs produits et affirment, avec une certaine fierté, que l’usine est en pleine expansion. “Plus de 100,000 unités par année, monsieur. Et de quoi de bon”.

Mais, affirment-ils, ils ne veulent plus être des esclaves et leur esclavage, c’est le plan boni dont ils se sont juré la disparition. Le principe est le suivant: passé un certain rendement, ils reçoivent une prime. Et comme au départ ils sont payés moins cher de l’heure, les “bonis” leur permettent, selon eux, de rattraper, sauf exceptions, le salaire moyen de la région. Ils ne sont pas tous d’ailleurs soumis au plan boni et ceux qui le sont affirment que sous prétexte de changements technologiques — une fois on a tout simplement changé les cuisinières de côté sur la chaîne de montage — on modifie constamment les calculs sophistiqués qui établissent la cadence.

“Quand on a trouvé des bons trucs, la compagnie s’en empare et finalement on produit de plus en plus en recevant moins. Plutôt que d’augmenter la production en misant sur un meilleur équipement, la compagnie pénalise notre habileté”, affirme l’homme aux petits oiseaux. Présentement l’ennemi numéro un, c’est le responsable des études de temps, celui qui fixe la cadence. Mais les travailleurs se souviennent qu’ils ont déjà fait une grève sauvage de six semaines en 1971 pour obtenir le départ d’un autre responsable des études de temps. “Et celui qu’on a maintenant est encore pire”. Cette fois, ce qu’ils exigent, c’est la fin du plan boni. “La compagnie mise sur notre ambition et nous on s’est aperçu que c’est de l’illusion”.

Le syndicat affirme qu’il peut produire au même rythme sans le plan boni, seu-

lement en récupérant, par une meilleure planification du travail, deux heures par jour qui sont perdues présentement. Il est même prêt à s’engager à respecter les quotas d’avant la grève.

Le 15 juillet dernier, pour la première fois depuis le début de la négociation, amorcée en mars, la compagnie a fait des offres dont une augmentation horaire de \$1.60 mais a refusé de toucher au “plan boni”. Réaction des travailleurs, à plus de 96% dans un vote secret:

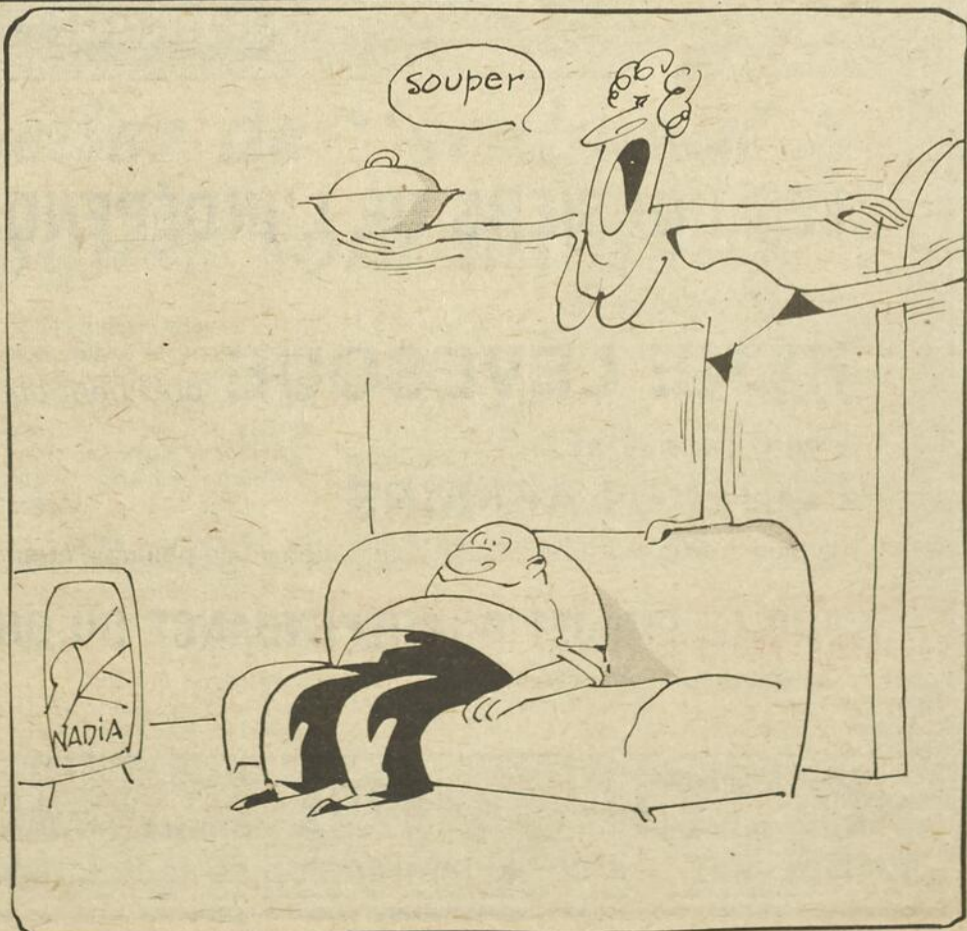
oui au dollar et soixante, mais sur un an et non sur trente mois, mais à condition qu’on abolisse auparavant le “plan boni” avec pleine compensation. C’est-à-dire un réajustement de salaire de 35% (ce qui représente en moyenne le plan). Ce qui porterait le salaire moyen de \$3.22 à \$4.29. Plus l’indexation au coût de la vie. Et alors, mais alors seulement, ils acceptent l’augmentation de \$1.60. Ce qui permettrait à Bélanger, selon eux, de redevenir l’usine qui paie les bons

salaires dans la région.

Ils ont l’air décidés, assurés de l’appui de la population dans cette petite ville ouvrière de 13,000 habitants où tout le monde se connaît et où tout le monde connaît la compagnie Bélanger.

Une grève paisible où, à tour de rôle, par groupes de trois ou quatre, les syndiqués vont s’asseoir à l’ombre de l’usine, en plein cœur de la ville, et saluent tous ceux qui passent, du policier au contremaître.

### LES BERTHIO LYMPIQUES



# La table centrale accouche d'une "hypothèse commune" sur les salaires

(LE JOUR) — Une "hypothèse de règlement" sur les salaires sera soumise au milieu du mois d'août aux différents groupes syndicaux de l'Éducation.

Cette hypothèse commune a été finalisée hier matin par les trois coordinateurs du Front commun et

les principaux négociateurs de l'État du Québec à la table centrale du Front commun. Selon le sous-ministre de l'Éducation, Pierre Martin, l'hypothèse sur laquelle se sont entendus les deux groupes de négociateurs et qui devra être étudiée par toutes les instances tant patronales que syndicales, impliquerait

une masse salariale de quelque \$5,2 milliards pour la période de 4 années (1975-79).

Au cours d'une entrevue, M. Martin a par ailleurs indiqué que cette hypothèse prévoit pour la première année de la convention des augmentations variant de "29% à 40%, et plus pour les bas salariés".

De son côté, le coordinateur des négociations pour la Centrale de l'enseignement (CEQ) Robert Gauhin a insisté sur le caractère hypothétique de l'entente intervenue hier matin.

Il est en effet prévu que l'hypothèse de règlement sera soumise à la Fédération des enseignants de ce-

geps (CEQ) le 20 août prochain. Dans la semaine du 17 août, la commission de négociation pour l'élémentaire et le secondaire (CEQ) ainsi que la Fédération nationale des enseignants (Cegeps-CSN) en seront saisis. Dans les trois cas, il a été entendu que les représentants syndicaux qui ont négocié cette

hypothèse ne feront aucune recommandation officielle pour qu'elle soit acceptée...

## L'enjeu principal

Dans le cas des enseignants de l'élémentaire et du secondaire (CEQ), l'enjeu principal demeure cependant la tâche de l'enseignant. Les deux parties se sont quittées le 30 juin dernier et le chef-négociateur patronal Michel Crête est parti aux États-Unis jusqu'au 9 août. La CEQ réaffirme son intention de ne pas retourner à la table tant que la partie patronale n'aura pas modifié substantiellement ses offres.

Selon un porte-parole syndical, il se pourrait bien que les enseignants choisissent de se battre pour que les sommes que le gouvernement est prêt à consentir soient investies sur la tâche (heures de travail, nombre d'élèves par classe, etc.) plutôt que directement sur les salaires...

Par ailleurs, avant-hier, le groupe des employés de soutien des cegeps (CEQ) a mis la dernière main à l'entente de principe conclue il y a déjà plusieurs semaines et a signé un texte qui couvre la totalité des points en négociation y compris les salaires.

Les employés de soutien des commissions scolaires (CEQ) poursuivent leurs négociations cette semaine.

## En colère contre le COJO

# Les taxis veulent congestionner le coeur de Montréal, mardi

(J.K.) — "Opération-tortue"! C'est le nom que la Ligue du taxi a donné à la manifestation qu'elle dirigera, mardi prochain, le 27 juillet, pour protester contre le COJO qui, avec sa flotte de voitures spéciales, prive les chauffeurs de taxi de Montréal non seulement du surplus de travail attendu pour la période des Jeux, mais aussi de leur travail normal, rendu pénible à cause de la répression du COJO et de la police de Montréal.

## Ralliement

Entre quatre et cinq

heures, mardi, des centaines de taxis se dirigeront à l'intersection très achalandée de Peel et Sainte-Catherine. Pendant un bon moment, les taxis circuleront, lentement (prudence oblige!) autour de cette intersection. Si on les détourne, ils reviendront par les rues avoisinantes...

Puis, le convoi montera vers la rue Sherbrooke pour se diriger au Village olympique. Les taxis ne suivront pas nécessairement, sans cesse, cette voie, puisqu'ils pourraient fort être tentés de faire des détours, une sorte de "slalom" qui les conduirait, les coudes

serrés (si l'on peut dire), vers Sainte-Catherine, puis retour sur Sherbrooke, etc... Arrivé au Village olympique, le convoi circulera lentement, dans l'ordre, avec prudence...

Enfin, "s'il nous reste de l'essence", dit le président de la Ligue, M. Lucien Bonhomme, "nous nous rendons, en trois groupes, aux ponts Hyppolite-Lafontaine, Jacques-Cartier et Victoria."

## Les objectifs

Les taxis de Montréal veulent ainsi protester avec éclat contre les politiques du

COJO qui, à toutes fins pratiques, les privent de leur gagne-pain habituel, sans compter qu'ils sont aussi privés du surplus auquel ils s'attendaient, à l'occasion des événements olympiques.

Le COJO dispose, en fait, rappelle M. Bonhomme, de 1,200 voitures, de quelque 300 wagonnettes et d'autobus scolaires. Résultat: ces voitures, gratuites pour leurs usagers, privent les taxis de leur travail normal. Inutile ici de dire que l'industrie du taxi n'a pas été consultée par le COJO, à cet égard...

## La police

M. Bonhomme souligne que les véhicules du COJO ne sont guère sécuritaires puisqu'il affirme que 250 accidents, environ, ont été rapportés, impliquant les véhicules du COJO.

Quant aux taxis, mécontents de ce qui se passe, et qui sont tentés de disputer au COJO, les clients possibles, la police les garde à l'oeil. Et les taxis sont actuellement sévèrement réprimés par la police qui pratique à leur endroit, soutient M. Bonhomme, un zèle peu commun et fort coûteux pour les chauffeurs de taxis.

Ne manquez pas de lire dès samedi prochain  
dans les pages du **samedi** du **JOUR**

sous la rubrique

## LES DOSSIERS DE L'INDÉPENDANCE

le texte intégral de

**RENE LÉVESQUE** président du Parti Québécois

publié dans la revue

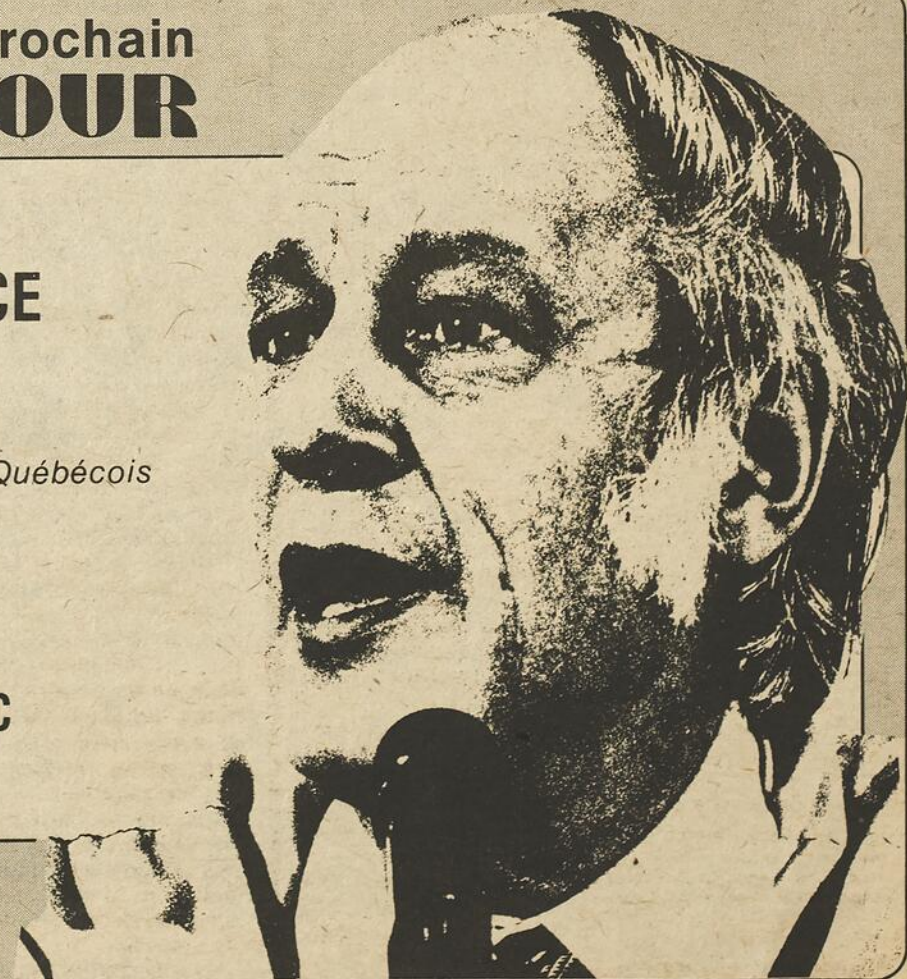
## FOREIGN AFFAIRS

(la plus prestigieuse publication internationale de politique étrangère)

## SUR LE PROJET D'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC

Traduction de Evelyn Dumas

le **samedi** du **JOUR** un complément  
indispensable à votre information de la semaine



## Quand la visite arrive (10)

### NOUS et NOS DROITS

Pour tromper votre ennui si vous vous retrouvez "en tôle" — à attendre votre comparution ou votre remise en liberté sous caution — vous pouvez toujours, à la manière de Silvio Pellico, écrire vos Mémoires ou apprivoiser une araignée... Vous pouvez surtout, "pour la prochaine fois", établir la liste de vos droits et dresser un résumé de nos bons conseils (que vous auriez dû suivre!).

#### VOS DROITS

- 1. Vous avez le droit au respect de votre vie privée:** sans mandat de perquisition ou d'arrestation, personne ne peut pénétrer chez vous — sauf flagrant délit ou cause de drogue. Vous n'êtes jamais tenu de vous identifier puisque les lois canadiennes ne font pas obligation de la carte d'identité — mais vous devez vous identifier si vous conduisez une automobile; si vous circulez de nuit dans un endroit public; pour établir votre âge dans un débit de boisson; lorsque vous êtes formellement arrêté.
- 2. Vous avez le droit de savoir si vous êtes formellement arrêté:** le policier doit vous présenter un mandat d'arrestation (au plus tard à l'arrivée au poste) — sauf flagrant délit ou forte présomption que vous êtes "sur le point" de commettre un acte criminel.
- 3. Vous avez le droit de connaître le motif de votre arrestation:** on ne peut vous arrêter que pour un fait déterminé et l'arrestation préventive vague est illégale.
- 4. Vous avez le droit à l'assistance d'un avocat de votre choix:** donc, de communiquer avec lui aussitôt que possible et même, si vous le désirez, avant de subir un alcotest (en snobijoual: ivressomètre).
- 5. Vous avez le droit au silence:** vous n'êtes jamais obligé de parler. Ni aux enquêteurs, détectives, policiers, ni même au juge. Ni au cours d'interrogatoires en bonne et due forme, ni à votre comparution, ni même à votre procès.
- 6. Vous avez le droit de sauvegarder votre dignité:** les empreintes digitales, photos judiciaires, mesures anthropométriques, fiches de police sont illégales à moins d'arrestation formelle (et légale). Vous avez le droit de résister "verbalement" à ces mesures.
- 7. Vous avez le droit à comparaître devant un juge:** dans les 24 heures suivant votre arrestation (ou le plus tôt possible si cela arrive en fin de semaine).
- 8. Vous avez le droit à être remis en liberté sous caution:** dès votre comparution devant le juge.
- 9. Vous avez le droit de vous déclarer innocent:** même en état d'arrestation, vous êtes présumé innocent; c'est à la "couronne" d'établir et prouver votre culpabilité hors de tout doute raisonnable.
- 10. Vous avez le droit de poursuivre au civil et au criminel:** toutes les personnes qui auront agi illégalement avec vous dans les cas de perquisitions, saisies, arrestations, fouilles, empreintes, violence, etc.

#### NOS CONSEILS

- 1. Identification convenable:** toujours la garder sur soi (permis de conduire, carte de l'assurance-maladie, passeport).
- 2. Monnaie:** pas pour les pourboires, mais pour téléphoner.
- 3. Avocat:** numéros d'un ou deux avocats "de confiance".
- 4. Parents immédiats:** les prévenir de la conduite à suivre si vous êtes importuné.
- 5. Téléphones:** tous les suspecter et ne pas s'en servir pour raconter son histoire à tout le monde.
- 6. Résistance aux policiers:** même dans votre bon droit, ne pas résister physiquement. Contentez-vous de protester verbalement.
- 7. Suivre un policier (dans sa voiture ou au poste):** JAMAIS à moins d'être formellement arrêté, ou "invité" à subir l'alcotest.
- 8. Signature:** aucune, sauf la promesse de comparaître, la liste des objets qu'on vous enlève au poste et le reçu quand on vous les rend. Toujours lire attentivement tous les documents qu'on vous présente et ne pas confondre: mandat de perquisition, d'arrestation, de dépôt, sommation à comparaître, citation à comparaître.
- 9. Plaider non coupable:** si vous comparez devant le juge sans votre avocat. Demander aussi un procès devant jury.
- 10. Le silence est d'or:** ne jamais parler à PERSONNE, sauf à "votre" avocat. Suspecter "tout le monde et son père".

Sources: Association des Juristes québécois  
Commission des Services juridiques

FIN

Ligue des droits de l'homme: 844-2815

## Berkeley et ses vendeurs de hot-dogs aux Jeux

# La Commission du salaire minimum fait enquête

par Claudine Marcoux

L'affaire des employés de la Berkeley International est loin d'être terminée. Dans un fouillis des plus complets, les conditions salariales changent du jour au lendemain. Des employés sont renvoyés et réengagés; d'autres sont carrément congédiés pour manque de travail. Certains s'attendent à être pénalisés parce qu'ils ont été pris en flagrant délit de participation à des reportages journalistiques. Pendant ce temps, ces messieurs de la Berkeley nous font dire qu'ils sont en conférence.

La Commission du salaire minimum, saisie de cette affaire, a enregistré près de quarante plaintes jusqu'à présent. Une enquête menée par M. Marcel Cossette est présentement en cours et la CSM semble bien décidée à aller jusqu'au bout de cette affaire.

Selon la loi du salaire minimum, tout employé rémunéré par une commission sur la vente doit en retirer un salaire au moins égal au salaire minimum. Sinon, l'employeur doit combler l'écart entre le salaire reçu et le salaire minimum.

La Commission du salaire minimum a d'ailleurs communiqué avec le COJO et le service de placement aux étudiants qui lui remettront la liste complète des personnes employées par la compagnie Berkeley. Si l'enquête prouve qu'il y a bien eu transgression de la loi par l'employeur, ce dernier devra payer le montant de la facture sous peine de devoir aller en justice.

Mais toutes ces procédures, même si elles aboutissent, seront longues et pendant ce temps, ce sont les employés de la Berkeley qui paient la note. Ils ont d'ailleurs perdu leur illusion d'avoir fait "un bon coup" en s'engageant à la Berkeley, comme le confirment certains témoignages.

● "J'ai laissé un emploi pour venir travailler ici parce qu'on m'avait dit que je me ferais de \$50 à \$75 par jour. Je me suis aperçue que c'est loin d'être ça!"

● "On m'avait promis que je me ferais jusqu'à \$300 par semaine et même plus, en travaillant ici. Quand j'ai commencé à travailler, c'était rendu à \$345 pour deux semaines. Dimanche, je n'ai pas vendu un seul hot-dog parce qu'on m'avait assigné à une section où il n'y avait que quatre personnes. Avant-hier, j'ai mangé plus de hot-dogs olympiques que j'en ai vendus!"

● Je me suis fait \$4 samedi et dimanche parce qu'on m'avait donné les places debout. J'étais pas capable de passer à travers les gens. De toute façon, ils ne voulaient pas être dérangés pendant qu'ils regardaient les compétitions".

Ainsi, toutes les personnes rencontrées sur les sites olympiques nous ont raconté des faits du même genre.

Il faut toutefois mentionner que les autres employés de Berkeley qui travaillent dans les casse-broûtes gagnent \$3 l'heure et aux restaurants, sous les tentes, \$3.45. Ceux-là disent se trouver bien maintenant, sur-



Photo Alain Chagnon

D'innombrables petits boss s'assurent qu'ils vendent à pleine capacité et au prix le plus fort.

tout que la plupart ont vécu l'expérience du vendeur ambulancier.

Pour ce dernier, la vie n'est pas des plus faciles. Des contremaîtres se promènent sur le terrain pour s'assurer qu'il vend à pleine capacité et menacent même de renvoi ceux dont le rythme de vente ralentit. On leur interdit aussi d'aller trop près

des restaurants pour offrir leur marchandise!

Quant aux arrêts de travail (il y en a eu ces jours derniers), les gens de la Berkeley ont trouvé comme meilleur moyen d'y répliquer: d'autres congédiements. A ce sujet, un vendeur confie: "Ils nous font niaiser. Tout traîne en longueur et ils profitent de nous".

## Le métier de "scalpeur": les risques sont minimes

(LE JOUR) — La saison est courte mais les profits sont d'or et les risques assez minimes. En ces jours olympiques, le métier de scalpeur ou si vous préférez de vendeur de billets au marché noir, permet à certains de s'assurer de confortables mois d'hiver.

Pas moins d'une centaine de scalpeurs ont été arrêtés depuis le début des Jeux pour avoir mis en vente sans permis des billets pour les compétitions olympiques, ont vu leur butin saisi par la police et été condamnés devant la cour municipale de Montréal à des amendes de \$40 plus les frais de cour, \$6.

Quand on sait que certains ont été arrêtés avec plus

de 115 billets en leur possession, billets qui sont normalement vendus quatre fois le prix nominal, on comprendra que ce n'est pas une amende totale de \$46 qui va intimider ces concessionnaires-pirates.

Une amende de cet ordre, dans ce cas-ci a plus l'air d'une commission payée à la municipalité qu'autre chose.

Selon la police de la CUM, bien qu'un grand nombre des scalpeurs arrêtés aient été trouvés en possession de grandes quantités de billets on ne peut parler à ce moment encore d'un réseau de trafic. "Rien ne nous permet de le confirmer, nous affirmait hier un officier de la

police de la CUM, nous n'avons encore aucune preuve en ce sens".

La Gazette de mercredi rapportait cependant les propos d'un Américain de Los Angeles qui avouait avoir préparé son coup avec cinq autres hommes depuis un an.

Les six hommes qui ont investi \$20,000 chacun dans l'aventure avaient effectué de véritables razzia dans les agences de voyages, les dépositaires du COJO ou chez d'autres scalpeurs, rafflant tous les billets difficilement vendables à cause des rumeurs persistantes sur une possibilité d'annulation des Jeux.

Les derniers chiffres

de la police indiquent que 15 scalpeurs sont passés devant les juges de la cour municipale lundi, environ 20 mardi, environ 25 mercredi et 35 hier. Ces derniers 35 avaient en leur possession au moment de leur arrestation 858 billets.

De ce groupe 10 avaient moins de 10 billets chacun et les autres avaient entre 20 et 115 billets.

Malgré les prix prohibitifs les vendeurs pirates ne semblent pas trop en peine pour trouver des acheteurs atteints à ce point de la fièvre olympique qu'ils paieront des fortunes pour avoir le privilège d'avoir une place debout pour voir les finales de gymnastique au Forum.

# Lock-outés, ils songent à boycotter Borden et J.J. Joubert

par Alain Duhamel

Sous la menace d'une fermeture définitive d'usine, les 250 employés en lock-out des compagnies Borden et J.-J. Joubert, à ville Saint-Laurent, songent à organiser une campagne de boycottage de tous les produits de ces deux entreprises.

C'est ce qu'a laissé entendre le président du local 973 des Teamsters, M. Frank De Vincentis, à la suite d'une brève rencontre avec la direction de ces compagnies hier.

**"Ils viennent de nous menacer d'une fermeture, nous a dit M. De Vincentis. Depuis le début, ils nous menacent continuellement. Je crois que c'est une tactique pour voir ce qu'on va penser de cela".**

Depuis le 20 juin, les employés, victimes d'un

lock-out, ont dressé des lignes de piquetage sans toutefois que les parties en cause évoluent vers un règlement.

Le syndicat réclame la parité de traitement avec les employés des autres compagnies importantes de l'industrie laitière, notamment Dominion Dairies et Québec Lait.

Pour ce qui est des salaires, le syndicat estime qu'il faudrait une augmentation de \$49 par semaine la première année et \$23 par semaine la seconde année de la convention pour amener les employés au niveau de ceux des autres compagnies.

Le 16 juillet dernier, l'employeur, dans une lettre à ses employés, offrait \$32 de plus par semaine la première année, \$10 de plus par semaine la seconde année et, dans l'hypothèse d'une troisième année, \$12 de plus par semaine.

En outre, l'em-

ployeur soutient que le syndicat a refusé toute reprise des pourparlers à moins que les compagnies ne se soumettent à certaines conditions qu'elles jugent "inacceptables".

Sur ce point, M. De Vincentis explique que le syndicat a demandé à l'employeur d'accepter le principe d'une convention de deux ans avant que des négociations sérieuses reprennent.

**"Nous leur avons dit que s'ils ne voulaient pas comprendre, nous n'avions pas besoin d'eux autres au Québec"** nous déclare M. De Vincentis.

**"En nous payant moins cher, ils font une concurrence injuste aux autres compagnies"**, puisque, dans les comptoirs, les produits de Borden et de J.-J. Joubert se vendent aux mêmes prix, ou presque,

(Photo Claire Beaugrand-Champagne)



Des employés lock-outés devant l'entreprise, à ville Saint-Laurent.

que ceux des autres compagnies.

Dès le début de la semaine prochaine, M. De Vincentis demandera au conseil conjoint des cinq locaux des Teamsters au Québec d'orchestrer une campagne de boycottage et sollicitera le concours de tous les autres locaux canadiens et américains des Teamsters.

Interrogé au sujet d'une éventuelle fermeture, un porte-parole de la direction de Borden et J.-J. Joubert, M. Jacques Ravotti, gérant de district, nous a répondu: **"Je pense que la compagnie n'est pas prête à faire une déclaration"**.

## La Commission Pépin dit "dompter" les compagnies d'assurance

... mais autorise des hausses de 16%

(LE JOUR, CP) — Dans un premier rapport sommaire sur l'assurance, la Commission fédérale de lutte anti-inflation (CLI) affirme avoir convaincu plusieurs compagnies de réduire les hausses de primes d'assurance. Cependant, un communiqué de la Commission Pépin révèle par ailleurs que les grandes compagnies d'assurance-auto ont été autorisées par avance à des hausses allant jusqu'à 16%.

Le rapport rendu public hier affirme que les compagnies d'assurance modifient volontairement leurs projets de hausses de prix et ont le désir d'imposer des hausses "acceptables" à la CLI. On se souviendra cependant que quelques compagnies, dont la Travelers Insurance Company de Toronto ont été contraintes à rembourser ses clients à cause de hausses jugées abusives. Il y aurait donc quel-

ques "exceptions" dans le "bon esprit de coopération" que la commission Pépin prétend avoir obtenu.

Quant aux hausses considérées comme "acceptables" par la CLI, il semble bien que cette dernière soit souple et ait fixé la barre supérieure autour de 16%, ce qui est supérieur aux hausses autorisées dans d'autres secteurs. Les grandes compa-

gnies d'assurance-auto, qui doivent avant de changer leur prix obtenir l'autorisation de la CLI, ont été officiellement autorisées à aller jusqu'à 16% d'augmentation, comme en témoigne le communiqué rendu public récemment. Rappelons que les compagnies d'assurance générale ont déjà haussé leurs primes de 26 pour cent en moyenne en 1975, pour compenser leurs pertes de 1974.

## ... et fait face à une menace du syndicat des TUA

(LE JOUR, AP) — Nouveau casse-tête en perspective pour la Commission Pépin: le président du syndicat américain des Travailleurs unis de l'automobile a déclaré hier qu'il ne concluerait pas de nouvelle convention collective si la CLI s'oppose à ce que les offres sala-

riales soient égales au Canada à celles des Etats-Unis.

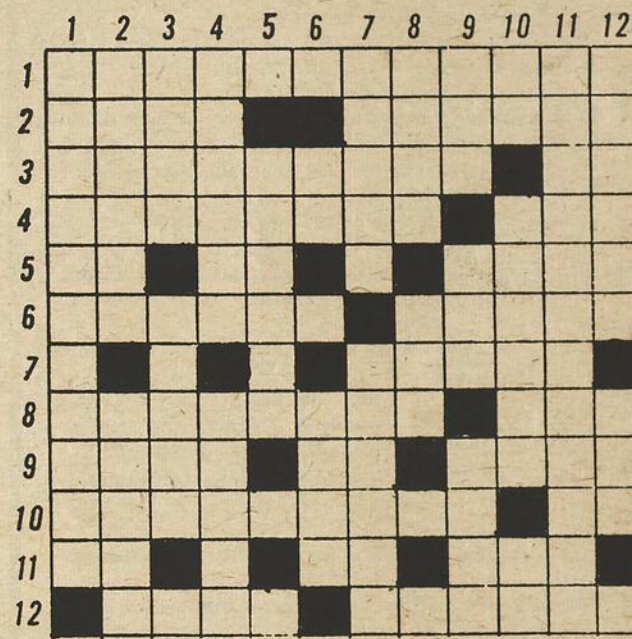
A court terme, c'est donc la paix sociale dans ce secteur qui est menacée, si la Commission Pépin n'autorise pas la parité salariale entre les Canadiens et les Américains.

Le puissant syndicat des T.U.A. a engagé des négociations cette semaine en vue de nouveaux contrats de travail d'une durée de trois ans, pour remplacer les contrats actuels qui expirent à la mi-septembre. Quelque 668,000 travailleurs américains et 50,000 travailleurs

canadiens sont touchés par ces négociations.

La Commission de lutte à l'inflation de M. Jean-Luc Pépin n'a pas fait connaître pour l'instant sa réaction à cette déclaration du président des TUA, M. Leonard Woodcock.

**R** Un mot vous échappe...  
le petit Robert  
le rattrape.



par TAUMA

### HORIZONTALEMENT

- 1—On en a créé une banque, à l'Université de Montréal.
- 2—Retranchée — Pharmacien.
- 3—Eruption cutanée ressemblant à des piqûres d'ortie — Participe joyeux.
- 4—Petit muscle peaucier qui s'attache aux commissures des lèvres — Manche, au jeu de tennis.
- 5—Venu au monde — Peut mener à Paris — Délayé.
- 6—Qui n'est pas réel — Couvrir le sol d'une rue.
- 7—Choisir parmi plusieurs.
- 8—Remarquée — Affaibli.
- 9—Essai — Conjugaison — Sur quoi on fait cuire un bon steak, en été.
- 10—Elle agace les nerfs — Qui l'a fait, le fera.
- 11—Dans la gamme — Diph tongue — Aucun, pas un.
- 12—Carapace des oursins — Battre quelqu'un violemment.

- oiseaux — Cheval sans force.
- 4—Mode de division de la cellule vivante — Tout ce qui existe (pl.).
- 5—Personne qui proclamait autrefois quelque chose en public.
- 6—Paresseux — Buveur de lait.
- 7—Cause d'assoupissement moral — Rendre moins honorable.
- 8—Par conséquent — Petite prairie.
- 9—Retranche — Petit poème narratif — Personnes en nombre indéterminé.
- 10—Symbole du gallium — Ce qui flatte le goût — Usages, coutumes.
- 11—Courant qu'on ne peut arrêter.
- 12—Publier l'oeuvre d'un artiste — Siège à l'Assemblée nationale.

### Solution du dernier numéro:

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	O	U	M	I	S	S	I	O	N	S
2	O	C	T	A	N	T	R	I	P		
3	U	R	T	A	V	A	N	C	E	R	
4	L	E	V	R	E	S	I	D	O	L	E
5	O	R	I	P	E	R	A	R	I	T	
6	G	L	A	C	E	A	N	A	N	E	R
7	R	E	C	U	L	E	E	S	U	A	
8	A	S	L	E	G	R	I	R	I		
9	P	I	L	E	G	O	B	E	L		
10	H	O	L	A	N	I	C	E	L		
11	I	M	A	G	I	N	A	B	L	E	
12	E	S	T	A	C	A	D	E	E	S	

### VERTICALEMENT

- 1—Roder autour de quelqu'un.
- 2—Osselet de l'oreille moyenne — Niais, sot.
- 3—Filets pour prendre les

Première sortie officielle du président angolais

## La venue de Neto à Cuba, un pied de nez aux Américains

La population de La Havane se regroupera aujourd'hui dans les principales avenues de la capitale cubaine pour recevoir le président du Mouvement pour la libération de l'Angola, M. Agostinho Neto. Les organisations de la jeunesse communiste, ouvrière et des femmes cubaines ont déjà émis des communiqués pour inviter toute la population à souhaiter la bienvenue à Agostinho Neto. La présence de cet homme chez nous, disent les communiqués, "est un triomphe du camp socialiste et de l'internationalisme prolétarien".

(D'après Prensa latina et AFP) — La visite du président angolais, M. Agostinho Neto, à Cuba, prévue pour aujourd'hui et devant se terminer le 30 juillet, ne va pas, de l'avis des observateurs, favoriser une détente dans les relations déjà très tendues entre Washington et Luanda. Tout comme elle ne favorisera pas une reprise des relations commerciales américano-cubaines.

Cette visite un mois après le veto opposé par les Etats-Unis à l'entrée de l'Angola aux Nations unies, en raison de la présence de troupes cubaines dans ce pays, marque, estiment les observateurs à Luanda, la totale indifférence du gouvernement angolais à l'hostilité américaine. Au lendemain du veto américain, le président Neto avait affirmé que "loin de diminuer", les relations de l'Angola avec Cuba "allaient être renforcées".

L'intérêt que la Ré-

publique populaire d'Angola attache à sa coopération avec Cuba va ainsi se traduire par la première visite officielle du président Neto hors du continent africain.

Le fait que Moscou n'ait pas été choisi pour ce premier déplacement ne paraît pas significatif aux observateurs, qui notent que M. Lopo Do Nascimento, premier ministre angolais, s'est rendu en visite officielle en Union soviétique dans le courant du mois de mai. Il s'agissait là aussi d'un premier déplacement officiel à l'étranger.

Aucun élément sérieux ne permet aux observateurs à Luanda de se prononcer sur le nombre de militaires cubains encore présents en Angola, et toute estimation relève de la pure spéculation.

Il y aurait pour le moins 20.000 Cubains en Angola. Selon d'autres, il y en a moins de cinq mille.

## La police sur les dents en Ulster

DUBLIN (AFP) — Plus de 9.000 policiers et militaires irlandais ont passé au crible hier la région de Dublin afin de tenter de retrouver les assassins de M. Christopher Ewart-Biggs, ambassadeur de Grande-Bretagne en Eire, tué mercredi dans un attentat à la bombe. Cinq personnes ont été arrêtées mais la police se refuse à préciser si leur arrestation est en relation avec l'attentat.

Bien qu'aucune organisation n'ait revendiqué cet attentat, les soupçons de la police se portent sur les milieux de l'IRA "provisoire".

Certains enquêteurs n'excluent pas d'ailleurs que l'assassinat de l'ambassadeur britannique constitue un acte de vengeance de l'IRA à la suite de l'acquiescement, il y a une semaine, à Birmingham, de 14 gardiens

de prison accusés d'avoir "passé à tabac" des terroristes de l'IRA.

Depuis deux semaines, la brigade anti-terroriste de Scotland Yard était en alerte. Ses informateurs l'avaient prévenue que l'IRA préparait un attentat contre une personnalité politique de Grande-Bretagne.

La police de Dublin craint en outre que l'assassinat de l'ambassadeur de Grande-Bretagne ne déclenche une vague de représailles de la part des loyalistes d'Irlande du Nord.

Le gouvernement irlandais envisage maintenant d'imposer des peines de prison plus dures pour les terroristes de l'IRA. Le Parlement de Dublin pourrait même être amené à voter une nouvelle loi dès la rentrée parlementaire en octobre, estime-t-on dans les milieux politiques de Dublin.

Quant à la reprise possible des relations commerciales américano-cubaines le secrétaire d'Etat-adjoint pour les affaires inter-américaines, M. Harry Schlaudeman, a affirmé hier au Congrès que la politique américaine visant à décourager tout commerce entre les Etats-Unis et Cuba demeurerait constante.

Parlant aux journalistes à l'issue de sa déposition, M. Schlaudeman a souligné qu'il serait "prématuré" d'envisager une reprise des relations commerciales avec Cuba, du fait de la présence de contingents militaires cu-

bains en Angola, leur évacuation éventuelle pouvant seule améliorer le climat à cet effet.

Déposant également devant la commission, M. Orville Freeman, qui fut secrétaire à l'Agriculture dans l'administration Johnson, et qui dirige à présent "Business International Corporation", a par contre souligné que, à ses yeux, l'embargo demeurerait sans effet sur Cuba, dans la mesure où il n'est pas appliqué par les autres pays occidentaux, et que de nombreux hommes d'affaires américains souhaiteraient qu'il soit levé.



Invité par le leader cubain Fidel Castro, le président Neto visitera Cuba pendant plusieurs jours et participera aux célébrations du 23ème anniversaire de la prise de la caserne Moncada, début de l'étape révolutionnaire cubaine, le 26 juillet 1953.



## UNIVERSITÉ DE MONTREAL

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

### PROGRAMMES DE PERFECTIONNEMENT POUR ENSEIGNANTS

Certificats (30 crédits):

- Animation de la vie étudiante
- Animation pédagogique des bibliothèques
- Enseignement à l'élémentaire
- Enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire
- Enseignement des mathématiques et des sciences à l'élémentaire
- Mathématiques

### AUTRES PROGRAMMES DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Certificats (30 crédits):

- Criminologie
- Études québécoises
- Information et journalisme
- Loisir
- Nursing communautaire
- Nursing clinique
- Organisation des soins et éducation en nursing
- Publicité
- Récréation
- Relations industrielles (2 certificats)
- Relations publiques
- Sciences de la communication
- Traduction (2 certificats)

Trois certificats donnent droit à un baccalauréat

- Baccalauréat en enseignement (préscolaire et élémentaire) (90 crédits)

### TRIMESTRE D'AUTOMNE 1976

- admission (nouveaux étudiants): jusqu'au 1er août
- inscription (anciens étudiants): jusqu'au 15 août

Pour plus de renseignements:

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE  
3333, chemin Queen Mary  
Tél.: 343-6090  
343-6992 (après 17 heures)

La Junte militaire confirme

## Des dirigeants du PC chilien encore détenus

ROME (AFP) — Pour la première fois depuis le coup d'Etat du 11 septembre 1973, un membre de la Junte chilienne a reconnu implicitement que quatre anciens membres du comité central du Parti communiste chilien étaient encore en vie et détenus alors que selon la version officielle ils avaient disparu et fui le pays après la prise de pouvoir du général Pinochet.

L'information a été fournie hier à Rome par l'ancien maire communiste de Valparaiso M. Sergio Vuskovic, libéré au mois de mai dernier par la Junte, qui a assisté mercredi à un entretien téléphonique entre le maire communiste de Bologne, M. Renato Zangheri, et l'adjoint militaire du sous-secrétaire chilien de la Justice, M. Mario Duvauchéle. L'officier, le capitaine Armstrong, apparemment au courant des dossiers a répondu à la place de M. Duvauchéle, "retenu à déjeuner" au club militaire de

Santiago.

A l'énumération des noms des quatre dirigeants communistes, Victor Diaz (arrêté le 9-5-76), Jose Weibel (arrêté le 29-3-76), vice-secrétaires du PC chilien au moment du coup d'Etat, Mario Zamorano (syndicaliste arrêté le 5-5-76) et Jorge Munoz (ingénieur arrêté le 5-5-76), l'officier a déclaré que la Junte "respectait les droits de l'homme" et que la constitution autorisait "la détention de prisonniers politiques à condition qu'ils ne soient pas en prison".

M. Vuskovic a exprimé l'opinion que si les quatre hommes n'étaient pas en prison ils devraient être en fait dans un camp de concentration et en danger. L'entretien téléphonique s'est terminé courtoisement, l'officier se déclarant à la disposition du maire de Bologne pour lui fournir d'autres informations.

Sur un autre plan,

M. Vuskovi a signalé que les familles de quatre dirigeants ouvriers, dont M. Bernardo Arayo, ancien président de la Confédération des travailleurs chiliens, étaient sans nouvelles d'eux depuis leur arrestation. Il en va de même pour les dirigeants socialistes de l'intérieur, Exequiel Ponce Villavicencio (arrêté il y a 10 mois), Lorca et Lagos qui étaient membres du comité central. On est sans nouvelle également du dirigeant du MIR Edgardo Henríquez.

Selon des informations parvenues dans les milieux de l'émigration chilienne en Europe, a signalé M. Vuskovic, le cardinal Silva Enriquez aurait été empêché, la semaine dernière, de voir l'avocat catholique Hernan Montealgre détenu depuis le 4 mai dernier. Il a été transféré, selon M. Vuskovic, du camp de "Tres Alamos" à celui de "Cuatro Alamos", dans la banlieue de Santiago, où les visites sont interdites.

## Une certaine détente à la rencontre de Damas

Pour la deuxième journée consécutive, les représentants du Comité international de la Croix-Rouge au Liban (CICR) ont dû renoncer, jeudi, à organiser un convoi permettant d'évacuer une partie des blessés qui se trouvent dans le camp palestinien de Tall-El-Zaatar (banlieue est de Beyrouth), assiégé depuis le 22 juin dernier, il y a exactement un mois.

Pendant ce temps, le premier se-

crétaire du Parti socialiste français, M. François Mitterrand, demandait hier au pape Paul VI, à M. Kurt Waldheim, secrétaire-général de l'ONU, à M. Bruno Pitermann, président de l'Internationale socialiste et à M. Alexandre Hay, président de la Croix-Rouge internationale d'intervenir afin d'obtenir une reprise de la trêve au camp palestinien de Tall-El-Zaatar, à Beyrouth.

DAMAS (AFP) — Les délégations palestinienne et syrienne conduites respectivement par M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P. et M. Abdel Halim Khaddam, ministre des Affaires étrangères ont poursuivi hier en fin d'après-midi leurs entretiens.

A l'issue de la réunion qui a duré près de trois heures, M. Khaddam a déclaré que les deux délégations s'étaient entretenues dans "une atmosphère fraternelle et avec une sincérité totale". "Nous avons discuté et passé en revue les questions à l'ordre du jour, a-t-il déclaré avant d'ajouter que les discussions se poursuivraient "afin d'aboutir à des conceptions communes".

Une certaine détente, font remarquer les observateurs, était perceptible chez

les membres des deux délégations qui ne cachaient pas leur satisfaction à l'issue de cette première journée de "retrouvailles".

Par ailleurs, la presse du Caire critiquait violemment hier le président Assad de Syrie à la suite du discours qu'il a prononcé mardi sur l'intervention syrienne au Liban.

"Al Akhbar" écrit: "c'est un tissu de mensonges... destiné à justifier les massacres auxquels sont soumis les Palestiniens au Liban. Le président Assad n'a qu'un seul allié, le roi Hussein, et n'est apprécié que par le président Frangié. Il est couvert dans son intervention au Liban par un accord avec Israël conclu par l'intermédiaire des Etats-Unis".

"Al Ahram" s'interroge sur le "secret" du dis-

cours du chef de l'Etat syrien et écrit: "le régime syrien était d'accord avec les Etats-Unis pour entrer au Liban, et a obtenu l'assurance de Washington qu'Israël ne bougera pas. D'ailleurs Israël est beaucoup trop intelligent pour intervenir alors que la Syrie réalise l'objectif auquel il aspire et qui est la liquidation de la résistance palestinienne".

Enfin "Al Goumhouria" écrit: "nous croyons le président Assad quand il affirme avoir reçu une mise en garde d'Israël".

Le texte de ce message était probablement le suivant: "Au président Assad-stop-continuez la lutte contre les Palestiniens-stop-Partagez le Liban entre Musulmans et Chrétiens-stop-Que les Arabes s'occupent plutôt de problèmes marginaux.-Fin message".

Afrique du Sud

## Une rentrée scolaire relativement calme

Alors que les autorités blanches de Johannesburg continuent de pratiquer une politique d'apartheid, ils multiplient les déclarations à l'effet que la dégradation du climat social dans ce pays est uniquement imputable à des partisans de la violence. Plus précisément, disent-ils, une organisation clandestine nationaliste noire.

JOHANNESBURG (AFP) — Les forces de l'ordre ont dispersé à l'aide de grenades lacrymogènes un groupe de 200 manifestants, écoliers africains, hier en fin de matinée, à Vanderbil Park, à une cinquantaine de km au sud de Johannesburg, a annoncé la radio sud-africaine. Les écoliers

avaient attaqué à coups de pierres des policiers et des véhicules de l'administration Bantoue dans le quartier africain de Boipatong, a ajouté la radio.

Selon la radio, c'est le seul incident intervenu hier matin à la réouverture des écoles noires des grandes banlieues de Johannesburg

et de Prétoria décidée mercredi par les autorités.

Ces écoles avaient été fermées le mois dernier à la suite des émeutes de Soweto qui avaient fait 176 morts et plus de 1200 blessés.

Jusqu'à présent aucune autre manifestation d'écoliers n'a été signalée mais, pendant la nuit, des inconnus avaient mis le feu à deux établissements scolaires de Mofolo et Jabulani, à Soweto. Les salles de classe ont été endommagées dans ces deux écoles actuellement gardées par la police.

Selon les premières indications reçues de Soweto, il semble qu'un certain nombre d'écoliers étaient absents: il est difficile de savoir si cela est dû à un mouvement de boycottage des classes, ou bien s'il s'agit de la conséquence logique d'une certaine confusion créée par la multiplication des ordres et contrordres officiels concernant la réouverture des établissements scolaires dans les cités noires.



Les 150 "casques verts" d'Arabie séoudite ont établi une zone tampon entre Musulmans et Chrétiens à Beyrouth, hier, mais la guerre civile continuait à faire rage dans le reste du pays. Selon des renseignements communiqués par les hôpitaux et par les services de sécurité, plus de 100 personnes ont été tuées et 112 blessées au cours de la nuit, ce qui porte le bilan pour 16 mois de conflit à près de 33.000 morts.

**Le samedi, place aux 7/15!**  
Les jeunes y disent  
ce qu'ils pensent  
en toute liberté



# Le JOUR olympique



**DE LA  
BOUFFE  
RUSSE  
POUR  
MORELON!**

— page 10

**CHRIS CLARKE, LE  
PREMIER CANADIEN...**

— page 23

Le médaillé d'argent au pentathlon moderne, le Soviétique Pavel Lednev, n'a pas fait exception à la règle hier soir: il s'est effondré à l'arrivée de l'épreuve du 4 kilomètres ...

Photo Claire Beaugrand-Champagne

## Nimbus aux Jeux



On est là, depuis bientôt une semaine, à se gaver de jeux comme des Polonais dans la vodka après 48 heures d'abstinence, et il se passe autour de nous des choses extrêmement graves.

Alors, si vous voulez, on va ouvrir une petite parenthèse aujourd'hui, seulement pour aujourd'hui, et on va se mettre à l'unisson de mon ami Roger Lemelin pour défendre une fois de plus la veuve, l'orphelin et le prolétaire.

Je reconnais bien mon ami Roger dans le beau texte qu'il a publié mercredi en première page (une) du cahier olympique. Son titre d'ailleurs "Les hôpitaux: un climat criminel" ne nous rappelait-il pas le pamphlet le plus célèbre de cet auteur populaire: "Les usines: un climat criminel".

Sacré Roger! Tu ne changeras jamais. Ce que tu viens d'écrire sur les grévistes des hôpitaux qui mettent en jeu des vies humaines, n'est-ce pas, dans le fond, la reprise de ce que tu as toujours écrit sur les patrons, qui sauvent quelques gros sous sur les mesures de sécurité et qui nous envoient en paradis, chaque année, quelques bonnes douzaines de travailleurs innocents.

Combien de fois t'ai-je vu, mon cher, avaler de travers ton foie gras parce que tu venais d'apprendre qu'un ouvrier était mort ébouillanté dans l'acide et que c'était la faute de ces criminels de patrons qui n'avaient pas pris les mesures de sécurité qu'il fallait.

Je ne peux m'empêcher de citer ces belles lignes: "Qu'on nous prouve qu'un seul malade est décédé à cause du hold-up des syndiqués en grève et nous accuserons de meurtre par abstention les coupables". Comment ne pas rapprocher ces lignes de celles que tu as déjà fait imprimer en lettres d'or, toujours à la une de La Presse "Il est prouvé que des dizaines d'ouvriers meurent atrocement chaque année à cause de la négligence des patrons et ces derniers sont des criminels que nous devons montrer du doigt et traduire en justice". On ne compte plus les appels que tu as faits en ce sens dans La Presse. N'as-tu pas accroché sur ton mur cette tragique photo du cimetière de Terre-Neuve que l'Alcan est en train de peupler allègrement...?

Tu ne l'écriras pas par pudeur, mon cher Roger, mais je sais que tous ces suppliciés du capitalisme, tu les as dans la gorge et que s'il fallait ajouter à cela une seule mort innocente dans les hôpitaux, ce serait un nouveau souffle au coeur qui pourrait t'être fatal...

C'est pourquoi, cher ami, je t'en prie, avant que tu ne sacrifies ton dernier souffle pour la défense des sans-grades, fais un dernier cadeau au peuple, réserve une dernière fois la page une de La Presse et annonce enfin en gros titre ce que tout le monde attend: ta recette de cretons.

### En costume de bain

Bon, on s'est assez payé de Lemelin pour aujourd'hui, je ne fais pas que ça, lire des textes sacrés, il m'arrive aussi d'aller aux Jeux et justement l'autre soir, je suis allé voir des leveurs de poids.

J'ai vu de belles choses là, mes amis. Des petits bonshommes qui pèsent à peine 150 livres, sans cravates, vous soulèvent des rondelles de fonte, je dis bien de fonte, qui frisent les 375 livres. Je suis bien capable de soulever deux sacs de chez Steinberg bourrés de provisions mais soulever de la fonte brute, faite en Suède, c'est autre chose.

Les gars lèvent ça nues mains et même pas habillés en costume de travail: ils ont l'air de faire ça comme un jeu, comme une gymnastique, après s'être frotté les mains dans de la poudre blanche qui ressemble à de la farine.

Les gars ont beau venir en costume de bain, comme si c'était pour s'amuser, n'empêche que ça a l'air drôlement forçant par bouts. Y en a qui deviennent tout rouges, qui laissent tomber leurs poids et qui s'en retournent vite en arrière, où les attendent sans doute des dessous propres.

Il me semble qu'on pourrait donner une chance à ces gars-là et qu'avec un bon système de câbles et de poulies on pourrait leur donner un p'tit coup de main. Faudrait que j'en parle à Robert, tiens...

Le professeur

# MORELON AVAIT LE GOUT DE BOUFFER DU RUSSE!

par Henri Jalbert

Cela n'a commencé à être vraiment sérieux qu'en quart-de-finale. Avant ça, Daniel Morelon s'était contenté de faire des ronds, des ronds dans la fosse, des ronds autour de la piste. Des petits ronds bien tranquilles qu'il faisait, d'ailleurs, le Morelon.

Il s'était déjà tapé un Thaïlandais la veille, puis un Belge et un gars de la Barbade en début d'après-midi. Il les avait avalés comme on avale un p'tit calva, d'un trait. Mais voilà que c'était au tour du Russe, et un Russe, depuis que Marx s'est mêlé de faire l'Histoire, ça ne se laisse pas manger la laine sur le dos aussi facilement qu'un Thaïlandais, un Belge

ou un gars de la Barbade.

Il a donc mis un peu de jus, le Morelon. Pas beaucoup, cependant! Juste assez pour doubler Sergey Kravtsov au fil d'arrivée de l'épaisseur d'un trente sous avec la reine dessus, dans la première manche, puis plus facilement dans la seconde, question de bien montrer au bon peuple venu l'acclamer qu'un cousin de la France sait se faire valoir. En temps opportun.

Et vlan! Onze secondes et 15 centièmes. Et les autres, mettez ça dans votre casque et... contentez vous des miettes.

Sergey Kravtsov a tout donné, mais contre Morelon, il aurait fallu beaucoup plus. Ah, il est passé près

dans la première manche! Mais au petit jeu de la vitesse en vélo, il n'y a pas de demi-mesures. C'est tout ou rien. Et hier, Morelon avait envie de bouffer du Russe. Qu'à cela ne tienne, il y en avait justement un...

Maintenant que le bon grain est séparé de l'ivraie, il ne reste plus que quelques "effrontés" à bien vouloir la couronne du roi Daniel. Cela se joue d'ailleurs entre gens de la vieille Europe. L'Est-Allemand Hans-Jurgen Geschke, l'Ouest-Allemand Dieter Berkmann et le Tchecoslovaque Anton Tkac auront cependant beaucoup à faire, car Daniel Morelon a la dent longue, en plus d'avoir le mollet d'acier.

### Et Singleton?

Le seul représentant

canadien en vitesse cycliste, Gordon Singleton, heureux vainqueur devant un Bulgare la veille, n'a rien fait qui vaille hier. Battu en huitième de finale, il n'a même pas pu se rattraper au repêchage. La foule lui a cependant réservé une ovation pour ses efforts.

Chez les disparus, c'est le Japonais Yoshika Cho que la foule avait adopté. Sans avoir le panache de Morelon, il a offert plusieurs bons moments aux spectateurs, mais il devait cependant s'avouer vaincu en deux manches consécutives devant Greschke.

Le tout se continue aujourd'hui, albrs que se dérouleront les demi-finales. Commence également aujourd'hui l'épreuve de poursuite par équipe.

## La petite Olympie



"The Russians are coming... The Russians are coming!" Elle est vieille celle-là. C'est du moins ce qui ce murmure dans les caves de la poutre inachevée du virtuose Tailibert. Juste au-dessus, c'est la piscine olympique et, mercredi, un Russe a réussi (on cherche toujours par quelle tricherie!) à remporter une médaille de bronze dans le 100 mètres dos. Tout un exploit pour l'URSS. Cette petite médaille de bronze donne donc tous les espoirs permis aux fils des Tsars de faire bonne figure à leurs Olympiques de 1980. Ce n'est pas pour les décourager, mais il serait bon de leur faire savoir que ça fait longtemps que le Canada mise sur les mêmes espoirs d'Olympiques de bronze en Olympiades de bronze! A part ça, il serait juste que les Américains et les Allemands de l'Est leur laissent une petite part du gâteau avec tous les déboires soviétiques aux Jeux de Drapau (par exemple: le tri-

cheur Onistchenko, leur forfait en water polo — on y reviendra plus loin —, etc...). Comme on dit là-bas, Popov qui roule n'amasse pas rouble!

Par ailleurs, dans le camp armé des Américains, on n'est pas content des performances de deux nageurs: Naber et Bruner. La rumeur qui veut que les Russes s'en viennent s'est vite évaporée et, malgré la CIA, le FBI, le Watergate (et je ne sais quoi de sources sûres), les Américains en ont ouï dire et y ont vite été d'une déclaration (de la bouche même d'un des nageurs pour que ça fasse plus vrai): "Je déclare, moi, John Naber, citoyen américain pour la bonne cause, ne pas avoir été satisfait de ma course. Je suis parti trop vite. Je tâcherai de faire mieux la prochaine fois!" Cette déclaration a pour but évident de décourager les Rouges quand on sait que les deux nageurs améri-

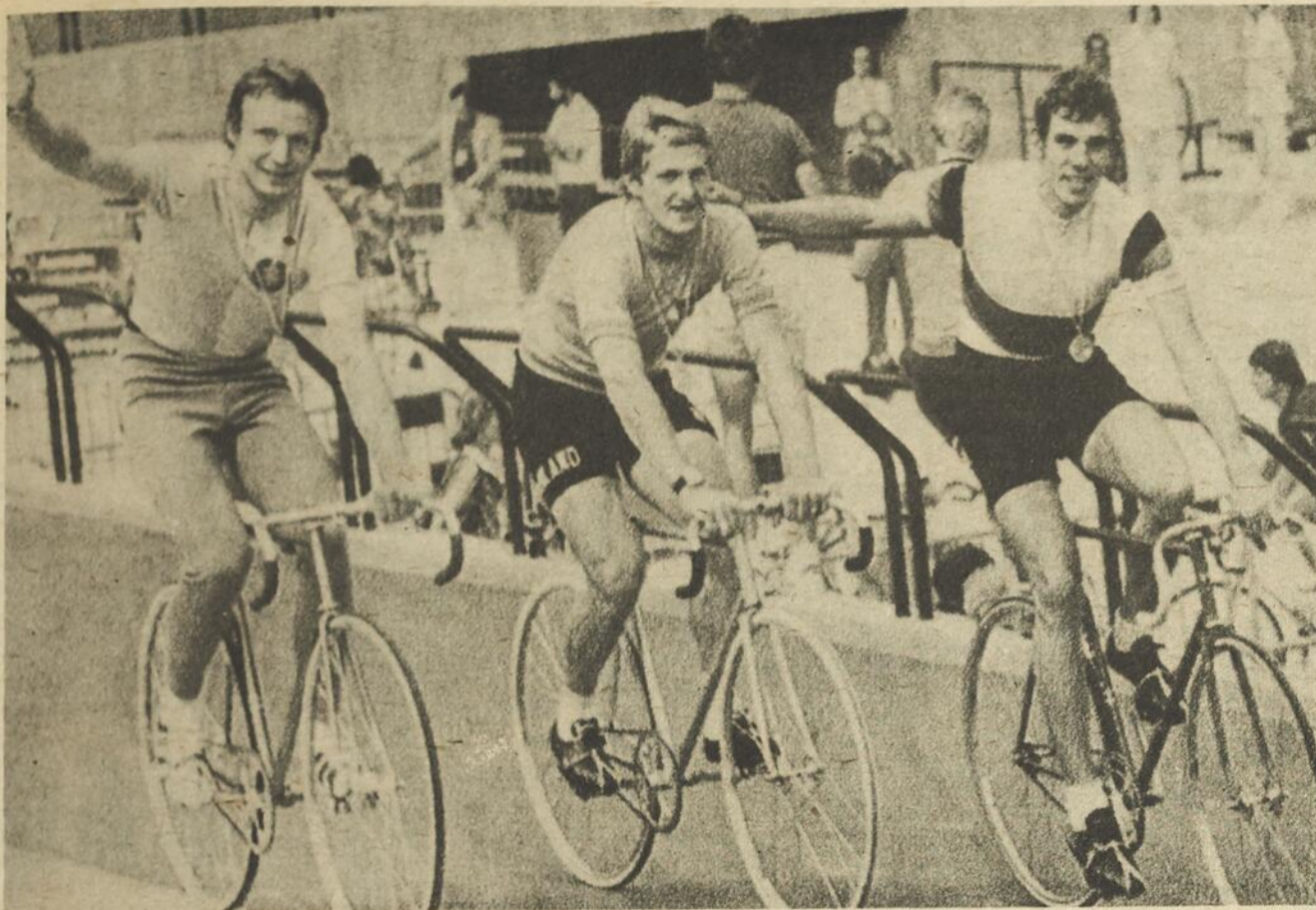
cains ont remporté la médaille d'or. Les Russes toutefois, selon les dire du professeur Nimbus, ne s'en inquiètent pas. Ils ont quatre bonnes années pour trouver le moyen d'installer un petit réacteur silencieux quelque part sur le nageur (on devine où!).

Voici maintenant le temps et l'heure d'allonger notre liste des personnalités qui circulent présentement sur les différents sites olympiques (les astérix que vous verrez à côté des noms indiquent: \*le parfait inconnu, \*\*pas plus drôle que le parfait inconnu, \*\*\*connu mais on s'en sacre, \*\*\*\*Y'a rien là). Donc voici la liste d'aujourd'hui: la reine\*\*\*\* (on le savait); la princesse Anne\*; son cheval\*\*, le roi Juan Carlos d'Espagne\*\*\*; le prince Bertil de Suède\*; le prince Maitela du Swaziland\*; d'un prince inconnu d'Arabie Saoudite\*; Henry Kissinger\*\*; le prince Albert de Monaco\*\*\*\*; et O.-J.

Simpson (pouvez-vous le coter? moi non plus).

Malgré les très très nombreux athlètes déguisés en soldats, armes sur l'épaule, il appert qu'il est très facile de s'introduire dans le Village olympique. La preuve: un dénommé Wilkinson séjournerait depuis deux semaines déjà dans les quartiers canadiens du Village. Il serait un ami personnel d'un membre de l'équipe d'athlétisme selon un membre anonyme. La seule chose que la petite Olympie a trouvée, c'est que la police, déguisée en cheval pour les circonstances, le recherche toujours et que Louis Chantigny (un gars du Cojo qui parle beaucoup) y est allé de son grain de sel: "Il mériterait des félicitations, ce Wilkinson. D'ailleurs j'avais réussi le même exploit à Rome, en 1960". On s'en souvient tous, ce fut le seul...

C.N.



Les trois vainqueurs du 4,000 mètres: à partir de la gauche, l'Allemand de l'Est Thomas Huschke (bronze), le Hollandais Herman Ponsteen (argent) et l'Allemand de l'Ouest Gregor Braun, la médaille d'or.

## De l'or pour l'Allemagne de l'Ouest

# Gregor Braun surprend Huschke en poursuite!

L'Allemand de l'Ouest Gregor Braun a donné hier après-midi à son pays, hôte des Jeux olympiques de 1972, une deuxième médaille d'or, en remportant l'épreuve du 4,000 mètres en poursuite individuelle, devançant en finale le Hollandais Herman Ponsteen.

A ce jeu du chat et de la souris, où on ne sait plus à un certain moment qui est le chat et qui est la souris, Braun a réussi un temps de 4m47.615 dans l'épreuve finale, un temps assez éloigné des records et qui ne fut d'ailleurs pas le meilleur temps de la compétition.

Parti en trombe, il a pris près de deux secondes d'avance sur le Hollandais au cours des premiers tours, mais ce dernier est revenu à la charge pour prendre le rôle du chat pendant quelques tours et creuser un écart d'environ .45 secondes à son avantage.

Braun à son tour revenait à la charge pour prendre une avance de .30 seconde. Ponsteen a eu un dernier sursaut d'énergie pour reprendre une nouvelle fois la tête (.03 seconde, l'épaisseur d'un pneu), mais dans les derniers tours, l'Allemand a creusé irrémédiablement un écart qui s'est continuellement accentué

pour finalement l'emporter facilement.

C'est l'Est-Allemand (il y en a partout de ceux-là) Thomas Huschke qui a remporté la médaille d'or, en prenant la mesure du Soviétique Vladimir Osokin.

### Comme des lévriers...

Nous sommes surtout habitués, au Québec, à voir des compétitions cyclistes sur route, mais le public réagit bien à ce genre d'épreuves sur piste et en comprend vite toutes les subtilités.

En poursuite individuelle, les concurrents (au nombre de deux à la fois) partent chacun à une extrémité de la piste et se lancent à la poursuite de l'autre. Un peu comme les lévriers de course qui cherchent à attraper le lapin-appât qui leur est offert.

Lors des préliminaires, il est arrivé à quelques reprises qu'un des deux cyclistes rejoigne d'ailleurs l'autre. Lors des deux courses de fin d'après-midi hier, cependant, les concurrents ne se sont pas rattrapés, offrant ainsi aux spectateurs nombreux (le vélodrome était plein) un spectacle assez exceptionnel, l'horloge électronique donnant à chaque demi-tour l'écart entre

les coureurs, et permettant ainsi à tous de suivre la course et de savoir au centième de seconde près qui est le chat et qui est la souris, ou qui est le lévrier et qui est le lapin.

### Un nouveau venu

Gregor Braun est un "nouveau" dans cette compétition et il relègue ainsi au second plan l'Allemand de

l'Est Thomas Huschke, champion du monde en 1975, qui a dû se contenter d'une troisième place sur le podium.

Encore peu connu à l'étranger, il est tout de même un des grands espoirs dans le monde du cyclisme amateur international, et du dire des observateurs, le plus grand espoir allemand après Dietrich Thurau.

## White et Osborn presque assurés du titre en Tornado

(AFP) — La journée des quatrièmes régates olympiques de Kingston, jeudi, a été marquée par la troisième victoire en Tornado des Britanniques Reg White et John Osborn et par l'annulation des courses de "Flying Dutchman", "Tempest" et "Soling" en raison d'un vent insuffisant.

Sauf accident, Reg White et son ami John Osborn sont assurés de la médaille d'or dans la classe Tornado, même s'il reste encore trois épreuves à courir. Ils ont battu jeudi les Suédois Peter et Jorgen

Kolni et les Danois Peter Due-Per Kjaergaard et, au classement général ils comptent 10.00 points contre 36.00 aux Allemands de l'Ouest Jorg Spengler-Jorg Schmall et 36.70 aux Kolni. Selon les journalistes britanniques, ils ne seraient plus cotés chez les "bookies" de Londres qu'à 4-6 sinon 5-11...

En "Finn", la victoire est revenue au Soviétique Andrei Balashov devant le Français Serge Maury, tenant du titre olympique, et l'Italien Mauro Pelaschier.



## Eh bien voici...

J'étais pourtant bien parti aujourd'hui avec la ferme intention de vous parler de choses gentilles, d'athlètes polis et colorés qui ont ensoleillé le village et les sites de compétition, du gabarit impressionnant du cycliste français Daniel Morelon, des promesses du cycliste canadien Gord Singleton, du délicieux café expresso qu'on peut boire au centre de presse du vélodrome, ainsi que d'un tas d'autres trucs qui ont fait de ma journée d'hier une succession d'événements agréables, mais il a fallu que deux ou trois pauvres types viennent mettre leurs gros pieds dans les plats pour me faire changer d'idée.

Ainsi hier soir, on apprenait que Louise Leblanc, un des plus sérieux espoirs de l'équipe canadienne d'escrime, (elle a 18 ans et vient de se classer 10e aux derniers championnats du monde junior) a été expulsée de l'équipe olympique il y a plus d'une semaine après l'avoir appris de la bouche d'un journaliste. Son nom apparaissait toujours sur la liste des participants et la Fédération canadienne n'a pas cru bon de le mentionner au public. La raison officielle est tellement absurde qu'on se demande s'il faut en rire ou en pleurer. Mlle Leblanc, lors d'un récent supposé stage de perfectionnement à Paris a décidé de quitter après cinq jours, jugeant que le programme ne lui était plus d'aucune valeur.

Le pire c'est qu'elle ait attendu cinq jours avant de décider de plier bagages tellement ce stage était mal préparé, ridicule et maladroit. Toute l'équipe qui s'est rendue à Paris pour rien en est revenue écoeurée d'avoir perdu du temps, de l'argent et surtout d'avoir interrompu sa préparation pré-olympique. Mlle Leblanc, sentant qu'elle n'avait rien à faire là, est revenue au pays pour apprendre quelques jours avant les Jeux qu'elle ne faisait plus partie de l'équipe canadienne d'escrime.

A force d'écoeurer les francophones et les Québécois, les dirigeants des fédérations canadiennes sont vraiment en train de se couvrir de ridicule. Ce n'est même plus subtil. Si Mlle Leblanc s'appelait Louise White, son geste serait passé complètement inaperçu, et si vous croyez que j'exagère, parlez-en avec n'importe lequel des athlètes francophones ou québécois de la délégation canadienne aux Jeux. Mais, attendez de préférence la semaine prochaine, s'ils venaient à révéler ce qui se passe vraiment, ils seraient sûrement expulsés de l'équipe... C'est d'ailleurs ce que souhaite ardemment l'ensemble des fédérations canadiennes.

Après nous avoir amené un tricheur pentathlonien, voilà maintenant que l'URSS tente de soudoyer des juges en plongeon et qu'elle décide de se retirer de la compétition de water-polo parce qu'elle se voit dans l'impossibilité de décrocher une seule médaille.

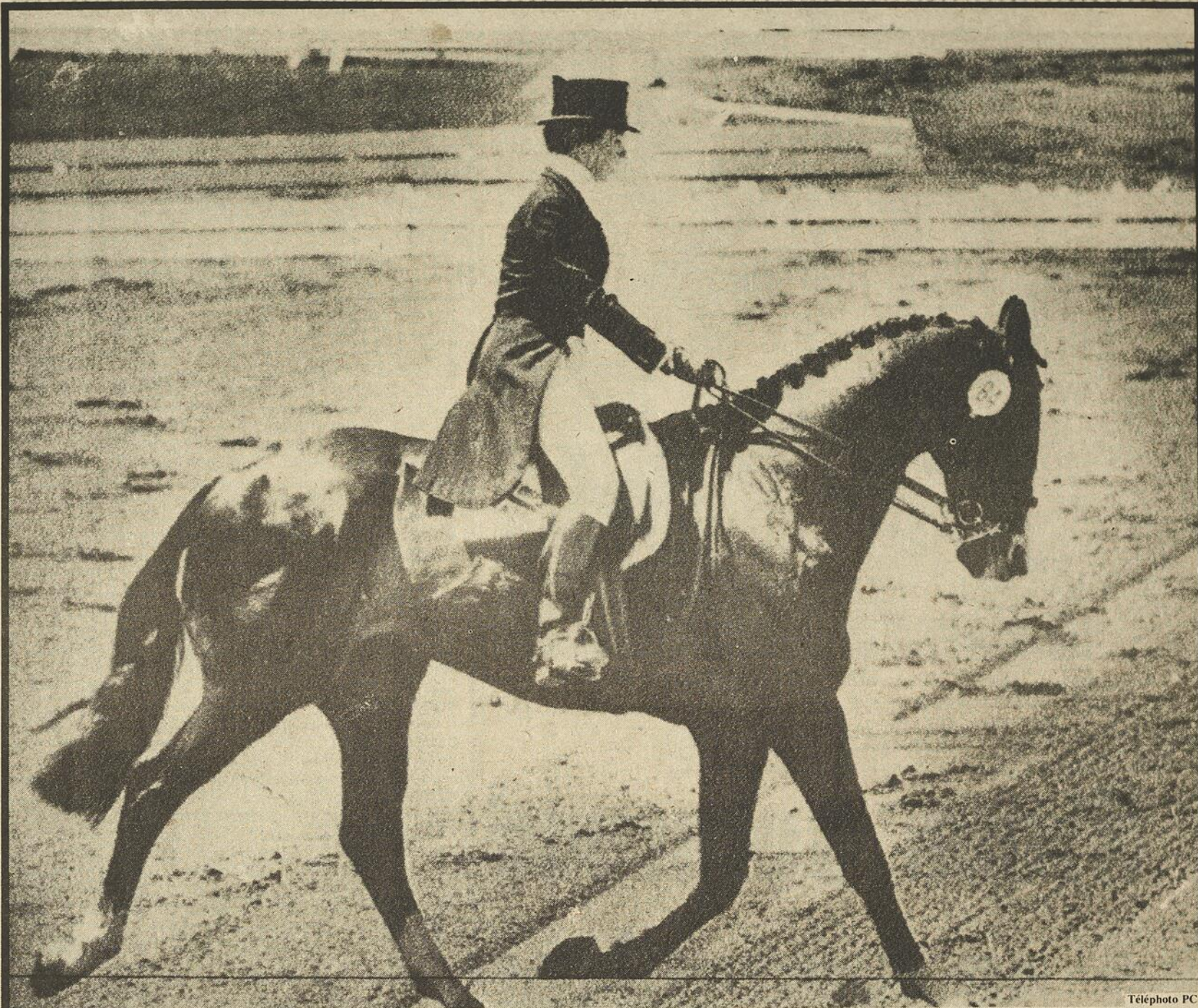
Quand on parle de médailles d'or, nos petits copains soviétiques perdent rapidement le peu de sens de l'humour qui les caractérise si bien. Pour eux, les principes de l'olympisme sont clairs, nets et précis: Tu gagnes tout ou tu fous le camp. Les histoires d'esprit olympique, de participation, de rencontre fraternelle universelle, c'est bon pour les pays décadents de l'ouest.

Champions du monde de water-polo l'an dernier, les Soviétiques se sont écroulés à Montréal et ne peuvent plus maintenant espérer mieux qu'une septième place. Et c'est avec la subtilité d'un 747 qu'ils ont déclaré hier que la moitié des joueurs de leur équipe étaient malades, y compris le gardien de but. Heureusement personne ne les croit... encore.

Simultanément, on apprend que des officiels soviétiques ont proposé à des officiels américains des échanges de bons procédés lors des compétitions de plongeon. Des procédés du type: "Tu notes bien ma plongeuse et je note bien le tien..." Mais, personne n'est ému, ça se fait depuis longtemps et il suffit d'avoir le même nombre de juges américains et soviétiques à une compétition pour que le tout s'équilibre.

Il y a aussi un entraîneur sud-coréen qui a proposé hier soir \$1,000 à un arbitre brésilien pour qu'il favorise la victoire de son équipe de volley-ball... On va rigoler à Moscou en 1980, je vous en passe un papier.

Jean-Marc Desjardins



Téléphoto PC

# DIANE SUFFI PRESSI

MONTREAL (PC) — La pentathlonienne Diane Jones, de Saskatoon, se sentirait mieux si le public et les journalistes canadiens cessaient de la percevoir comme le principal espoir du Canada aux Jeux olympiques.

«Il y a déjà assez de pression à être une Cana-

# NADIA DIV



Téléphoto PC

## HÉLAS POUR LA PRINCESSE, "GOODWILL" A MONTRÉ TROP DE COEUR!

BROMONT (AFP) — Sous le regard de la reine Elizabeth et du prince Philip, la princesse Anne est entrée, jeudi, dans l'arène des Jeux olympiques sur son cheval "Goodwill" pour l'épreuve de dressage du concours complet d'équitation.

Hélas, le cheval de la princesse a montré trop de coeur pour cette épreuve de raison.

"Goodwill" s'est laissé aller à un galop impétueux alors qu'il s'agissait d'exécuter un trot allongé. Et, plus d'une fois au cours de la reprise, il s'est mis

en défense.

Les juges ont cependant accordé à la princesse et à sa monture 91,25 points, score honorable. Il est vrai que la princesse n'escomptait pas un trop bon score à cette épreuve. Elle espère que "Goodwill" donnera la mesure de son pérçant dans le cross.

De nombreux spectateurs étaient venus spécialement à cette épreuve pour voir la princesse.

## TIR: PREMIÈRE MÉDAILLE POUR UNE FEMME...

(PC) — Margaret Murdock a bataillé pour conquérir le monde des tireurs masculins au tir à la carabine depuis son enfance. Elle a gagné son point en remportant une médaille d'argent dans le tir

à la carabine de petit calibre, trois positions, ratant la médaille d'or par une technicalité, car elle a affiché le même nombre de points que le vainqueur, son compatriote américain Lanny Passham.

Ce fut un triomphe et aussi un désappointement pour la première femme à remporter une première médaille dans le tir olympique ordinairement réservé aux hommes.

«Je ne dirais pas que j'ai passé toute ma vie à lutter contre les hommes, mais ce fut tout un combat tout simplement pour commencer à tirer. Il est suffisant d'avoir gagné une médaille d'argent, cela aidera ce sport et les femmes dans cette discipline».

Elle a dû combattre le préjugé du sexe dès le début. Mon père m'a enseigné à tirer et j'ai participé à

ma première compétition à l'âge de 11 ans, mais, à mon arrivée à l'université du Kansas, on ne m'a pas permis de tirer parce que j'étais une fille.

«Finalement, on m'a acceptée au sein de l'équipe, mais les équipes rivales se sont alors opposées».

Maintenant, Murdock est très respectée par ses coéquipiers, si bien que le champion Bassham a qualifié de "stupide" le règlement empêchant de donner deux médailles d'or, «ce qui aurait dû être le cas cette fois-ci».

La prodigieuse Nadia Comaneci a obtenu deux autres médailles d'or hier soir au Forum décrochant les honneurs à la poutre et aux banes asymétriques.

**LE JOUR** *vie et culture*



**LA CHAMBRE NUPTIALE PP. 16-17**

le vendredi 23 juillet 1976, LE JOUR 13

(photo Claire Beaugrand-Champagne)

## La télé d'été, suite

(suite de la page 15)

gorge). Rougeau, on va te tuer...

Rien de moins! Des choses semblables sont inacceptables. Beaucoup d'enfants (jeunes ou adultes) écoutent la télévision le samedi après-midi et des déclara-

tions semblables peuvent, à la longue, influencer leur comportement. Le CRTC, qui fait parfois des semonces concernant la violence à la télévision, se doit d'intervenir dans des cas comme celui-là. Sinon, tout sera toléré et si vous avez déjà vu des émissions de lutte comme on en diffuse dans certaines villes de l'ouest des États-Unis, vous savez que la folie humaine n'a guère de limites.

Voilà, ce sont des cas de fraudes des consommateurs de télévision que nous sommes. "Consommateurs avertis" pourrait peut-être s'en occuper... avant d'entamer une enquête sur la qualité des émissions dites de consommateurs!



**23 JUILLET**  
**FUNK JAZZ AND FUNKY**  
Johanne Desforges et son groupe

**24 JUILLET**  
**JAZZ QUATRIÈME DIMENSION ZAK**

ENTRÉE \$2.50

Permis complet 844-6028 Restaurant  
286 D. Ste-Catherine 861-0657 ouvert



Achat et vente  
De disques usagés

# les choix du jour

## Télévision

**Appelez-moi Lise (R.C.)** à 12h30 et en reprise à 23h. Entrevues avec deux personnalités de passage à Montréal. Chanson concours, "Revenez à Montréal", pour la fermeture des Jeux, interprétée par Pierre Lalonde, paroles de Robert Gauthier, musique de François Dompierre.

**Québec U.R.S.S. (R.C. canal 9)** à 19h. Documentaire sur la Russie, animateur Pierre Tremblay.

**Les Jeux de la XXIe Olympiade (R.C.)** à 23h30. Entrevues et rétrospective des faits saillants de la journée.

## Théâtre

Au théâtre expérimental de Montréal, "Garden Party" de Victor Lanoux, avec Ro-

bert Gravel, Louise Laprade, Jacques Lavallée, Nicole Lecavalier, Pol Pelletier, Pierre Pesant, Anne-Marie Provencher, Alice Renford et Jean-Pierre Renford.

Au théâtre des Prairies "Je veux voir Mioussov", comédie de Valentin Kataiev, avec Roger Lebel, Françoise Faucher et Jean Duceppe.

## Cinéma

A l'Elysée, "Bulldozer", de Pierre Arel, avec Mouffe, Pauline Julien et Guy L'Ecuyer.

Au cinéma de la Place Ville Marie, petite salle, All the President's men.

A la Suite, Jim et Bertrand. A l'Évêché, Espace et Fabienne Thibault.

## d'une exposition à l'autre

par Diane Bélec

La Société du Vieux Presbytère de Deschambault organise, à l'intention des personnes intéressées à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine québécois, une exposition ayant pour thème "La cabane à sucre" qui se tient actuellement au Vieux Presbytère de Deschambault (comté Portneuf) jusqu'à la fin d'août, du lundi au vendredi, de 9h à 17h et les vendredis, samedis et dimanches, de 9h à 21h.

Ouverture de l'exposition des oeuvres des peintres, sculpteurs, graveurs et tisserands, membres de la Société des artistes professionnels du Québec, à compter d'aujourd'hui, au rez-de-chaussée de la Tour La Cité, angle des rues des Pins et du Parc, à Montréal.

L'artiste-peintre Paul Monette expose présentement sa collection de tableaux abstraits, au restaurant Chez son père, 5316, avenue du Parc, Montréal.

Outre ses collections permanentes, le musée McCord, 690 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, tient une exposition de photographies, costumes et accessoires sportifs du Canada d'autrefois en l'honneur des Jeux olympiques de Montréal. Le public peut visiter le musée, du mardi au dimanche inclusivement, de 11h à 18h, jusqu'au 1er août.

Exposition des oeuvres de Desmarais, peintre et de Lise Marielle Fortin, macramé, jusqu'au 10 août, à la galerie "Le Gobelet", 8405,

boul. Saint-Laurent, Montréal.

Le Centre d'Art Saint-Laurent à l'Île d'Orléans présente, pour une semaine encore, une exposition de dessins et de gravures du peintre-graveur Michel Champagne intitulée "Anthurium". Ce catalogue fut réalisé en collaboration avec le poète Jean Tourangeau et termine le cycle de la "Suite Martini-quaise" exposée l'an dernier à Québec, à Montréal et à Paris.

"Métiers d'art 2", tel est le titre d'une exposition qui prend l'affiche jusqu'au 10 septembre au Centre culturel canadien de Paris. Dix artistes participent à cette exposition préparée avec minutie et prudence. Ce sont: Madeleine Chisolm, Doucet-Saito, Robert Held, Enid LeGros, Charlotte Lindgren, Walter Ostrom, Dora DePedery-Hunt, William Reid, Carole Simard-Laflamme et Jacques Troalen.

Exposition de groupe (peinture, macramé, sculpture et céramique), à la galerie Les Artistes indépendants du Québec, 1348, rue Lafontaine, Montréal (jusqu'au 31 août).

A la Galerie Knobb-Salamandre, 1465, rue Crescent, Montréal: oeuvres du peintre Michel Pellus (jusqu'au 2 août).

Les tableaux multidimensionnels de Claude Goulet seront exposés, jusqu'au 9 août, à la galerie l'Apogée, 37, rue de l'Église, à Saint-Sauveur-des-Monts.

# rue saint denis

**FLEURISTE ST LUC**

1085 A St-Denis - Montréal

Tél.: 842-3987  
3988



authentique

La Centrale d'Artisanat du Québec 1450 St-Denis tel. 849-9415



**ANDRÉ ET MICHEL GAGNON**

4012 ST. DENIS  
MTL. 843-8410

CÉRAMIQUE - POTERIE  
BOUTIQUE D'ARTISANAT



**S.A.P.Q.**

La société des artistes professionnels du Québec expose à

La Tour **La Cité**

du 23 juillet au 12 août 1976

av. du Parc et av. des Pins

tous les jours de 10h à 19h 845-1739



galerie **claudeluce**

ARTISTES DE LA GALERIE

Daniel BIGRAS  
Kittie BRUNEAU  
Denyse GERIN  
Jean LETARTE  
Renée MARTIN  
Michel PICOTTE  
Jean-Guy TREMBLAY

jusqu'au 31 juillet

1637 St-Denis, Montréal, Québec

TEL 849 8502

mar. merc. de 14 à 18 hres jeu. a vend. de 14 à 21 heures  
Sam. de 12 à 17 hres Ferme dim. et lun.

# Jacqueline Avril

Conseiller publicitaire

Tél.: 331-8961

Galerie

Boutique

Maison d'enseignement

## théâtre les ancêtres

22, 23, 24 JUILLET

# ANNE JOYAL

Spectacle à 21h.

RÉSERVATIONS 1-819-395-2466 395-2253

**ST-GERMAIN**, sortie 105 de la route 20  
entre Québec et Montréal

Du 20 juillet au 7 août

**Sculptures Africaines**

du

**ZAÏRE**

Art classique  
et sculptures esquimaudes



galerie  
**bernard  
desroches**

1194 ouest, rue sherbrooke, montréal

842-8648

Lun. au SAM. de 10 à 17:30 Hres.

DIM de 13h à 17h

# radio-télé

Et cette bonne vieille télé d'été... sans les Jeux

## Un cas de fraude des consommateurs

par Marc Gilbert

La télévision est un produit de consommation comme les autres. Un produit qui coûte cher: les contribuables paient le financement de Radio-Québec et de Radio-Canada et, d'autre part, les compagnies nous font payer, en haussant leurs prix, la publicité qu'ils achètent à la télévision privée ou à R.-C. Eh bien, la télévision nous fraude souvent. D'abord, les téléspectateurs n'ont aucun contrôle sur elle; il n'existe aucun comité de surveillance ou consultatif. Quant aux télédiffuseurs, ils font à peu près tout ce qu'ils veulent et ils décident notamment des budgets qui seront consacrés à leurs productions. Ils décident surtout de l'étalement de ces budgets et ils peuvent par exemple décider de "mettre le paquet" sur une émission de variétés qui rapporte beaucoup et de réduire le budget d'une émission d'information, de laquelle ils ne retirent aucun revenu publicitaire.

### La bonne volonté

Remarquez que lorsqu'on se sent fraudé, ce n'est pas toujours le résultat d'une attitude malsaine du télédiffuseur. Non, non, par exemple, je regardais l'autre

lundi "Réseau-Soleil", "Réseau-Soleil", c'est l'émission qui remplace pendant l'été "Femme d'aujourd'hui". Et le lundi soir, on reprend l'émission qui a été la plus remarquée au cours d'une semaine précédente.

Mais "Réseau-Soleil", comme son titre l'indique, est produit par toutes les stations du réseau de Radio-Canada. On défend ainsi un grand principe: celui qui veut qu'un réseau de télévision fonctionne dans les deux sens et non pas seulement de la tête du réseau vers les stations affiliées. Mais parfois, ces stations affiliées n'ont pas tous les moyens pour produire des choses extraordinaires.

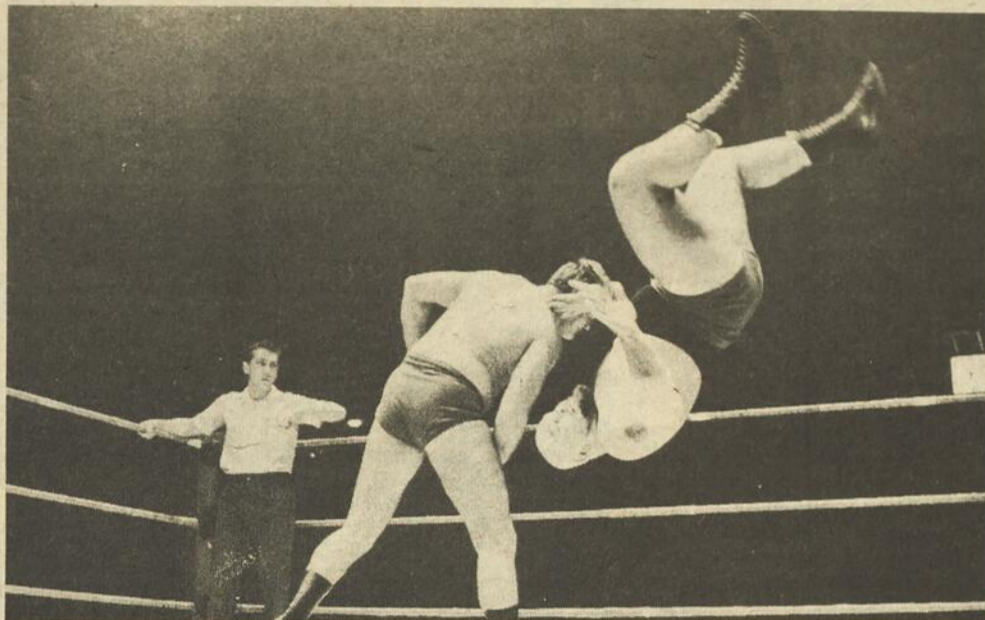
Bref, l'émission de ce lundi soir était produite par la station de Québec et portait sur le soleil ("Réseau-Soleil"...!). C'était pas très fort. C'était même faible, particulièrement quand on interviewait une dizaine de personnes qui arrivaient à l'aéroport, en provenance du sud, (Haïti, par exemple) et qu'on leur demandait pourquoi, en plein hiver, elles avaient été se réfugier dans ces îles paradisiaques. Le croiriez-vous, toutes ont répondu que c'était pour le soleil et la chaleur!! On s'en doutait. On n'avait pas besoin de toutes ces entrevues

pour en arriver à une conclusion semblable. Si au moins, un de ces voyageurs avait répondu qu'il était allé dans le sud pour jouer dans un casino, ça aurait été original. Mais non, même pas!

Et ce merveilleux "vox populi", était suivi d'une entrevue, ma foi un peu complaisante, avec une directrice de relations publiques d'une grande compagnie aérienne. On y parlait beaucoup de "l'astre" (le soleil) et on y apprenait entre autres que le sud est maintenant ouvert autant aux jeunes qu'aux vieux et autant aux femmes qu'aux hommes! Bon, Radio-Canada ne voulait sûrement pas nous présenter une émission de piètre qualité. L'idée était même bonne sauf que ce fut un échec complet. Et, pour nous, consommateurs de télévision, c'était un citron qu'on venait de se faire passer.

### Les vieilleries

Les émissions de télévision, contrairement aux bons vins, ne vieillissent pas toujours avec bonheur. Télé-Métropole est un peu le champion des vieilleries. Par exemple, le "10" nous présente, sans broncher et sans remord, "La famille Stone", le dimanche après-midi. C'est une émission qui a toujours été nulle et comme elle doit passer au petit écran



"On va le massacrer"

Photo Antoine Désilets

depuis au moins quinze ans, il serait temps qu'on s'aperçoive qu'aucune amélioration n'est perceptible dans son cas. La même constellation s'applique pour "Les Arpents verts" qu'à peu près seuls les jeunes "freaks" de la campagne doivent apprécier après un bon "joint".

Mais tout ça n'est rien! J'ai cru que j'halluciniais lorsque j'ai vu samedi dernier le générique de "Papa a toujours raison". Eh oui, le "10" ose présenter le samedi après-midi la version française du célèbre "Father knows best". Je pense que cette série-là a été tournée avant la guerre de Corée. A cette époque-là, on ne connaissait pas encore Marilyn Monroe, personne ne croyait que l'homme irait un jour sur la Lune, et il n'y avait pas encore de conflit de

générations. Les enfants d'ailleurs étaient très laids!

La seule chose qu'on puisse dire, c'est que Télé-Métropole aurait raison si cette série était présentée comme étant un documentaire sur une autre époque. Seulement, lorsque "Papa a toujours raison" est incluse comme émission normale dans une programmation normale, c'est un voyage dans le temps qu'on nous offre! Evidemment, on peut toujours prétendre que la nouvelle génération n'a jamais vu cette série et que, pour elle, c'est une découverte.

### La violence

Il y a toutefois des choses plus regrettables. Tout de suite après "Papa a toujours raison", le "10" présente "Sur le matelas".

Même quand on est opposé à toute forme de censure, il y a des choses intolérables. L'autre samedi par exemple, l'animateur de l'émission interviewait le célèbre Eddie Creachman, gérant de lutteurs dits cochons, comme Abdullah the Butcher, et plusieurs autres. Eddie Creachman voulait que son champion obtienne un combat contre Jacques Rougeau (c'est un bon). Et il disait: "On va le massacrer! Rougeau, y'a perdu un doigt dans un accident. Ben, pour le combat, m'a m'amener un couteau, pis m'a y trancher toute la main, pis toute le bras, en petits morceaux... Pis après, m'a y couper la gorge avec mon couteau (geste du couteau sous la

(suite à la page 14)

### Programme Arts et Culture

Le Conseil canadien des arts populaires, en collaboration avec IBM Canada Ltée et Multiculturalisme, Canada, présente le

**Festival canadien des arts populaires**

Entrée libre.

Spectacle des chants et danses qui constituent l'héritage culturel de notre pays.

**IBM**

Place des Nations  
Tous les jours  
du 18 au 31 juillet  
à 16 heures et à 20 heures

### Programme Arts et Culture

Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

**LA VEUVE JOYEUSE**  
FRANZ LEHAR

HEATHER THOMPSON  
ANDRÉ JOBIN

JACQUES LETOURNEAU  
JEAN DESLAURIERS  
CHARLES DUMAS

**Théâtre Maisonneuve**  
Place des Arts  
28, 30 et 31 juillet, 20h30  
Billets: \$10, \$8, \$6, \$4.

### Programme Arts et Culture

Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

**COGNÉ FOU**

Spectacle de musique, de percussions et de répercussions...

avec  
Charlot Barbeau  
Denis Farmer  
Ysengoud Knhor  
Yves Lafrenière  
Mathieu Leger  
Claude Meunier  
Richard Perrotte  
Judy Richards  
Michel Rivard  
Christiane Robichaud  
Robert Stanley  
Estelle Ste-Croix  
André Vincelli

photo: Denise Arsenault

PRODUCTION BEAU BEC

**Salle Wilfrid-Pelletier**  
Place des Arts  
25 juillet, 20h30  
Billets: \$6, \$5, \$4, \$3.

le vendredi 23 juillet 1976. LE JOUR

## Un opéra de Tchaïkovsky d'après Pouchkine

# "La Dame de pique"

Sur  
disque

par Gilbert Poulin

**TCHAIKOVSKY:** La Dame de pique. Opéra en trois actes. Interprètes: Vladimir Atlantov (Hermann), Vladimir Valaitis (Tornsky), Andrei Fedoseyev (Jeletzky), Valentina Levko (La Comtesse), Tamara Milashkina (Lisa), Galina Borisova (Pauline) et autres. Chœurs et orchestre du Théâtre Bolshoi, dir.: Mark Ermler. Columbia/Melodiya M3-33828. Coffret de trois disques.

Dix jours après la création de "La belle au bois dormant" Tchaïkovsky part pour Berlin, puis pour Florence où il arrive vers la fin de janvier 1890. C'est là qu'en quarante-quatre jours, il écrit "La Dame de pique" — son 10e opéra — sur un livret de son frère Modeste, d'après la nouvelle de Pouchkine.

La scène se passe en Russie, à la fin du 19e siècle. Hermann, qui a la passion du jeu, apprend qu'une vieille comtesse surnommée "La Dame de pique" connaît un moyen infailible de gagner aux cartes. Une nuit, il pénètre dans sa chambre pour exiger d'elle son secret. La Dame de pique meurt de frayeur avant d'avoir pu le lui révéler. Son fantôme poursuit Hermann et lui apprend quelles sont les cartes maîtresses qui gagnent à tout coup. Hermann, sûr de triompher, engage au jeu toute sa fortune. Mais il perd et se perce le coeur d'un coup de poignard.

Un sujet bien fait pour Tchaïkovsky dans lequel il put s'identifier à ce héros romantique et solitaire poursuivi par un implacable destin, fut-ce en noircissant encore l'histoire et en la terminant plus tragiquement encore.

"Ce matin, j'ai terminé mon opéra, écrit Tchaïkovsky, le 3 mars 1890. Pendant que je composais le dernier chœur et que j'en arrivais à la mort d'Hermann, j'ai éprouvé une telle compassion pour lui que j'ai été pris d'une crise de larmes. Mais ces larmes m'étaient infiniment douces et j'en ai compris la raison, je venais d'éprouver une profonde sympathie pour mon héros. Tout compte fait, cet opéra me semble réussi."

Il n'existe sans doute aucun autre compositeur à la fois aussi populaire et mal



Teresa Kubiak dans le rôle de Lisa et Jon Vickers dans le rôle d'Hermann.

Sur  
scène

### La Dame de pique à Ottawa

Depuis le 17 juillet au Centre national des Arts d'Ottawa, on présente "La Dame de pique" qui garde d'ailleurs l'affiche jusqu'au 26. Pour cette production (en version anglaise), qui s'inscrit dans le cadre de Festival Canada, on a rassemblé une équipe de renommée internationale (on ne se prive de rien au CNA, ce n'est pas l'argent qui manque!): les chanteurs Jon Vickers, Maureen Forrester, Teresa Kubiak et Allan Monk, le metteur en scène Vaclav Kaslik, la chorégraphe Celia Franca et le décorateur Josef Svoboda.

Svoboda, l'un des plus célèbres scénographe de l'heure (il signa, entre

autres, les décors de la "Carmen" de Bernstein) est à l'origine (avec Kaslik) du fameux système de la Lanterne Magique. Pour "La Dame de pique", Svoboda a imaginé des décors en noir et blanc "propres à solliciter les hantises du héros" de Tchaïkovsky. Par ailleurs, Kaslik, dans sa mise en scène, se propose de "saisir la signification profonde de l'oeuvre". C'est Mario Bernardi qui sera au pupitre de l'Orchestre du Centre national des Arts.

"La Dame de pique" est encore présentée demain, le 24, et lundi, le 26, à 20h. Pour renseignements: 877-6550 (Montréal), 770-9193 (Hull) ou 237-4400 (Ottawa).

compris que Tchaïkovsky. Occidental par la forme — à mi chemin entre le romantisme et le classicisme, formé surtout à l'école de Schumann et de Berlioz, d'une part et Beethoven et Mendelssohn, de l'autre — Tchaïkovsky est le plus intimement russe des musiciens par son expression dont les clés nous échappent, vu qu'elles sont uniquement affectives.

Si une bonne partie de sa vaste production mérite sans doute des reproches d'académisme, de vulgarité, de boursoufflure, voire d'hystérie, on ne saurait nier la puissance dramatique de "La Dame de Pique", une partition inégale mais étrange et colorée.

### L'enregistrement

D'abord, précisons que la gravure que nous pré-

vingtaine de disques dont trois opéras complets: "La vierge d'Orléans" de Tchaïkovsky, "Guerre et paix" de Prokofiev et la présente version de "La Dame de pique".

Je crains fort cependant que cet enregistrement médiocre ne donne qu'une bien mauvaise idée de la valeur réelle de l'ouvrage de Tchaïkovsky. La faute en revient en grande partie à la direction impersonnelle et routinière de Mark Ermler et à la mauvaise qualité de la reproduction sonore. L'ensemble laisse une impression de travail bâclé. Le volume et la perspective sonore varient constamment, à tort et à travers, souvent au cours d'une même scène. Un exemple parmi bien d'autres: la scène de la caserne.

Quant à la distribution, sauf Vladimir Atlantov et Galina Borisova, aucun des principaux interprètes ne se distingue particulièrement. Atlantov a une belle voix de ténor dramatique, un peu faible à l'aiguë mais solide et généreuse dans le médium et le grave. Hermann est un personnage complexe et Atlantov arrive à lui donner une certaine apparence de vérité. Borisova, une voix de mezzo bien posée, au timbre rond et ferme, se distingue surtout par un très beau phrasé, notamment dans l'air "Produgi milyye".

Les autres interprètes déçoivent. La voix du soprano Milashkina est mise à dure épreuve (Milashkina chante le rôle de Lisa avec plus d'assurance dans la version Angel). Dans les sons élevés, la voix perd de sa couleur et de sa souplesse. Fedoseyev est un baryton léger dont la pureté du phrasé est admirable mais il manque nettement de présence et ne parvient jamais à imposer le personnage de Jeletzky. Le baryton Vladimir Valaitis fait un Tornsky convenable mais la voix est graveleuse et assez désagréable. Valentine Levko est une Comtesse satisfaisante, ni meilleure ni pire que dans la version Angel.

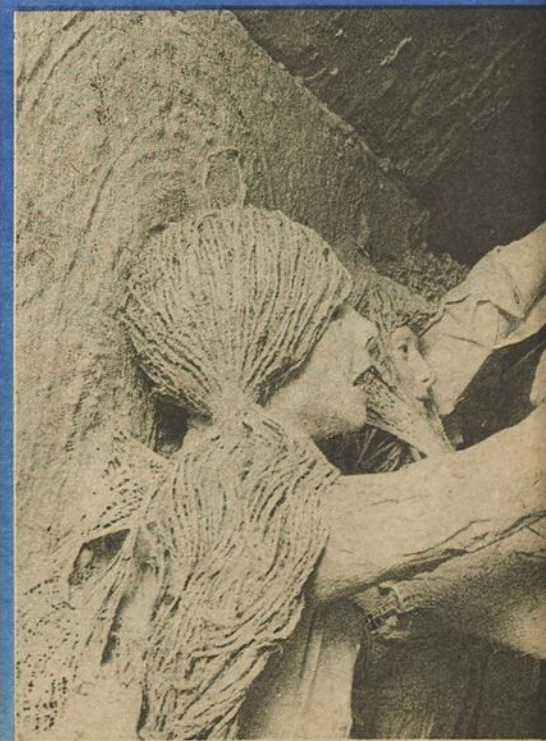
Quant aux rôles secondaires, sauf celui de la gouvernante chanté par Gregorieva, ils sont tous interprétés avec la plus complète indifférence. Evidemment, les chœurs, comme dans la plupart des enregistrements réalisés en URSS, sont exceptionnels.

La seule version parfaitement recommandable de "La Dame de pique" reste donc toujours celle de Boris Khaïkin. Malheureusement, elle n'est plus disponible. Mais tôt ou tard, elle devrait reparaitre dans les catalogues canadiens.

## Francine Larivée



photos Claire Beaugrand-Champagne



“La Chambre nuptiale, c’est avant tout un outil d’animation”

# “Un cri de détresse, l’impuissance à changer”

par Rose-Aimée Bergeron

“La Chambre Nuptiale, c’est avant tout un outil de travail pour en arriver à faire de l’animation avec le public”. C’est en ces termes que Francine Larivée me décrivait cette longue réalisation dont elle est à la fois conceptrice et coordonnatrice. “Nous avons dû mettre au moins 45.000 heures de travail sur ce projet, les gens qui y ont participé gagnaient à peine le salaire minimum et cela, pendant un an et demi! C’est une des raisons pour lesquelles je refuse qu’on se serve de la Chambre Nuptiale pour en faire un outil d’exploitation rentable”.

Parmi ces gens qui visitent chaque jour la Chambre Nuptiale, aucun n’a le droit de prendre des photos, qu’ils soient photographes professionnels ou amateurs tout simplement. D’ailleurs, Francine veille elle-même à ce qu’on respecte cette règle. “Je trouve qu’un projet comme celui-là, nous a coûté tellement d’efforts que ça exige au moins un minimum de respect devant la qualité et la quantité de travail mis là-dessus. Il faut aussi que les gens se déplacent pour venir voir ça, c’est très important, sinon on aurait pu faire une émission de télévision tout simplement”.

## Un outil de réflexion

En plus d’être un médium en trois dimensions, la Chambre Nuptiale se veut aussi un outil pour faire parler les gens sur leur rap-

port de couple, sur le mariage aussi, cela devient en quelque sorte, un lieu de réflexion.

“Je pense que le public est disponible à parler, à réfléchir. On reçoit toutes sortes de commentaires, mais dans l’ensemble, les gens nous disent “merci, ça nous aide”. En faisant le tour de la Chambre Nuptiale ils viennent de se confronter avec leur vécu, avec leur réalité. Il y a même un enfant qui est venu nous dire “Je sais ce qui m’attend si je veux me marier”.

“Sur les milliers de personnes qui ont visité la Chambre Nuptiale, jusqu’à maintenant, bien peu en sont ressortis sans éprouver un certain trouble, ou sans éprouver des réactions ou très positives, ou très négatives, face à cette réalité du couple et du mariage présentée de façon provocante.

“Les femmes surtout, sont profondément touchées, peut-être parce qu’elles sont domestiquées, et qu’elles le subissent beaucoup. Elles sont peut-être aussi plus près de leur réalité, du temps, de leur vie intime. Il y en a une l’autre jour qui pleurait, tellement elle était bouleversée. “C’est très dur ce que je viens de voir m’a-t-elle dit, mais ça me fait du bien, c’est très positif, finalement”.

—Et la réaction des hommes?

La réaction des hommes est très partagée. Jusqu’à 30 ans, leur réaction est très bonne, mais de 30 à 45 ans, on peut dire que ça les fait rire, tout simplement. Par contre, certains reviennent avec leurs femmes, d’autres sont scandalisés, ça dépend, je pense, de l’individu, de sa génération. Les couples d’une cinquantaine d’années ont aussi beaucoup de difficultés à accepter cette réalité, c’est normal si on considère à quel point ils sont imprégnés de religion, à quel point aussi ils ont accepté toute leur vie de faire des compromis avec la société.

## Un cri de détresse

“Mais tu sais, il y a aussi des gens assez âgés qui viennent nous voir. Leur réaction est souvent amusante, ils pensent que les jeunes d’aujourd’hui ont des idées bien différentes de celles de leur génération, mais cela ne les empêche pas de trouver cela beau. Il y en a même un qui est revenu avec son “chum”. Ensuite il y a les enfants qui semblent bien impressionnés par les personnages, il y a les couples aussi, qui autant que possible regardent cela d’un oeil extérieur, pas impliqué du tout. Souvent ils désirent entrer ensemble, mais quand on leur explique que les visites se font une à une, ils rebrous-

sent chemin. S’ils insistent pour entrer ensemble, on finit par leur dire que c’est un pavillon sur l’autonomie, ils comprennent vite. Si tu savais aussi, tout le “crouzage” qui se fait à l’intérieur de la coupole, c’est incroyable!” Cette longue démarche, intellectuelle qu’est la Chambre Nuptiale, en plus d’exiger 45.000 heures de travail, a aussi nécessité un budget de 200.000 dollars. Des organismes tels le Secrétariat d’État et le Conseil du statut de la femme (fédéral et provincial), le ministère de la Main d’œuvre, (P.J., P.I.L.), le ministère des Affaires culturelles (développement régional, COJO, service des Arts plastiques), ont accordé une aide financière à la Chambre nuptiale.

Mais, même si ce projet a nécessité un gros budget, une main-d’œuvre considérable et des efforts constants, il semble que le but premier de La Chambre nuptiale soit atteint: faire parler les gens, les faire s’exprimer, et surtout leur faire prendre conscience de leur réalité.

“Si on veut que la société évolue, je pense qu’il faut qu’on transforme ses rapports intimes. Il faut qu’on endosse nos manques et nos besoins. Tant et aussi longtemps qu’on n’aura pas fait ça, il est inutile de songer à un changement. La chambre Nuptiale, c’est un cri de détresse, c’est l’impuissance à changer!”

photos Claire Beaugrand-Champagne



# La bande dessinée

par Jacques Hurtubise

Comme dans tous les genres, les chefs-d'oeuvres sont rares, et la bande dessinée de science-fiction (BDSF pour les siglopathes) n'est pas épargnée.

Ainsi le Paul Foran de **Chantage à la terre**, de Gil et Monterd (Dupuis), malgré un dessin potable, déçoit par son scénario plus que médiocre et sa finale sans surprise. Il en va de même pour le Génial Olivier et sa SF scolaire où le gadget supplante le gag en importance et en intérêt. On cherche vainement le génie de **Génie, vidi, vici**, le dernier recueil de Jacques Devos dans lequel Génial Olivier met en branle toutes les fibres de son cerveau inventif pour rendre la vie impossible à ses professeurs. Encore une fois, le gadget prime sur l'humour.

Khéna et le Scrameustache reviennent, dans leur troisième album **Le continent des deux lunes**, avec une histoire honnête et bien racontée par Gos, un émule de Peyo, bien que cela n'ait ni la fraîcheur des **Schtroumpfs** ni la rigueur de Benoît Brisefer ou de Johan et Pirlouit.

De son côté, Ric Hochet (de Tibet et Duchâteau chez Lombard) aura fort à faire pour élucider le mystère entourant l'apparition d'extra-terrestres et le meurtre sanglant de villageois dans **Alerte! Extra-terrestres**, un "thriller" riche en suspense et en rebondissements.

Des chroniques des temps futurs nous parviennent deux séries à la fois différents et très semblables, Mathai-Dor et Simon du Fleuve, l'un relatant les périples de deux "primitifs" longtemps après la guerre atomique et l'autre la fuite et la guerre des marginaux contre une société totalitaire et inhumaine. Je ne connais que deux albums de Mathai-Dor de Victor de la Fuente, **La nuit des temps** et **La capture du feu**, et si le scénario déçoit parfois, le dessin, à lui seul, justifie l'existence de ces albums que l'on retrouve chez BD Hachette, Bande verte. Le Simon du Fleuve d'Auclair, dont le premier album vient d'être publié chez Lombard sous le titre **Le clan des centaures**, séduit à la fois par la vigueur du découpage et par le traitement de la ligne et des couleurs. Auclair s'impose peu à peu à mon esprit comme étant l'un des très très bons des-

sinateurs réalistes de notre époque et son style s'affermi constamment.

Et je termine en annonçant fièrement la parution de nouveaux albums de Tardi, ce jeune dessinateur français dont le style dénote à la fois du génie et de la folie dont on connaît déjà **Adieu Brindavoine** et **Le démon des glaces** chez Dargaud. Si **Le démon des glaces** n'aura finalement pas de suite en raison des conflits qui ont opposé Tardi à l'éditeur d'Astérix. Casterman, l'éditeur de Tintin, gagne les aventures d'Adèle Blanc-Sec, une jeune aventurière du début du siècle qui se trouve mêlée au mystère du ptérodactyle dans **Adèle et la Bête** et qui défait la secte secrète du Pazuzu, propageuse de la peste, dans **Le démon de la tour Eiffel**.

Bien que je n'en sois pas un maniaque irrécupérable, j'aime bien me considérer comme un amateur éclairé de la science fiction, ce genre littéraire qui, dit-on, serait né dans les publications consacrées aux faits et connaissances techniques au début des années vingt.

C'est du moins ce que j'ai lu dans la préface de Lester del Rey, auteur du recueil d'illustrations **L'art de la science-fiction 1926-1954** publié en version française aux éditions du Chêne, dans lequel on a réuni les meilleures couvertures des revues de SF américaines.

Il en va de même pour **One Hundred Years of Science Fiction Illustration** (Pyramid science fiction) d'Anthony Frewin qui en plus de couvertures rassemble des illustrations en noir et blanc qui paraissent à l'intérieur des revues pour illustrer des moments spécifiques des nouvelles SF.

L'intérêt de ces deux bouquins dépasse le rappel nostalgique du Space Opera et de l'époque de l'anticipation naïve; on y trouve bien plus, à bien y regarder. La science fiction a toujours été le médium par excellence pour exprimer les paranoïas de notre planète troublée, c'est pourquoi on peut presque considérer **L'art de la science fiction 1926-1954** et **One Hundred Year of Science Fiction Illustration** comme une rétrospective des peurs et des angoisses de la société nord-américaine depuis le début du siècle.

# livres

## Journaliste d'un parti "pas comme les autres"

par Evelyn Dumas

**Dominique DESANTI: "Les Staliniens. Une expérience politique. 1944/56." Grand Document Marabout. \$3.75**

Madame Desanti est entrée au Parti communiste français pendant la Résistance. Elle a été journaliste d'organes du Parti pendant les grandes années de la guerre froide. Elle s'est retirée tout doucement en 1957, après l'invasion de la Hongrie par les Soviétiques.

Dans ce récit à la fois précis et traversé d'émotion, sans rien renier de son passé, Madame Desanti trace le portrait passionnant de la politique vécue comme passion.

Il est facile aujourd'hui, après "L'Archipel du Goulag" et tant de témoignages, de juger ceux qui, dans l'après-guerre, dans les pays occidentaux, ont cherché leur phare à Moscou. Madame Desanti aide à les comprendre.

Parlant de sa réaction à l'expulsion de Tito du Kominform, D. Desanti écrit: "déjà j'étais atteinte de cette confusion entre sentiment et raison qui font de l'engagement politique une passion".

Nourri d'une documentation impressionnante aussi bien que des connaissances personnelles d'une journaliste qui a fréquenté les grands chefs communistes

européens et assisté à des événements historiques, l'ouvrage évoque en outre constamment l'expérience subjective. Vers la fin, la citation d'une phrase lancée à l'auteur par l'ambassadeur de Pologne à Paris, en 1956, prend tout son piquant: "Comme vous êtes vite passés d'une adolescence exaltée à une maturité désespérée. Un jour vous serez tous sceptiques."

Que fut le stalinisme, dans les partis-en-lutte (c'est-à-dire ceux d'Europe de l'Ouest, par opposition aux partis-au-pouvoir en Europe de l'Est dont les adhérents et les dirigeants demeurent tout aussi mystérieux une fois le livre fermé)? C'était faire taire la critique, montrer une confiance aveugle en la ligne du Parti. "C'est un axiome: toute mise en question, si indirecte soit-elle, sape l'édifice entier."

Le livre de D. Desanti explique bien comment on en vient là: par fidélité à la contre-société communiste, sous la pression des événements nationaux et internationaux. Bref l'amour, en

tout cas l'amour-passion, rend aveugle.

En appendice le mari de l'auteur, le philosophe Jean Toussaint Desanti (signataire d'un article célèbre à la défense des thèses de Lyssenko sur l'hérédité des caractères acquis) porte un jugement cruel sur les intellectuels qui ont renoncé à leur esprit critique pour suivre les directives du Parti. "Le moment est venu de se demander ce que le Parti donnait à l'intellectuel. Aujourd'hui je réponds sans hésiter: le simulacre du pouvoir. (...) le Parti donne d'emblée ce consensus qu'on est obligé de chercher durement dans une société ouverte. (...) Comment ne pas reconnaître (...) la bonne vieille volonté de puissance sous ce déguisement de message au prolétariat?"

J'avoue préférer la conclusion de Madame Desanti: "Peut-être le temps est-il venu de dire du stalinisme ce que nous disions au Parti de l'Eglise (que nous pensions en décadence) et placions au rang des "grands rêves troubles de l'humanité"."

## Vient de paraître

**Glossaire de la finance, de Marcel Lefebvre, Léméac, 284p.**

Un important travail de traduction du terminologiste et traducteur en chef de la Société centrale d'hypothèques et de logement, Marcel Lefebvre. Un glossaire essentiel pour tout ce qui touche la finance. Un des domaines où la traduction québécoise fait notoriété dans le monde entier. P.D.

**Culture territoire et aménagement, étude de Guy Dubreuil et Gilbert Tarrab, Montréal, Editions Georges Le Pape, 194p.**

Le premier livre d'une collection sur l'Urbanisme et l'aménagement du Territoire. Une étude exceptionnelle de Dubreuil sur les aspects anthropologiques de l'aménagement du territoire québécois depuis les amérindiens et à travers

tous les coins du Québec. Tarfeab se réserve les aspects sociologiques. Une étude originale qui devrait susciter beaucoup de réflexion et une réorientation de l'approche urbaine. G.D.

**Mes jolies jouets; Animaux de la ferme; 1-2-3, qui compte avec moi; Animaux du Zoo; Editions Fernand Nathan, image de Stéphanie Manchipp.**

Quatre livres minuscules (environ 8 pages). Le tout en carton fort, très résistant, idéal pour les tout jeunes enfants. Des illustrations très vivantes, colories amusants et significatif. Le petit format du livre en rend la manipulation facile pour l'enfant. Une bonne idée de cadeau pour les petits de 3 à 5 ans. Ils deviendront vite des compagnons de solitude tout en stimulant leur imagination. C.D.T.

THÉÂTRE DU HORLA st-bruno  
653-0501

1ère partie

**GERARD C'ÉTAIT SON NOM A GÉRARD MON MARI**

de PIERRE DUCEPPE  
AVEC LEO MUNGER YVON DUMONT  
DANIELE PANNETON MARCEL GAUTHIER

2e partie

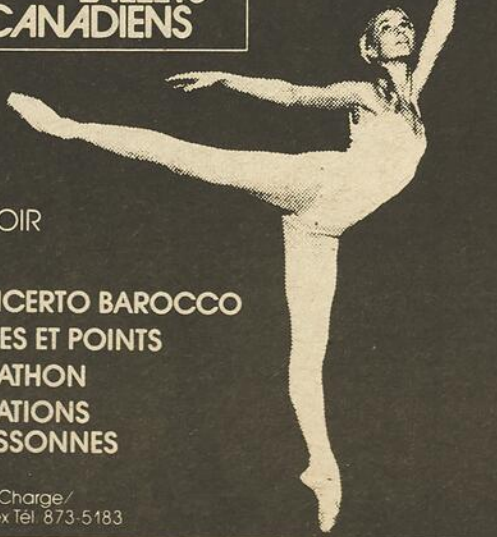
**LE GROUPE KE-BREIZ**

20h30 adm. \$3.00 du 6 au 31 juillet

Programme  
Arts et Culture

Billets en vente  
aux guichets  
et aux comptoirs TRS

LES GRANDS  
BALLETS  
CANADIENS



CE SOIR

CONCERTO BAROCCO  
LIGNES ET POINTS  
MARATHON  
VARIATIONS  
POLISSONNES

Master Charge/  
Chargex Tél. 873-5183

Expo-Théâtre  
Cité du Havre  
15 au 31 juillet, 20h30  
Billets: \$6, \$4.50.

Métro McGill Autobus #12  
Métro Peel Autobus #168

Programme  
Arts et Culture

Billets en vente  
aux guichets  
et aux comptoirs TRS

Tél.:  
861-0563

**L'ouvre boîte**

de victor lanoux  
mise en scène jean-louis roux  
décors paul bussières  
costumes lydia randolph

jean-louis roux

yvon deschamps



Théâtre du Nouveau Monde

15 au 31 juillet, 20h30  
Billets: samedi, \$5.50, \$4.50, \$3.50.  
autres jours: \$5, \$4, \$3.

## Arts et culture aujourd'hui

### Spectacles gratuits

**Corridart** (Parc Lafontaine) à 11h00: Théâtre National de Mimes du Québec.

**Place des Arts** (Terrasse Piano Nobile) à 12h00: One third nine.

**Complexe Desjardins** 12h00: Conseil Canadien des Arts Populaires.

**Corridart** (L'agora Parc Lafontaine) à 12h30: Association des Indiens du Québec Danseurs Hurons.

**Place Bonaventure** à 13h00 et 15h00: Conseil Canadien des Arts Populaires.

**Place des Nations** à 14h00: Conseil Canadien des Arts Populaires.

**Corridart** (Carré St-Louis) à 14h30: Théâtre National de mime du Québec.

**Corridart** (Carré St-Louis) à 16h00: Association des Indiens du Québec Danseurs Hurons.

**Place des Nations** à 16h00 et 20h00: Conseil Canadien des Arts Populaires.

**Complexe Desjardins** à 16h30: Conseil Canadien des Arts Populaires, Tommy Duchesne.

**Place Bonaventure** à 17h00 et 19h00: Frères Brosses.

**Jardin** (Hôtel Nelson) à 18h00: Lucie Fortin, Jérôme Arsenault.

**Place des Nations** à 18h30: Conseil Canadien des Arts Populaires.

**Corridart** (L'Agora du Parc Lafontaine) à 19h00: Théâtre National de Mimes du Québec.

**Théâtre Verdure** à 20h30: Association des Indiens du Québec Danseurs Hurons, Raoul Roy.

**Complexe Desjardins** 21h00: Breton, Cyr.

### Théâtre

**Théâtre de Quat'Sous** à 10h00: Mermaid Theatre "Glooscap and the Mighty Bullfrog".

**Centaur I** à 12h00: City Stage: "Herringbone".

**Théâtre du Rideau Vert** à 14h00: "Le Chapeau Magique".

**Théâtre du Nouveau Monde** à 14h00: Le théâtre des Pissenlits, "Les Ballons Enchantés".

**Théâtre du Rideau Vert** à 15h00: "François et l'oiseau du Brésil".

**Théâtre du Rideau Vert** à 20h00: "Evangéline Deusse".

**Centaur II** à 20h00: Anna Wyman Dance Theatre.

**Centaur I** à 20h30: Danse I.

**Expo-Théâtre** à 20h30: Les Grands Ballets Canadiens.

**Place des Arts** (Salle Wilfrid Pelletier) à 20h30: Orchestre Symphonique de Montréal.

**Place des Arts** (Théâtre Maison-neuve) à 20h30: "Ksan Dancers".

**Place des Arts** (Théâtre Port-Royal) à 20h30: CODCO.

**Théâtre du Nouveau Monde** à 20h30: "L'Ouvre Boite".

**Evêché** (Hôtel Nelson) à 21h00: Espace, Fabienne Thibeault.

**Théâtre de Verdure** à 23h00: Poésie Québécoise.

### Cinéma

**Cinéma Elysée** à 14h00 et 18h00: 1956 rythmic, Norman McLaren et Evelyn Lambert; 1973 BETWEEN FRIENDS Don Shebib. A 16h00 et 20h00: 1973 the politics of perception Kirk Tougas, 1973 BULLDOZER Pierre Arel.

**Conservatoire d'Art Cinématographique** à 14h00 et 18h00: 1974

vroom Ken Rudolph, 1969 WINNING James Goldstone. A 16h00 et 20h00: THE GAMES Michael Winner.

**Théâtre de Verdure** à 21h30: Cinéma Office National du Film.

### Les Expositions

**Hall de la Piscine Olympique** de 9h00 à 22h00: Timbres, Monnaie et Posters Olympiques.

**Complexe Desjardins** de 9h00 à 21h00: La Chambre, Nuptiale, GRASAM SPECTRUM, RCA.

**Galerie: Bibliothèque Nationale du Québec** de 9h00 à 17h00: Sports et Divertissements Populaires à Montréal au 19e siècle.

**Centre d'Art du Mont-Royal** de 9h30 à 21h00: Meubles anciens du Québec.

**Vidéographe** de 10h00 à 22h00: (Documents Vidéo).

**Musée d'Art Contemporain Cité du Havre** de 10h00 à 18h00: Arts Québécois.

**Centre Saidye Bronfman** de 10h00 à 16h00: IMPRINT '76, Gravures - Artistes Canadiens.

**Galerie Signal** de 10h00 à 18h00: Graphisme & Design des Jeux de la XXIe Olympiade.

**Musée McCord** de 11h00 à 18h00: Images du Sport au Canada au 19e siècle.

**Place Bonaventure** de 12h00 à 20h00: Mosaicart.

**Place Bonaventure** de 12h00 à 20h00: Artisanage.

**Place des Arts** (Hall Port-Royal) à 20h00: Contact.

**Place des Arts** (Hall du théâtre Maison-neuve) à 20h00: Gravures Contemporaines Québécoises.

**Place des Arts** (Hall de la Salle Wilfrid Pelletier) à 20h00: Tableaux de Guy Montpetit.

## Les tribunaux sont le seul recours pour Corridart

par Bruno Dostie

Les artistes de **Corridart** demandent au ministre des Affaires culturelles de concrétiser son appui moral par un appui financier en même temps qu'ils mettent en demeure la ville de Montréal et le COJO de remettre leurs oeuvres en état d'ici 17h00 aujourd'hui, de leur permettre d'examiner leurs oeuvres, et de leur communiquer les raisons précises, textes des résolutions et des règlements à l'appui, qui les ont amenés à démanteler l'exposition de la rue Sherbrooke.

La demande d'appui financier au ministre L'Allier a été faite dans une lettre datée d'hier tandis que la mise en demeure a été signifiée hier également par l'avocat Jean-Serge Massé au nom de ses clients qui sont, nommément huit artistes participants à **Corridart**.

Et la lettre au ministre, comme le texte de la mise en demeure, ont été rendus publics hier midi par les trois porte-parole des artistes, Denis Forcier, Kevin McKenna et Jean-Pierre Séguin qui ont également prié tous ceux qui n'ont pas été rejoints de se mettre en rapport avec Me Massé au plus tôt puisque, en vertu d'un règlement municipal, aucune

action judiciaire ne peut être intentée contre la ville si une mise en demeure n'est pas signifiée dans les 15 jours, ce qui donne le 29 juillet comme échéance puisque le démantèlement remonte au 14.

En l'absence du ministre L'Allier, son attaché de presse M. Jean Lemay déclarait hier au **Jour** que le gouvernement ne pouvait pas payer les frais d'un procureur à moins que celui-ci n'agisse en son nom, et que le ministère ne pouvait pas lui-même poursuivre sans d'abord remettre en question le contrat qu'il a signé avec le COJO, ajoutant qu'il serait moins long d'attendre la fin de ce contrat que de prendre des mesures pour le casser. Mais selon M. Lemay, le ministre se réserve d'intervenir en justice une fois ce contrat terminé, sur la question des dommages aux artistes et sur la question du principe de la liberté d'expression. Quant à faire remettre l'exposition en place, il serait trop tard selon M. Lemay puisqu'on l'a assuré au COJO que l'opération prendrait deux semaines et que le programme Arts et culture prendra fin de toute façon dans neuf jours.

De leur côté, les artistes sont à la recherche de leurs oeuvres. S'ils ont appris qu'elles avaient été dé-

posées à la fourrière municipale du 9634 Papineau, ce que confirme son responsable M. Lavallée, il leur est impossible d'aller constater les dégâts. Un ordre du se-le leur interdirait, selon M. Lavallée. Une de leur intention est de faire évaluer les oeuvres par des experts, ce qui pourra servir du même coup à évaluer les dommages qu'ils pourront réclamer.

Mais cette évaluation pourrait également servir à témoigner de l'intérêt artistique de **Corridart** puisque, comme l'ont regretté hier les porte-parole des artistes, on fait aujourd'hui dévier le débat sur la valeur esthétique de leurs oeuvres maintenant qu'il n'est plus possible pour personne d'aller les voir.

### en librairie

Roger Taillibert,  
**Architecte**

Plus de cent photos, croquis, schémas. \$4.95

éditions  
hurtubise hmh

380 quest  
rue Craig  
montréal

A travers le monde entier,  
**UN MILLIARD QUATRE CENTES MILLIONS**  
de personnes ont entendu sa musique.

André Mathieu  
**Un génie**



La critique internationale l'a consacré **génie** et l'a comparé à Mozart. Les musiques de scène des **cérémonies officielles des Jeux de la XXIe Olympiade, Montréal 1976**, ont été composées sur des thèmes extraits de son oeuvre.

Procurez-vous maintenant  
le récit de sa vie!

Veuillez retourner ce coupon à:

Éditions Heritage  
Case postale 8, St-Lambert  
QUEBEC J4P 3N4

Veuillez m'adresser: André Mathieu  
*Un génie*

Prix: \$14.90  
Cheque   
Mandat

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

Code postal .....

PAS DE P.S.L. (C.O.D.)

Ce livre est aussi en vente chez votre libraire.

# A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

## Cinéma

**ATWATER 1:** Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Midway": 12.10, 2.30, 4.50, 7.20, 9.40.

**ATWATER 2** (étage mode): "The Bingo long": 7.20, 9.20 sam. et dim.: 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.

**AVENUE:** 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "Ode to Billy Joe": 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.

**BEAVER:** 5117 avenue du Parc 844-1932. "Sensually liberated female": 12.30, 3.25, 6.15, 9.10, "Casting Call": 1.25, 4.20, 7.10, 10.05. Court Métrage: 12.00, 2.50, 5.45, 8.35.

**BERRI:** 1280 St-Denis, 878-2424. "La montagne ensorcelée": 12.20, 4.00, 7.40. "Le fantôme de Barbe Noire": 2.05, 5.45, 9.25.

**BIJOU:** 5030 Papineau. "La sécurité chez les adolescentes": 12.30, 3.40, 6.50, 10.05. "Sexe à la barre": 2.15, 5.25, 8.40.

**CARTIER:** 1019 Cartier, Québec, 525-9340. Vendredi: "Barry Lindon": 8h., samedi: Barry Lindon: 8h., dimanche: "Les dents de la mer": 7h., "Le vieux fusil": 9h30, lundi: "Les dents de la mer": 7h., "Elvira Madigan": 9h30.

**CHATEAU 1:** 6956 St-Denis, 271-4400. "L'homme au pistolet d'or": 12h30, 4h40, 9h. "Vivre et laisser mourir": 2h35, 6h50.

**CHATEAU 2:** 6950 St-Denis, 271-4400. "Poupée à la Rolls Royce": 12h45, 3h40, 6h35, 9h30. "Jeux pervers du lit": 2h20, 5h15, 8h10.

**CHEVALIER:** 1590 rue St-Denis, 845-3222. "La situation est grave mais pas désespérée": 1.25, 3.25, 5.25, 7.30, 9.30.

**CINÉMA 7e ART:** 3180 Bélanger est, 722-0302. "American Graffiti": 7h30, dim.: 3h, 7h30. "L'Odyssée du Hindenburg": 9h35, sam.: 5h10, 9h35, dim.: 12h50, 5h10, 9h35.

**CINÉMA V:** 5560 Sherbrooke ouest, 489-5559. Vendredi: "Shampoo": 6h45, "Emmanuelle": 7h15, "The Godfather": 9h15, "Gone with the wind": 9h45, "Pink Flamingos" & "Female trouble": 12h15. Samedi: "Nashville": 3h15, "The Godfather 1": 6h45, "Shampoo": 9h45, "Pink Flamingos" & "Female trouble": 12h. Dimanche: "Nashville": 3h15, "The Godfather 1": 6h45, "Monty Python and the Holy Grail": 7h15, "Gone with the wind": 9h15, "Nashville": 9h45. Lundi: "Conversation piece": 6h45, "Fourmasktoers": 7h15, "The Godfather, part 1": 9h15, "Chloe in the afternoon": 9h45.

**CINÉMA LE PIERROT:** 1590 St-Denis, 845-3222. "L'Histoire d'Adèle H": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10. "Un jour la fête": 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

**CLAREMONT:** 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395. "Gone with the wind": 12h15, 4h05, 8h00.

**COMPLEXE DESJARDINS:** Salle 1: "Voyage en grande Tartarie": 1.05, 3.10, 5.20, 7.25, 9.30. Salle 2: "Attention les yeux": 1.00, 2.45, 4.35, 6.20, 8.10. Salle 3: "Charlie et ses

deux nénétes": 12.35, 2.30, 4.25, 6.15. Salle 4: "L'important c'est d'aimer": 1.30, 3.30, 5.35, 7.35, 9.40.

**CRÉMAZIE:** 8610 St-Denis, 388-4210. "L'île sur le toit du monde": 2.30, 6.15, 9.50. "L'honorable Griffin": 12.10, 3.45, 7.30.

**DAUPHIN:** (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Nuage entre les dents": 7.30, 9.30. Sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

**Salle MacLaren:** "Parfum de femme": 7.30, 9.30, sam. dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

**LAVAL:** 1600 Le Corbusier, 688-8200. Salle 1: "L'homme au pistolet d'or": 6.45, 9.00. Sam. et dim.: 12.15, 4.35, 9.00. "Vivre et laisser mourir": 6.45. Sam. et dim.: 2.25, 6.45. Salle 2: "L'esclave du plaisir": 6.25, 9.35. Sam. et dim.: 3.10, 6.25, 9.35. "Flesh Gordon": 8.00. Sam. et dim.: 1.30, 4.45, 8.00. Salle 3: "Jackson County Jail": 6.05, 7.45, 9.25. Sam. et dim.: 1.00, 2.40, 4.20, 6.05, 7.45, 9.25. Salle 4: "Folle nuit de noces": 6.10, 9.30. Sam. et dim.: 2.50, 6.10, 9.30. "Les dépravées du plaisir": 7.40. Sam. et dim.: 1.00, 4.20, 7.40. Salle 5: "St-Yves": 7.20, 9.15. Sam. et dim.: 1.30, 3.25, 5.25, 7.20, 9.15.

**KENT:** 100 Sherbrooke O. 489-9707. "Barry Lindon": 1.00, 4.10, 7.20.

**MERCIER:** 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "La montagne ensorcelée": 12.30, 4.10, 7.50. "Le fantôme de barbe noire": 2.15, 5.55, 9.35.

**MONKLAND:** 5505 ave Monkland, 484-3570. "Bad News bears": 2.40, 6.00, 9.40. "Won ton ton the dog who saved Hollywood": 1.00, 4.20, 8.00.

**OUTREMONT:** 1248 ouest rue Bernard 277-4145. Vendredi et samedi: "Harold et Maude": 7.00. "The Towering Inferno": 9.00. "That'll Be The Day": minuit. Dimanche: "Harold et Maude": 7.00. "La tour infernale": 8.45. Lundi: "Harold et Maude": 6.00. "Les trois mousquetaires": 8.00. "Les quatre mousquetaires": 10.00.

**PARC:** 720, Avenue de l'église, 768-2509. "Fraulein en uniforme": 1.00, 4.20, 7.40. "Que font ces dames quand leurs maris bossent": 2.45, 6.05, 9.25.

**PALACE:** 698 Ste-Catherine ouest, 866-6991. "Outlaw Josey Wales": 1.00, 3.15, 5.50, 8.30.

**PAPINEAU 1:** 4519 Papineau, 521-6853. "L'Esclave du plaisir": 3.05, 6.15, 9.25. "Flesh Gordon": 1.30, 4.40, 7.50. Salle 2: "Ondine 76": 12.45, 3.45, 6.45, 9.45. "La révolte des vierges": 2.15, 5.15, 8.15.

**PARISIEN 1:** 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. Salle 1: "St-Yves": 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40. Salle 2: "Jackson county jail": 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. Salle 3: "St-Yves": 12.50, 2.50, 4.50, 6.50, 8.50. Salle 4: "Logan's run": 12.40, 2.50, 5.05, 7.15, 9.30. Salle 5: "Les deux grandes gueules": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.

**PLACE DU CANADA:** Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Silent movie": 7.20, 9.10. Sam. et dim.: 2.00, 3.40, 5.30, 7.20, 9.10.

**PLACE VILLE-MARIE GRAND:** 777 Dorchester

O. 866-2655. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30. Petit cinéma: "All the president's men": 1.05, 3.40, 6.10, 8.45.

**PUSSYCAT:** 4015 boul. St-Laurent, 845-5215. "The sexualist": midi, 2.50, 5.40, 8.30. "Knock them over": 1.30, 4.20, 7.10, 10.00. "Court métrage": 2.40, 5.30, 8.20.

**MAJESTIC:** 3166 rue Henri-Bourassa est, 381-6116. "Société anonyme anti-crime": 7.30. Dim.: 3.45, 7.30. "Docteur Françoise Gaillard": 9.15. Sam.: 5.30, 9.15. Dim.: 1.45, 5.30, 9.15.

**RIVOLI 1:** 6906 St-Denis, 277-4129. Salle 1: "Emmanuelle": 2.40, 6.00, 9.25. "Emmanuelle l'anti-vierge": 1.00, 4.20, 7.45. Salle 2: "Brute, force à canton": 3.10, 6.30, 9.40. "Le 13ième est un traître": 1.30, 4.45, 8.40. "Mahogany": 2.40, 6.50.

**SEVILLE:** 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Lady sings the blues": 12.20, 4.25, 8.40. "Malogany": 2.40, 6.50.

**SNOWDON:** 5225 Décarie, 482-1322. "St-Ives": 6.15, 8.00, 10.00. Sam. et dim.: 1.00, 2.35, 4.25, 6.15, 8.00, 10.00.

**ST-DENIS:** 1594 rue St-Denis. "C'est pas d'ma faute".

**VAN HORNE:** 6150 Côte-des-Neiges, 731-8423. "One flew over the cuckoo's nest": 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30.

**VERDUN:** 3841 rue Wellington, 768-2092. "La montagne ensorcelée": 2.20, 6.00, 9.40. "Le fantôme de barbe noire": 12.30, 4.05, 7.45.

**VIAU:** 426 boul. des Laurentides, Laval. "Cerueils de plomb pour une jeune fille": 6.00. Dim.: continué dès 12.30. "Si ce n'est toi, c'est donc ton frère": 6.00. Dim. continué dès 12.30.

**VILLERAY:** 8042 St-Denis, 388-5577. "La montagne ensorcelée": 2.20, 6.00, 9.40. "Le fantôme de Barbe Noire": 12.30, 4.05, 7.45.

**YORK:** 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978. "Give with the wind": 12.15, 4.05, 8.05.

**WESTMOUNT SQUARE:** 1, Westmount Square, 931-2477. "That's entertainment part II": 12.15, 2.25, 4.40, 7.00, 9.15.

## Théâtres

**LE THÉÂTRE D'ÉTÉ DE "SUN VALLEY"** autoroute des Laurentides, et route no 11, 229-3514. "L'oeuf à la coque", comédie de Marcel Frank, avec Henri Norbert, Madeleine Sicotte, Louis Lande, Françoise Lemieux et Sylvia Gariépy. Du mardi au vendredi à 21h. Samedi: 20h et 22h30. Dimanche: 20h.

**LE THÉÂTRE DES PRAIRIES:** Notre-Dame-des-Prairies, 756-0559. "Je veux voir Mioussov", Comédie de Valentin Kataïev avec Roger Lebel; Françoise Faucher, Denise Morel, Béatrice Picard, Serge Turgeon, Yvan St-Ange, Michel Forget et Jean Duceppe.

**THÉÂTRE DE LA FENIÈRE:** 1500 de la Fenière, Ancienne-Lorette (418) 872-1424. "Le système Ribadier" comédie de Georges Feydeau,

avec Sophie Clément, Jean-Guy, Réjean Roy, Jean-Marie Lemieux, Marie Cantin et Pierre Brisset Des Nos. Mise en scène de Jean-Marie Lemieux à 21h. (sauf le lundi).

**LE THÉÂTRE DE LA MARJOLAINE:** Eastman (514) 297-2862. "Les héros de mon enfance" comédie musicale de Michel Tremblay et Sylvain Lelièvre avec D. Berryman, Edgar Fruiter, Gaétan Labrèche, Mirielle Lachance, V. Le Flaguais, Pauline Martin, Denis Mercier, André Montmorency, Marjolaine Hébert. Mise en scène de Gaétan Labrèche. Du 26 juin au 5 sept.

**THÉÂTRE DES MARGUERITES:** à Trois-Rivières, (819) 377-3223. "Herminie" de Claude Magnier, comédie-vaudeville avec Janine Sutto, Léo Iléal, Roger Garceau, Jean Brousseau, Aubert Pallascio, Jean-Louis Paris, Georges Carrère et Elisabeth Chouvaldizé. Du mardi au vendredi: 21h. Samedi 19h30 et 22h. Entrée \$4.00. Samedi \$5.00. Du 24 juin au 4 sept.

**THÉÂTRE DE LA BRUNNÈRE:** 64 nord, rue Merry, Magog, 843-1177. "Ménage à quatre", d'Armand Laroche, Marc Hébert et Robert Lavoie, mise en scène: Robert Lavoie. Dim, lun. & mardi du 27 juin au 31 août à 21h.

**THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DE MONTRÉAL:** 320, Notre-Dame est, 879-1306 relâche dimanche. "Garden Party" avec Robert Gravel, Louise Laprade, Jacques Lavallée, Nicole Lecavalier, Pol Pelletier, Pierre Pesant, Anne-Marie Provencher, Alice Ronfard, Jean-Pierre Ronfard, Jean-Guy Viau, A minuit.

**THÉÂTRE D'ÉTÉ DE ST-SAUVEUR:** à St-Sauveur des Monts, 665-4569. "Monsieur Mazure" de Claude Magnier. Avec Réjean Lefrançois, Christiane Pasquier et Yves Corbeil. Mise en scène de Richard Martin à 20h30. Samedi et dimanche: 19h et 22h30.

**STUDIO-THÉÂTRE DA SILVA:** Autoroute des Laurentides. Sortie 27 est, 1155, rue Morel Ste Sophie-de-Lacorne, 514-436-1304. "La grande Aurore", comédie de Serge Mercier avec Louise Beauséjour, Lise Leclerc, Claire Villeneuve, Jean-Marce da Selva. Mise en scène: Robert Lavoie. Du mercredi au samedi à 21h. Entrée \$5.00. Du 23 juin au 18 sept.

**LE THÉÂTRE DE L'ESCALE:** St-Marc-sur-le-Richelieu (514) 584-2226. "Dites-le avec des fleurs", Comédie écrite en collaboration par Jean Barbeau et Marcel Dubé avec G. Godin, André Boucher, Louise Latraverse, Christiane Raymond, Christiane Raymond, Claude Frenet, Jean-Pierre Bélanger et Raymond Bouchard.

**LE THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR:** à Raxton Falls, 467-3078. Commencant le 23 juillet: "Jackpot" de Denis Chouinard et Michel Robidou comédie musicale. De jeudi à dimanche, à 21h.

**THÉÂTRE DU HORLA:**

St-Bruno, 653-0501. "Gérard", c'était son nom, à Gérard, mon mari", de Pierre Duceppe. Avec Léo Munger, Yvon Dumont, Danielle Panneton, Marcel Gauthier. En 2e partie: "Ke-Breiz": à 20h30. Entrée: \$3.00. Jusqu'au 31 juillet.

**LA POUDDRIÈRE:** de l'île Ste-Hélène, 526-0821. "Absurd person singular" jusqu'au 31 juillet. "Le petit monde de l'île Ste-Hélène", théâtre de marionnettes pour enfants, de merc. à sam. à 14h, en français et à 16h en anglais, jusqu'au 7 août.

**THÉÂTRE DU CHIEN-DENT:** A la Coopérative l'École du Mieux-Vivre d'Ulverton, (819) 478-1014. "Les 4 mousquetaires ou le héros mord" de François Camerand, avec Renée Biron, Carole Faucher, Danielle Laforce, Marie-Hélène Rajotte, Daniel Paré, Gilles Latour, Denis Lévesque, François Camirand. Mise en scène, André Huet. Spectacle avec folie, tragédie et chansons. Les vendredis et samedis à compter du 8 juillet.

**LE THÉÂTRE DE L'ÎLE:** 1 rue Wellington, Hull Québec, 771-6669. "Des chenilles à poils dans l'cocon du papillon ou sur le matelas", de Michel Garneau. Avec Claire Faubert, Suzanne Charbonneau, Charles Mignault, Michel Allaire et Guy Mignault. Du 14 juillet au 8 août à 21h. Entrée \$3.00.

**THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE:** 840 Ste-Catherine, 861-0563. "L'ouvre-boîte de Victor Lanoux, mise en scène de Jean-Louis Roux, avec Yvon Deschamps et J.-L. Roux. Jusqu'au 12 septembre, du mardi au dimanche à 20h30.

1er août: "Jeanne d'Arc Charlebois", à 21h et 23h.

**AU P'TIT LUTIN:** 98 boul. Ste-Adèle, Ste-Adèle, 514-229-3167. De lundi à samedi: "Marie Johnson" à 21h.

**THÉÂTRE DES ANCESTRÉS:** Sortie 105 de la route 20, 395-253 ou 395-2466. Lundi relâche.

**LA SUITE:** 230 rue Notre-Dame ouest. "Jim et Bertrand" de mardi à dimanche, à 21h et 23h. Entrée: \$3.00.

**LE BARENBAS:** de la maison Cartier, 407, Place Jacques Cartier Le "gros Pierre" au piano du mercredi au dimanche, à 21h30.

**CHEZ CLAIRETTE:** 50 rue St-Jacques ouest, 843-7775. De mercredi à dimanche: "Monique Vermont" et "Jean Faubert" à 21h30.

**CAFÉ DES BERGES:** 2801 St-Joseph, Lachine. Vendredi: Pierre Lacombe, dimanche: "Fritz le chat" (au chalet du Parc Lasalle).

**CAFÉ HIRONDELLE:** 3 rue Paré, Ste-Thérèse, 435-7564. Samedi le 24 juillet: "Yves Alix" chansonnier, à 20h30.

**CAFÉ DU QUAI,** Magog. (819) 843-9007. Relâche.

**LA BOITE:** 303 rue Lindsay (Gilles Lambert), 472-3117.

**MANOIR RICHELIEU:** de Pointe au Lac, (418) 665-6648. Jeudi, vendredi et samedi: Gaston Brisson.

**ÉVÈCHE:** Hotel Nelson, Place Jacques-Cartier. Vendredi: Espace et Fabienne Thibault à 21.30. Entrée: \$1.50.

## Télévision

●2.45  
4 Cinéma - "Au fil de l'épée".

●12 Another world

(6) Canadian cavalcade

7 10 30 Pour vous, mesdames

●3.30  
(6) Be my guest with Jackie Rae

33 A bit with knit

●4.00  
(6) The lively woman

7 10 30 Patofville

(9)NC Mireille et sans sonnettes

●4.15  
4 Dessins animés

●4.30  
4 En vacances avec Claudine

(6) The little rascals

7 10 30 Les cadets de la forêt

(9) NC Sesame street

12 Definition

●5.00  
4 Capitaine scarlet

(6) That girl

7 10 Thierry la fronde

"L'héritage de pierre"

12 It's your move

30 Furie - "Chevaux de courses"

●5.30  
4 Janny

6 The best of Groucho

5 Some mother's have em

(6) The jockers wild

7 10 Thibaud - "Crime du temple"

(9)NC Vivre en santé

30 Thibaud - "Trois marchands"

●5.55  
4 Monsieur météo

●6.00  
4 7 10 30 Parle, parle, jase, jase...

5 Around the city with Bob

6 The city

(6) Global news

2 CBFT Montréal (R.-C.)

4 CFCM Québec (TVA)

5 CKMI Québec (CBC)

6 CBMT Montréal (CBC)

7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)

9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)

10 CFTM-TV Montréal (TVA)

11 CBVT Québec (R.-C.)

12 CFCF-TV Montréal (CTV)

13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.)

17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)

30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

(9)NC Mille et un emplois

12 Pulse

●6.30

2 (11) Ce soir

5 6 Games of the XXle Olympiad

(9) Le 9 vous informe

12 Le 13 vous informe

●7.00

2 (9) (11) 13 Les Jeux de la XXle Olympiade

4 Aujourd'hui le 23 juillet

(6) The honeymooners

7 Quelque part, quelqu'un

12 Sanford and son

(9) Le 9 vous informe

(9)NC Quebec URSS

10 Le 10 vous informe

13 Le 13 vous informe

17 Fugue et vie

30 Le quotidien

●7.30

4 En première: "Jerry la grande gueule"

(6) The Beverly Hillbillies

7 10 Comédies musicales - "Les sept collines de Rome"

12 Grand old country

(9)NC Scene 1, prise 9

30 Comédies musicales - "Show boat"

●8.00

(6) Movie - "Mutiny on the buses"

12 Olympic summary

(9)NC Les arts martiaux

17 Portraits

●8.30

(9)NC Télé-photo - "Le laboratoire noir et blanc"

●9.00

(6) Special Branch - policier

12 Friday mystery movie - "McCloud: night of the shark"

(9)NC Dollars et dollars

17 A même la vie

●9.30

4 Viva bonanza

7 10 Auto-patrouille

(9)NC Posons-lui la question

17 Féminitude

30 Brigade criminelle - "Pas de fleur pour Charlie"

●10.00

4 7 10 30 La corne d'abondance

(6) Global news hour

(9)NC A la découverte

●10.15

4 10 30 PPoint d'orgue

7 Information santé

13 Documentaire

●10.30

2 (9) (11) 13 Le téléjournal

4 7 10 30 Les nouvelles TVA

(9)NC 244 heures à la fois

●10.50

2 (9) (11) Nouvelles du sport et météo

9 Nouvelles régionales

13 Le 13 vous informe

●11.00

2 (9) (11) 13 Appelez-moi Lise

5 6 12 News

4 7 10 30 Sommaire des Jeux d'été de Montréal

(6) Be my guest with Jackie Rae

7 10 La couleur du temps

(9)NC Mille et un emplois

30 Outaouais aujourd'hui

●11.20

12 Olympic recap

●11.22

(2) 4 Summertime weather

5 After eleven - "The girl who came gift-wrapped"

●11.27

6 Montreal tonight

●11.30

2 (9) (11) 13 Les jeux de la XXle Olympiade

4 Monsieur météo

(6) Global invitational golf classic

7 10 Comédies musicales - "Les ogresses"

30 Outaouais aujourd'hui

●11.35

4 Dun sport à l'autre

12 Pulse

●11.45

5 6 Canadian Golf report

●12.00

5 6 Olympics '76

(6) Movie - "Venitian affair"

(9)NC Télé-sexe

12 Perfecta 6/36

30 Ciné-aujourd'hui - "Le crypte du vampire"

●12.05

12 The twelve midnight movie - "One hundred rifles"

●12.30

2 (11) Cinéma "Trop jolie pour être honnêtes"

4 Ciné 4 - "Paradis hawaïen"

(9) Ciné-soir - "La peur aux triées"

(9)NC Posons-lui la question

13 Ciné-soir - "Le redresseur de dames"

●1.00

5 After eleven - "The girl who came gift-wrapped"

(9)NC The checkered flag

10 Sans pantoufles - "La nuit des maris"

●1.30

(9)NC AFL'S and NFL's greatest games

●1.36

5 Music with Marc LeGrand

●2.00

2 Le téléjournal

(9)NC Roller derby

13 Ciné-qua-non - "La chevauchée des Outlaws"

●2.30

10 Le 10 vous informe

●3.00

(9)NC Cowtown rodeo

# JONES SUBIT AMMENT DE N COMME ÇA!

ienne qui participe aux Jeux en sol canadien", a-t-elle dit hier.

"Je ne vise pas une médaille en particulier. Je ne veux pas avoir l'impression de laisser tomber mon pays si je me classe quatrième. Je devrais au contraire en être satisfaite, en prenant pour

acquis que j'ai fait de mon mieux. Toutes ces années d'entraînement ne se résument vraiment plus maintenant qu'à deux jours."

Le pentathlon débute dimanche pour se terminer le lendemain. Jones a enlevé la médaille d'or de la discipline l'an dernier aux Jeux panaméricains en atteignant un sommet personnel de 4,673 points. Elle est présentement classée cinquième au monde en pentathlon, qui comprend le saut en hauteur, le saut en longueur, le lancer du poids, le 100 mètres haie et le 200 mètres plat.

Ses points forts sont les épreuves sur pelouse et elle reconnaît volontiers qu'elle éprouve des difficultés sur piste. Elle est aussi inscrite pour vendredi au saut en longueur individuel.

"J'ai d'aussi bonnes chances que toutes les autres concurrentes. Je ne peux pas être mieux préparée physiquement. Ça n'est plus maintenant qu'une question psychologique. Je veux me conditionner. Je veux me convaincre que je suis la meilleure au monde et j'essaie de concentrer toutes mes énergies vers ce que je dois faire. Je peux me détendre physiquement mais mon cerveau fonctionne sans arrêt."

Jones affirme que la pression exercée sur Debbie Van Kieckebelt au seuil des Jeux de Munich, en 1972, pour qu'elle revienne au pays avec une médaille avait altéré sa performance.

Mais je ne dois pas ressentir tout à fait la même chose car Debbie n'avait que 18 ans tandis que j'en ai 25."

Jones a indiqué qu'elle s'était soumise en mai dernier à des exercices de méditation transcendentale, d'hypnotisme et de yoga avec un médecin de Saskatoon "pour améliorer ma concentration et me discipliner mentalement".

La concentration, estime-t-elle, est vitale dans le sport. "mais on ne devrait pas avoir conscience de la foule pendant une épreuve sur piste, au risque d'altérer sa concentration. Les épreuves sur pelouse au contraire comportent des temps d'attente et dans ce cas l'appui de la foule constitue un net avantage."



## FIN DE PENTATHLON ESSOUFFLANTE

Photos Claire Beaugrand-Champagne



(A.P) — La Grande-Bretagne a remporté, hier, la médaille d'or du pentathlon moderne grâce à Adrian Parker qui a distancé ses 46 autres concurrents.

L'équipe britannique a totalisé 15,559 points. La Tchécoslovaquie a terminé deuxième avec 15,451 points et la Hongrie, troisième avec

15,395 points.

Par ailleurs, c'est le Polonais Janusz Pyciak-Peciak (notre photo) qui est champion olympique du pentathlon moderne. Le Soviétique Pavel Lednev obtient la médaille d'argent et le Tchécoslovaque Jan Bartu, (photo du bas) celle de bronze.

# Les horaires des JO

A 8h30 à Radio-Canada: reprise de l'émission présentée la veille à 11h30.

A 9h30 à Radio-Canada: reportages sur les compétitions. **Athlétisme:** séries: 400m haies (h); 100m (h); qualifications: saut en longueur (f); lancer du poids (h); lancer du javelot (f). **Aviron:** demi-finales (h); 4 rameurs avec barreur; 2 rameurs en couple; 2 rameurs sans barreur; 1 rameur; 2 rameurs avec barreur; 4 rameurs sans barreur. **Basket-ball:** compétitions (f). **Sports équestres:** concours complet d'équitation: épreuve de dressage. **Lutte:** style gréco-romain. (3h)

Au réseau anglais de Radio-Canada, à 9h30: **Athlétisme, Hockey, Aviron** (semi-finales masculines), **Lutte gréco-romaine, Equitation, Basket-ball, Polo aquatique.** (2h30)

A 12h30, à Radio-Canada, magazine paralympique: **Appelez-moi Lise**, animé par Lise Payette.

A 13h05, à Radio-Canada, reportages sur les compétitions: **Aviron:** demi-finales (h); 4 rameurs en couple sans barreur; 8 ra-

meurs avec barreur. **Athlétisme:** séries: 800m (h); 100m (h); 800m (f); 10.000m (h); finale: saut en longueur (f); marche de 20km (h). **Cyclisme:** quarts de finale: poursuite par équipes; demi-finales: vitesse. (5h)

Au réseau anglais de Radio-Canada, à 13h30: **Athlétisme, Boxe, Volley-ball** (h.f.), **Basket-ball, Cyclisme, Equitation, Hockey, Football.** (4h)

Au réseau anglais de Radio-Canada à 18h30: **Athlétisme, Gymnastique, Escrime, Lutte gréco-romaine, Basket-ball, Boxe, Volley-ball.**

A 19h00 à Radio-Canada, reportages sur les compétitions. **Gymnastique:** finales aux engins (h). **Volley-ball:** éliminatoires: Japon-Canada (f). **Boxe:** éliminatoires. **Lutte:** style gréco-romain. **Escrime:** finales: épreuves individuelles d'épée (h) (3h30)

A 23h00, à Télé-Métropole, sommaire de la journée.

A 23h30, à Radio-Canada, dernière édition. Entrevues, reportages et faits de la journée.

# Le programme d'aujourd'hui

Voici le programme du vendredi 23 juillet. 10 titres olympiques seront attribués.

**Athlétisme:**  
10h00: séries du 400m haies hommes. Qualification longueur dames  
10h15: qualification poids H  
10h30: qualification javelot F  
11h00: séries du 100m H  
15h00: séries du 800m H  
15h30: finale de la longueur F  
16h00: séries du 100m H  
16h50: séries du 800m F  
17h40: séries du 10.000m H  
17h30 à 18h50: 20km marche H

**Basket:**  
09h00: Bulgarie-Japon F  
11h00: Japon-URSS H

14h00: Canada-Tchécoslovaquie F  
16h00: Mexique-Cuba H  
19h00: Etats-Unis-URSS F  
21h00: Australie-Canada H  
**Boxe:**  
13h00 et 19h00 éliminatoires  
**Aviron:**  
de 10h00 à 13h00: demi-finales des épreuves masculines  
**Cyclisme:**  
A partir de 14h00: séries, puis quarts de finale de la poursuite par équipes, demi-finales de la vitesse  
**Escrime:**  
De 08h00 à 17h00: éliminatoires du fleuret F  
De 18h00 à 21h00: poule finale de l'épée H

**CYCLISME**  
**Poursuite individuelle**  
L'Allemand de l'Ouest Gregor Braun a défait le Hollandais Hermann Ponsteen dans une finale captivante tandis que Husché de la R.D.A. terminait troisième.

**LE JOUR a sélectionné une médaille sur trois dont la médaille d'or.**

**NATATION**  
**400 m - hommes**  
Or: Goodell (E.U.)  
Argent: Shaw (E.U.)  
(Bronze: Raskatov (U.R.S.S.))

L'Américain Brian Goodell a pulvérisé le record mondial avec un temps de 3:51.93 min. pour devancer Tim Shaw (argent) et Vladimir Raskatov a terminé troisième.

**LE JOUR a sélectionné une médaille sur trois.**

**NATATION**  
**100 m - dames papillon**  
Or: Ender (R.D.A.)  
Argent: Pollack (R.D.A.)  
Bronze: Boglioli (E.U.)

Kornelia Ender a égalé sa propre marque mondiale pour gagner la médaille devant une autre Allemande de l'Est Andrea Pollack une nageuse des Etats-Unis, mademoiselle Boglioli a obtenu la médaille de bronze.

**LE JOUR a sélectionné une médaille sur trois dont l'or.**

**NATATION**  
**200 m - dames style libre**  
Or: Ender (R.D.A.)  
Argent: Babashoff (E.U.)  
Bronze: Brigitha (Holl.)

L'ouragan aquatique est-allemand se poursuit, Kornelia Ender a terminé avec un sprint incroyable pour remporter le 200 mètres style libre en un temps record de 1:59.28 min. devant le grand espoir de la natation américaine Shirley Babashoff.

**LE JOUR a sélectionné deux médailles sur trois dont la médaille d'or et d'argent.**

**ESCRIME**  
**Concours individuel sabre**  
Or: Korvopoukov (U.R.S.S.)  
Argent: Nazlymov (U.R.S.S.)  
Bronze: Sidiak (U.R.S.S.)

Les Soviétiques ont obtenu un rare triple quand ils ont réalisé l'exploit des Hongrois de 1952 Viktor Korvopoukov a remporté le titre devant ses compatriotes Nazlymov et Sidiak.

**LE JOUR a sélectionné une médaille d'argent.**

**PENTATHLON MODERNE**  
**Concours individuel**  
Or: Pyciak Peciak (Pologne)  
Argent: Lednev (U.R.S.S.)  
Bronze: Bartu (Tchécoslovaquie)

**LE JOUR a sélectionné une médaille sur trois.**

**Concours par équipes**  
Or: Grande-Bretagne  
Argent: Tchécoslovaquie  
Bronze: Hongrie  
**LE JOUR a sélectionné une médaille sur trois.**

**HALTÉROPHILIE**  
**75 kg moyens**  
Or: Mitkov (Bul.)  
Argent: Militosyan (U.R.S.S.)  
Bronze: Wenzell (R.D.A.)

**LE JOUR a sélectionné deux médailles sur trois dont la médaille d'or et d'argent.**

**Gymnastique**  
**concours aux engins — saut de cheval**  
Or: Kim (U.R.S.S.)  
Argent: Touritcheva (U.R.S.S.) et Dombeck (R.D.A.)

Bronze: pas décernée à cause de l'égalité.

**LE JOUR a sélectionné une médaille sur trois.**

**Gymnastique**  
**concours aux engins — exercices au sol.**  
Or: Kim (U.R.S.S.)  
Argent: Touritcheva (U.R.S.S.)  
Bronze: Comaneci (Roumanie)

**LE JOUR a sélectionné deux médailles sur trois.**

**Gymnastique**  
**Concours aux engins — poutre**  
Or: Comaneci (Roumanie)  
Argent: Korbut (U.R.S.S.)  
Bronze: Ungureanu (Roumanie)

**LE JOUR a sélectionné une médaille sur trois.**

**Gymnastique**  
**Concours aux engins — barres asymétriques**  
Or: Comaneci (Roumanie)  
Argent: Ungureanu (Roumanie)  
Bronze: Egervari (Hongrie)

**LE JOUR a sélectionné une médaille sur trois.**

**Natation**  
**4 x 100 x 4 nages relais — hommes**  
Or: Etats-Unis  
Argent: Canada  
Bronze: R.F.A.

Les Américains John Naber, John Hencken, Matt Vogel et Jim Montgomery ont établi une nouvelle marque mondiale de 3:42:22 min. pour devancer l'équipe du Canada qui a mérité la médaille d'argent. Les Allemands de l'Ouest ont terminé troisième.

**LE JOUR a sélectionné trois médailles sur trois dont la médaille d'or.**

**Résultats cumulatifs: Le JOUR a sélectionné 64 mé-**

par Jacques Frenette (collaboration spéciale)

daillés sur 126 et 20 médaillés d'or sur 42.

## Médailles

	O	A	B	T
U.S.A.	12	10	5	27
R.D.A.	9	7	7	25
U.R.S.S.	9	10	6	25
R.F.A.	2	1	2	5
POLOGNE	2	2	0	4
JAPON	1	1	3	5
BULGARIE	2	1	0	3
ROUMANIE	3	1	2	6
ITALIE	1	0	1	2
G.B.R.	1	1	1	3
HOLLANDE	0	1	2	3
HONGRIE	0	1	2	3
PORTUGAL	0	1	0	1
BELGIQUE	0	1	0	1
CANADA	0	1	3	4
FRANCE	0	0	2	2
DANEMARK	0	0	2	2
AUTRICHE	0	0	1	1
IRAN	0	0	1	1
AUSTRALIE	0	0	1	1
TCHÉCOS.	0	1	1	2

## Basketball

**Hier**  
Yougoslavie 88, Italie 86  
Tchécoslovaquie 89, Porto Rico 83

Poule "A"	PJ	G	D	Pts.
U.R.S.S.	3	3	0	6
Canada	3	2	1	4
Cuba	3	2	1	4
Australie	3	1	2	2
Mexique	3	1	2	2
Japon	3	0	3	0

**Poule "B"**  
Etats-Unis 3 3 0 6  
Yougoslavie 4 3 1 6  
Italie 4 2 2 4  
Tcheco. 4 2 2 4  
Porto Rico 4 1 3 4  
Egypte retirée

## BASKET-BALL Féminin Hier

U.R.S.S. 91, Bulgarie 68  
Tchécoslovaquie 76, Japon 62  
Etats-Unis 89, Canada 75

## Football

**Hier**  
R.D.A. 1, Espagne 0  
Iran vs Pologne (soirée)

Poule "A"	PJ	G	D	N	Pts.
Brésil	2	1	0	1	3
R.D.A.	2	1	0	1	3
Espagne	2	0	2	0	0

**Poule "B"**  
France 2 2 0 0 4  
Israël 2 0 0 2 2  
Mexique 2 0 1 1 1  
Guatemala 2 0 1 1 1

**Poule "C"**  
Iran 1 1 0 0 2  
Pologne 1 0 0 1 1  
Cuba 2 0 1 1 1

**Poule "D"**  
Corée N. 1 1 0 0 2  
U.R.S.S. 1 1 0 0 2  
Canada 2 0 2 0 0

## Handball

**HAND-BALL Féminin Hier**  
U.R.S.S. 13, Roumanie 8  
Hongrie 24, Canada 3  
R.D.A. 24, Japon 10

**Poule "uni-que"**

	PJ	G	D	N	Pts
U.R.S.S.	2	2	0	0	4
Hongrie	2	2	0	0	4
R.D.A.	2	2	0	0	4
Roumanie	2	0	2	0	0
Japon	2	0	2	0	0
Canada	2	0	2	0	0

22 LE JOUR, le vendredi 23 juillet 1976

VIENS FAIRE UN TOUR CHEZ-NOUS



**Quebecamp**  
RAWDON-QUÉBEC  
Tél: (1) 834-3113  
CAMPING ÉTÉ-HIVER  
LA BASE DE PLEIN AIR PAR EXCELLENCE

**"SEXSHOP"**  
NATIONAL SEXE BOUTIQUE

723 est, Mont-Royal 522-6969  
4591A Papineau 521-0193  
2127 Bleury 843-6928  
3129 Masson 722-1775

MONTREAL

**MAURICE CRÉPEAU**  
NOTAIRE

175, 10e avenue  
FERME NEUVE (819) 587-3217

**CLAUDE BERTHIAUME D.D.**  
DENTUROLOGISTE  
(SUR RENDEZ-VOUS)

6305, SAINT-DENIS MONTRÉAL 276-7228  
410, Cr. DE BERNIÈRES DUVERNAY 669-5477

Achetons et vendons Livres usagés



**CARON**  
LIBRAIRE  
251 Ste-Catherine E.

## Hockey

Hier

Inde 3, Canada 0  
Hollande 2, Australie 1  
Espagne 4, R.F.A. 1

Poule "A"

	PJ	G	D	NPts.
Australie	4	3	1	0 6
Hollande	3	3	0	0 6
Inde	4	2	2	0 4
Canada	3	1	2	0 2
Malaisie	3	1	2	0 2
Argentine	3	0	3	0 0

Poule "B"

	PJ	G	D	NPts.
Pakistan	3	2	0	1 5
Nou.-Zel.	3	1	0	2 4
Espagne	3	1	0	2 4
R.F.A.	3	0	2	1 1
Belgique	2	0	2	0 0

## Volleyball

VOLLEY-BALL

Masculin

Hier

Japon 3, Brésil 0

Poule "A"

	PJ	G	DPts.
Pologne	3	3	0 6
Tchéco.	2	1	1 2
Cuba	2	1	1 2
Corée sud	2	1	1 2
Canada	3	0	3 0

Poule "B"

	PJ	G	DPts.
U.R.S.S.	2	2	0 4
Japon	2	2	0 4
Italie	2	0	2 0
Brésil	2	0	2 0

Egypte retirée

VOLLEY-BALL

Féminin

Hier

U.R.S.S. 3, Cuba 1

Poule "A"

	PJ	G	DPts.
Japon	2	2	0 4
Pérou	2	1	1 2
Hongrie	2	1	1 2
Canada	2	0	2 0

Poule "B"

	PJ	G	DPts.
U.R.S.S.	2	2	0 4
Cuba	2	1	1 2
Corée sud	1	0	1 0
R.D.A.	1	0	1 0

## Water-polo

Hier

Roumanie 5, Yougoslavie 5  
Hongrie 6, Italie 5  
Cuba vainc., U.R.S.S. (forfait)  
Canada 4, Australie 3  
Mexique 11, Iran 3  
Hollande 3, R.F.A. 2

Poule phase finale (1ère à la 6ème place)

	PJ	G	D	NPts.
Hollande	1	1	0	0 2
Hongrie	1	1	0	0 2
Roumanie	1	0	0	1 1
Yougoslavie	1	0	0	1 1
Italie	1	0	1	0 0
R.F.A.	1	0	1	0 0

Poule de consolation (7ème à 12 place)

	PF	G	D	NPts.
Mexique	1	1	0	0 2
Cuba	1	1	0	0 2
Canada	1	1	0	0 2
Australie	1	0	1	0 0
U.R.S.S.	1	0	1	0 0
Iran	1	0	1	0 0

# CLARKE: LE PREMIER CANADIEN À REMPORTER UNE VICTOIRE

(PC) — Chris Clarke, de Halifax, un gaucher rapide, est devenu hier le premier boxeur canadien à remporter un match dans l'arène aux Jeux olympiques.

Clarke, un jeune mi-welter de 19 ans, l'a emporté nettement par décision unanime aux dépens du Finlandais Lasse Friman.

Clarke, qui avait remporté une médaille d'or chez les 132 livres aux Jeux panaméricains de Mexico, a perdu un round sur les cartes des cinq juges, mais croyait avoir triomphé par une marge confortable.

"Il était plus gros que moi et on m'a dit de frapper et de bouger, ce que j'ai fait. Il tentait de préparer sa droite dans le 3e round et j'ai tenu ma garde plus haute en tentant de prendre les choses aisément".

La victoire de Clarke a suivi les forfaits accordés au poids-mouche Ian Clyde, de Montréal, au mi-moyen Camille Huard, de Gaspé-Sud, et au poids-coq Chris Ius, de Vancouver.

Les trois premiers Canadiens, le mi-mouche Sid McKnight, de la C.-B., le poids-moyen Bryan Gibson, de Montréal, et le mi-lourd Roger Fortin, de Montréal, avaient été facilement vaincus.

"J'étais un peu découragé après les deux premiers jours, a avoué Clarke, mais je me suis senti mieux par la suite.

"J'espère que ce combat encouragera le reste de l'équipe. C'est beaucoup plus différent que dans les Jeux panaméricains. Il est plus facile de se préparer mentalement ici, mais il existe aussi beaucoup de tension".

Clarke espère affronter le favori américain Sugar Ray Leonard en finale. "car il présente le même style que moi".

### Coéquipiers

Presque tous les membres de l'équipe cana-

dienne étaient parmi la foule de 4.500 spectateurs à l'arène Maurice Richard et Ius a été le premier à admettre que "cette victoire nous a fait du bien et a certes encouragé tout le monde".

Clarke a dit que le Finlandais ne l'avait blessé en aucun moment "même s'il m'a poussé un pouce dans l'oeil à une occasion, mais je n'ai pas pris le temps de lui demander si c'était intentionnel ou non".

Clarke a déclaré que les critiques à l'endroit des premiers perdants canadiens étaient injustes.

"McKnight avait dû réduire son poids de 114 à 106 livres et on pouvait le constater par sa peau. De plus, Gibson était en train de triompher lorsqu'il a été arrêté.

"Ces revers auraient pu en décourager quelques-uns parmi nous, mais nous ne doutions pas de notre habileté.

"Je regrette simplement que nous n'ayons eu plus de temps pour nous entraîner. Une période de trois semaines était insuffisante, il nous aurait fallu trois mois".



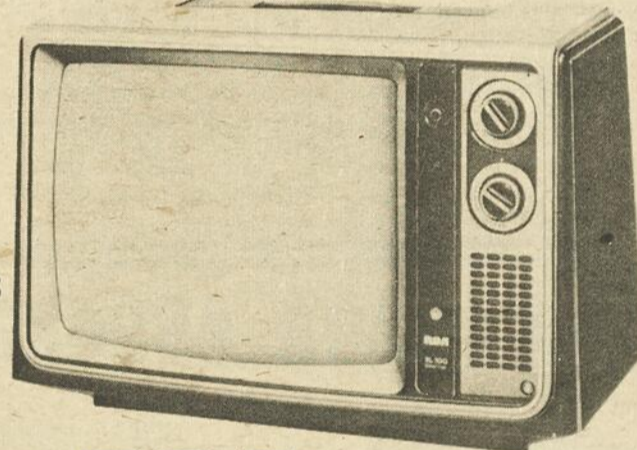
Téléphoto PC

Chris Clarke paraît en mauvaise posture (à droite), mais a tout de même battu le Finlandais assez facilement.

## maison Beaudet

INC.

DÉTENDEZ-VOUS!  
SUIVEZ LES JEUX  
DEVANT CET  
EXTRAORDINAIRE  
TÉLÉVISEUR RCA  
COMPLÈTEMENT  
AUTOMATIQUE!  
VOUS SEREZ PLUS  
EN FORME POUR  
FAIRE VOTRE  
BOULOT...



RCA



ColorTrak



3 nouveaux circuits ColorTrak rendent la syntonisation plus facile que jamais et donnent des couleurs magnifiquement équilibrées.

Le système ColorTrak RCA XL-100: la TV couleur la plus automatique jamais offerte par RCA:

Réglage automatique de la couleur ColorTrak. C'est ce circuit qui est le "génie de la couleur"! Vous ajustez les couleurs et les teintes (une fois seulement) pour obtenir les tons de chair les plus naturels; et ceux-ci se maintiendront automatiquement par la suite, quels que soient l'émission, la scène.

## maison Beaudet

8723, 10e ave. SAINT-MICHEL MONTRÉAL INC.  
729-5217

Le Théâtre de  
St-Sauveur Engg.  
présente

"Monsieur  
Masure"



Yves Corbeil



Réjean LeFrançois



Christiane Pasquier

Du 1er juillet au 6 septembre

Comédie de  
Claude Magnier  
Mise en scène:  
Richard Martin  
Décors, costumes et  
éclairages:  
Charles Van Fleet

Théâtre St-Sauveur  
autoroute des Laurentides — sor-  
tie 38 — St-Sauveur des Monts  
Mer.-jeu. et ven. à 20.30 h Sam.  
19 h et 22.30 h. Dim. à 19.30 h.

Prix spéciaux pour groupes et  
étudiants sur semaine  
Pour réservations  
(Montréal et banlieue)  
655-4569  
(Région des Laurentides)  
229-2323

Les Entreprises  
Guay & Fils Inc.

section Bicyclettes  
Vente - Pièces  
Réparation

14256 Notre-Dame E.  
Pointe aux Trembles

Tél.: 642-1810

BICYCLETTE  
MUSTANG  
RAPIDO '49.'  
SPECIAL SPORT  
10 VITESSES  
'124.'



# LES QUÉBÉCOIS AUX JEUX



Un nom facile à retenir en lutte gréco-romaine

## KAWASAKI N'A PAS TROUVÉ L'OUVERTURE

par Antoine K. Char

Après s'être assuré que les deux lutteurs n'avaient pas enduit leur corps de matière grasse, l'arbitre siffla et le match commença. En entrant dans le cercle rouge, le Montréalais Mitch Kawasaki — qui ne fait de la lutte gréco-romaine que depuis qu'il s'est établi à Montréal en janvier dernier — chercha alors instinctivement à attaquer sans trop coller son corps à celui de son rival le Roumain Gheorghe Berceanu, deuxième aux championnats du monde en 1975.

Mais, au bout de quelques prises de bras, le compatriote de Nadia Comaneci comprit la stratégie dans laquelle voulait l'enfermer Kawasaki... Tout en venant à lui, le Roumain força alors son adversaire, dès le milieu de la première période, à se mettre sur la défensive. Kawasaki devait d'ailleurs nous déclarer après les neuf minutes de combat qu'il perdit 14-1, que pendant les trois périodes, Berceanu n'avait fait que charger sans lui offrir la moindre

ouverture. Et, Kawasaki, qui a aussi fait du judo, n'attendait que quelques ouvertures pour faire tomber son adversaire.

Mais, si le Montréalais a réussi à battre mardi, par quelques prises qui ressemblaient au judo, le Cubain Valdes; dans le combat d'hier matin au centre Maisonneuve, où le style gréco-romain qui n'admet que les prises entre la tête et la ceinture était à son plus pur, il n'a eu cependant aucune chance face à un adversaire au style des plus orthodoxe.

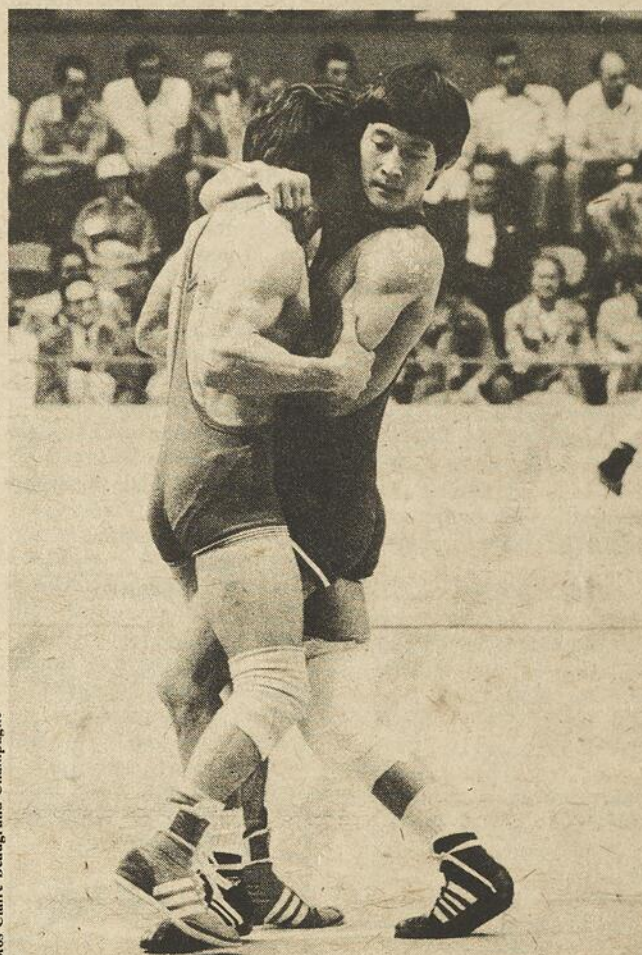
### Vedette montante

Kawasaki, qui avec son 1.60 mètre et ses 48 kilos, est la vedette montante de l'équipe canadienne en lutte gréco-romaine n'a de plus aucun espoir ce matin face au Japonais Hirayana, médaille d'argent aux Jeux de Munich. S'il ne peut décrocher une médaille aux finales de cette fin de semaine, il pourra cependant avec trois victoires — il n'en a que deux jusqu'à présent —

finir 6e dans sa catégorie.

Sportif accompli, Kawasaki aurait bien pu se présenter à cette fête olympique, en gymnastique, en boxe, (disciplines qu'il a pratiquées pendant plusieurs années) au judo, où il a fini 6e aux championnats du monde en 1974 ou encore aux compétitions de lutte libre qui commenceront mardi prochain. Et, dans cette discipline — qui comme son nom l'indique, permet d'avoir une liberté d'action plus grande et d'attaquer aux jambes et avec les jambes — celui qui a toujours un sourire accroché aux lèvres et ne mange que trois prunes par jour depuis trois semaines, a fini 4e aux Jeux panaméricains de Mexico. Enfin lorsque Mitch Kawasaki s'est battu hier contre Berceanu, les spectateurs du centre Maisonneuve s'avaient-ils qu'il s'était fait enlever récemment les cartilages des deux jambes.

Kawasaki, un nom facile à retenir et qui résonnera désormais souvent dans ce sport antique qu'est la lutte gréco-romaine.



Photos Claire Beaugrand-Champagne

Mitch Kawasaki n'a pas eu le dessus... et ça n'a pas plu à tout le monde.



## LE CANADA ASSURÉ D'UNE 10<sup>e</sup> PLACE

(PC) — Paul Pottier a marqué deux buts, hier, et le Canada a défait l'Australie 4-3 pour s'assurer d'au moins une 10<sup>e</sup> place au classement final du tournoi olympique de water-polo.

L'équipe canadienne, qui jamais auparavant n'avait gagné un match olympique, a confiance de pouvoir terminer en force.

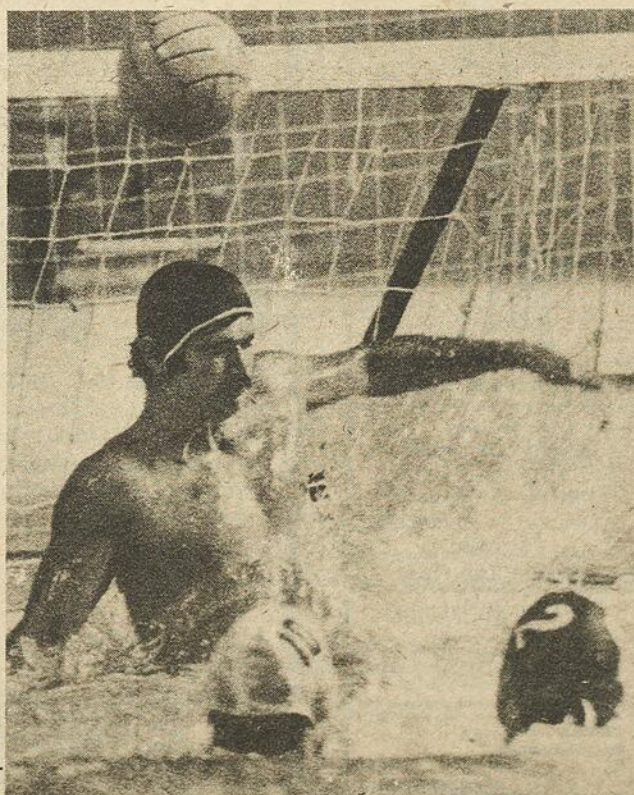
"Nous devons encore affronter Cuba, l'Iran et le Mexique et devrions nous en tirer avec deux victoires", a indiqué Gaétan Turcotte, de Québec. "nous battons l'Iran; nous voulons battre les Mexicains car nous avons perdu nos cinq derniers matches contre eux par la marge d'un but; et contre Cuba nous gagnerons si nous jouons bien".

La victoire contre l'Australie assure le Canada d'une 10<sup>e</sup> place au tournoi olympique et d'une participation au championnat du monde 1978.

"L'équipe a joué avec cohésion aujourd'hui", a indiqué l'entraîneur Dezso Lehmenyi. "les joueurs manoeuvraient avec aisance et se dégageaient de leurs adversaires pour lancer au but. Nous n'avons aucune vedette mais Leclerc a très bien joué et c'est peut-être lui qui a fait la différence".

Leclerc, qui est de Montréal, a réalisé deux arrêts importants en début de match, ce qui a eu pour effet de stimuler ses coéquipiers, qui ont marqué deux fois en période initiale et porté l'avance du Canada à 3-0, au troisième quart, avant que l'Australie ne profite de lancers de pénalité pour réduire l'écart à 3-2.

Chaque équipe a touché la cible une fois en dernière période, au cours de laquelle le Canada a joué en infériorité numérique à deux reprises sans accorder de but.



Téléphoto PC

Guy Leclerc, encore une fois, aurait fait la différence.

### Basket-ball

## LA YOUGOSLAVIE QUALIFIÉE DANS LA DEMI-FINALE

(AFP) — La Yougoslavie s'est qualifiée pour les demi-finales du tournoi masculin de basketball grâce à un panier, réussi à trois secondes de la fin, de Zoran Slavnic qui a permis à son pays de battre l'Italie, jeudi, devant 4,000 spectateurs, par 88-87.

La formation yougoslave, championne d'Europe, a ainsi pris sa revanche du tournoi pré-olympique, il y a deux mois, à Edimbourg, où l'Italie avait triomphé par cinq points, obtenant sa qualification pour Montréal. Pourtant, l'équipe italienne (quatrième à Munich) a été bien près de rééditer cette performance quand, à l'issue de la première mi-temps, elle a mené par 16 points 57-41 devant une formation adverse accumulant les erreurs.

Mais en deuxième période, les Yougoslaves ont adopté un pressing défensif qui a désorganisé complètement les Italiens.

La Yougoslavie terminera deuxième du groupe B derrière les Etats-Unis qui l'avaient battue la veille. En demi-finales, elle affrontera très probablement le tenant du titre, l'URSS, qui se classera en principe premier du groupe A. Les Américains, qualifiés depuis mercredi, rencontreront normalement le Canada ou Cuba.

# MEDECINE DE GUERRE A MONTREAL?

- la plupart des salles d'urgence fermées.
- la quasi totalité des cliniques externes inopérantes.
- des milliers de montréalais qui ne peuvent recevoir les soins auxquels ils ont droit.
- le non respect d'injonctions ordonnant le retour au travail dans 17 hôpitaux.

## POURQUOI?

**Les dirigeants de la Fédération des infirmiers et infirmières du Québec (FIIQ), en plus de vouloir recueillir ce que 105,000 autres salariés syndiqués du réseau des affaires sociales ont obtenu en négociation directe, veulent — par un coup de force — des privilèges qui n'existent nulle part en Amérique du Nord, dans des emplois comparables.**

**HORAIRES DE TRAVAIL** — C'est ainsi, par exemple, qu'au chapitre des horaires de travail, les dirigeants de la FIIQ demandent une fin de semaine de congé à toutes les deux semaines.

Le CPNAS affirme que l'octroi généralisé, à toutes les infirmières, dans tous les hôpitaux, d'une fin de semaine de congé à toutes les deux semaines, pourrait avoir pour conséquences:

- 1- la diminution de la quantité et de la qualité des soins;
- 2- l'augmentation démesurée de la charge de travail des infirmières qui seraient en devoir;
- 3- la fermeture de plusieurs lits d'hôpitaux.

En effet, en raison de la pénurie cyclique d'infirmières, les employeurs ne pourraient recruter suffisamment de candidates à temps partiel pour mettre cette formule en application à l'année longue.

**LA POSITION DU CPNAS** — L'employeur accordé à l'infirmière le plus grand nombre de fins de semaine possible.

Toutefois, l'infirmière aura droit à au moins une fin de semaine de congé aux trois semaines.

**De plus**, toute infirmière appelée à travailler une deuxième fin de semaine consécutive, tout en ayant droit évidemment à deux jours de repos sur semaine, recevra un supplément de salaires de \$21.00.

**Cette formule est unique au Canada** et a été acceptée par la majorité des infirmières syndiquées du Québec.

### LA SITUATION À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

**Un examen des diverses conventions collectives d'infirmières à travers le Canada et notamment celles signées par 104 hôpitaux de l'Ontario, celles de la Nouvelle-Écosse, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, démontrent que l'octroi d'une fin de semaine aux trois semaines et même aux quatre semaines est encore la règle courante.**

#### Non aux demandes abusives

La FIIQ veut aussi que ses membres qui travaillent le soir ou la nuit reçoivent l'équivalent de cinq jours de salaire pour quatre journées de travail, au lieu de la prime usuelle versée dans de telles circonstances dans tous les hôpitaux du Canada.

Le CPNAS dit NON, car cette demande aurait pour effet d'ajouter une somme additionnelle qui représente près de 15%

du traitement annuel, donc un coût accru pour les soins de santé, sans en augmenter la qualité.

Ces infirmières sont déjà assurées d'une augmentation de salaires de 52%, dont 44% avec effet rétroactif au 1er juillet 1975, soit un salaire annuel moyen de \$13,835.00 depuis le 1er juillet 1976.

**Pourquoi la population continuerait-elle de faire les frais de cette lutte de prestige de la FIIQ?**



Le Gouvernement du Québec

**Le Comité Patronal de Négociation du Secteur des Affaires Sociales (CPNAS)**



## Pas de loi vengeresse

Le gouvernement a donc convoqué les députés à une session spéciale de l'Assemblée nationale en vue, présument, de mettre fin à la grève des infirmières. Peu de gens s'opposent à une mesure visant à rétablir le niveau normal des soins de santé au Québec, après une très longue perturbation. La compassion la plus spontanée (celle que Confucius attribuait avec mépris aux femmes, parce qu'elles s'attarde d'abord aux souffrances les plus visibles) commande de se préoccuper du sort des malades qui ont été les premières victimes de ce conflit.

Mais rien n'autorise le gouvernement à présenter à cette occasion le genre de loi vengeresse esquissée par le ministre Forget et précisée par le ministre Parent. Le faire serait exécuter une sorte de Nagasaki des relations du travail, avoir recours à une bombe nucléaire quand la guerre est finie. Au surplus, le gouvernement porte de lourdes responsabilités dans cette affaire, et le souci nécessaire de la santé collective ne doit pas faire oublier que le pouvoir n'a pas dérogé d'une tactique qui donnait au départ à la grève des infirmières le scénario inévitable d'une tragédie.

Les propos tenus jeudi soir par le ministre Forget faisaient ressortir l'essentiel de cette tactique. M. Forget a donné aux infirmières le choix entre l'offre patronale du 18 juin ou moins encore. Il confirmait en somme ce que les porte-parole de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec soutiennent depuis des semaines, à savoir que l'employeur s'est refusé à négocier tout au long du conflit. Le 18 juin était la date du déclenchement de la grève: il n'y a donc rien eu

d'offert depuis? C'est à se demander, puisque le gouvernement ne s'est pas montré disposé à faire le moindre pas en six semaines, pourquoi il a laissé traîner le conflit si longtemps.

Cette série de négociations dans le secteur public, et les lois qui l'ont précédée, amènent d'autre part à poser une question plus épineuse encore: le gouvernement n'a-t-il pas décidé d'appliquer au secteur les principes anciens de la loi de l'extension juridique des conventions collectives, c'est-à-dire des décrets, et d'étendre d'office aux groupes minoritaires les ententes conclues avec le Front commun dans chacun des grands sous-secteurs, ne laissant aux minorités que le loisir d'accepter des conditions moins bonnes?

Si telle est la pratique de négociation du gouvernement, et tout indique que ce l'est, pourquoi ne l'a-t-il pas clairement inscrite dans la législation, plutôt que de laisser sadiquement les syndiqués s'enfoncer dans un baroud d'honneur dont il est permis de croire qu'il a coûté la vie à des malades? Ceux qui distribuent généreusement en ce moment l'épithète de criminel aux grévistes auraient intérêt à s'interroger également sur la culpabilité d'un pouvoir qui laisse faire un carnage dont il connaît l'inutilité.

Le gouvernement a fixé des règles du jeu qui rendaient impossible une répétition du mouvement de masse du Front commun de 1972. Les négociations ont été divisées selon les responsabilités des ministères. Mais le pouvoir a exécuté une sorte de front commun à rebours, en maintenant le postulat que ses normes devaient s'appliquer à tout le monde. C'est ce qui s'appelle encaisser à l'entrée et à la sortie, éviter un conflit

généralisé mais généraliser les conditions de règlement. Dans le bâtiment, le gouvernement a décidé de ne donner la parole qu'au groupe majoritaire et l'a signifié; s'il avait appliqué au bâtiment la tactique du secteur public, il aurait laissé la CSN de ce secteur faire la grève pendant des semaines uniquement pour lui imposer ensuite le règlement consenti à la FTQ.

Les infirmières, les techniciens en radiologie, les employés de l'Hydro-Québec, sont le dernier carré. Avec l'annonce faite hier d'une "hypothèse de règlement" dans l'éducation, le moment n'est pas à la vindicte contre les derniers combattants. Le gouvernement doit éviter de taper sur ces groupes, ou l'un seulement d'entre eux, à grands coups de massue comme la dé-certification ou le retrait du permis de travail.

A vrai dire, si le gouvernement était sérieux dans son opération de morcellement des négociations du secteur public, s'il a fait autre chose que simplement utiliser les lois de l'Etat comme instrument tactique de négociation, il devrait reconnaître la possibilité de règlements différents selon les groupes en prévoyant, dans la loi qui viserait à mettre fin à la grève des hôpitaux, un mécanisme précis et un calendrier court qui permettent pour la première fois d'aborder le fond de la question soulevée par les infirmières, à savoir la mobilité et les horaires de travail.

Si le gouvernement s'en tient à la répression, l'ordre de Varsovie régnera peut-être dans les hôpitaux, mais il y aura une raison de plus de soupçonner la duplicité du pouvoir dans l'adoption et l'application de lois qui sont des instruments collectifs, et non pas la propriété personnelle des libéraux.

## Vous avez la parole

### Le maire, l'architecture et le Führer

"Toutes nos villes vivent de la gloire et des trésors du passé. ...Et maintenant voici l'essentiel: nos grandes villes d'aujourd'hui ne possèdent aucun monument qui se détache dans l'aspect général de la cité et qui puisse être désigné comme le symbole de toute une époque. Les villes du Moyen Age étaient pourtant dans ce cas, qui presque toutes possédaient un monument de leur gloire. Ce monument caractéristique de la cité antique, on ne le trouvait pas parmi les habitations privées mais dans les monuments de la collectivité destinés à abriter non pas une vie passagère, mais les dieux de l'éternité, non pas à porter la marque de la richesse d'un particulier mais la grandeur et l'importance de la collectivité..."

Dès que l'on compare les proportions des constructions des Etats antiques avec celles des habitations de la même époque, on comprend le poids et la puissance de ce principe selon lequel les constructions publiques doivent avoir le premier plan"

Adolphe Hitler in Mein Kampf  
Que Drapeau n'a rien inventé! Lui que la construction de son stade empêchait de dormir, c'est le grand stade de Nuremberg qui causait à Hitler ses in-

somnies.

Je ne sais si, comme Hitler, le bien-aimé maire fut refusé à l'école d'architecture mais le Führer su s'allier, à l'instar du maire, les services d'un architecte (Speer) aux visées style "les sept merveilles du monde" afin de matérialiser (au moins sur des maquettes) ses loufoques rêves de grandeur.

Et qu'en est-il de ce monument laissé à la gloire des générations présentes et futures (dixit Drapeau en parlant de son stade.) Voyons ce qu'en pensait le Führer:

"Des édifices construits selon les techniques modernes étaient sans aucun doute peu appropriés à jeter vers les générations futures ce "pont de la tradition" qu'exigeait Hitler".

(Speer architecte personnel d'Hitler).

Ainsi il a fallu à Montréal, sous les conseils de l'architecte personnel du maire, rejeter les techniques généralement employées ici pour les techniques sans doute plus aptes à "jeter vers les générations futures ce pont de la tradition".

Hitler aussi avait la confiance beaucoup plus facile pour les architectes non officiels à cause des préjugés

qu'il gardait envers la bureaucratie qui aurait peut-être eu des questions à poser. Il fallait à tout prix préserver le caractère sacré de la vision.

A Montréal, on a détruit des espaces verts pour les installations olympiques; à Nuremberg on a détruit un zoo. Mais quelle importance; "ces monuments sont bâtis pour durer des siècles" dixit Hitler.

Corollaire intéressant, notait Speer, mais les plus grands monuments que nous retrouvons dans la Grèce Antique, en Sicile et en Asie Mineure étaient dans des cités généralement gouvernées par des despotes.

Et quand le ministre des Finances demandera combien il en coûte, disait Hitler à son architecte. "Répondez que personne n'a d'expérience dans la construction de tels projets". En commission parlementaire du 24 janvier 1975, le maire ne s'est-il pas permis de défendre, à son avantage il va sans dire, le comité de consultation des Jeux olympiques présidé par le ministre Lalonde, de "régler" l'avenir du programme de la monnaie olympique, de répondre à la place de "l'architecte responsable" du complexe olympique, Charles Daoust, autant de domaines qui

ne sont pas de son ressort.

Et le clou! A quelques heures de l'ouverture officielle des Jeux, de nuit, en hypocrite, prétextant la sécurité (certes pas la même qui a prévalu sur le chantier olympique) Jean le suave fait démolir d'un simple claquement du doigt l'exposition Corridart. Sans doute une activité parallèle non conçue dans la suite du Reine Elizabeth. Il est vrai que Corridart n'était qu'un événement temporaire et tout ce qui n'est pas "bâti pour durer des siècles" ne vaut pas la peine d'être vu. Surtout quand ça pourrait faire réfléchir, ne serait-ce que

quinze jours. Mais la réflexion, le maire la veut, à l'instar de son stade, fonctionnelle, rationnelle, bétonnée et autofinancée.

M. Drapeau, vous avez suffisamment abusé de la confiance du peuple. Il vous reste un choix à faire: partir au plus sacrant ou vous faire nommer maire à vie.

L'histoire s'est suffisamment répétée.

Bernard Généreux  
Sherbrooke, P.Q.

### Linge sale en famille

Lecteur de votre journal depuis la deuxième semaine de sa parution, vous faites un travail excellent, mais évitez de publier au grand jour vos querelles avec le "Parti québécois". Cela vous porte un préjudice immense, lavez le linge sale en famille. Je vous remercie pour les articles du samedi 18 juin de M. Vézina "Les surplus de lait" pour la défense que vous prenez pour les agriculteurs.

Je pense que cette fois le Parti

québécois va rentrer au pouvoir et faire l'indépendance car s'il en était autrement, je ne me gêne pas pour le dire aux agriculteurs libéraux, je vends tout et quitte le Canada car travailler 100 heures par semaine et ne pas arriver à payer ses dettes c'est cruel et intolérable.

Bonne chance au personnel du journal.

Charles Touron  
comté Yamaska

## Un boycottage pour la dignité des Africains

Habituellement les menaces de la plupart des pays africains communément appelés comme les autres pays du Tiers-Monde les Républiques de bananes se limitaient ou se terminaient uniquement par des déclarations de principes qui n'allaient pas plus loin que le verbe (la parole) condamnant la politique d'apartheid d'Afrique du Sud et celle des Blancs racistes de Rhodésie.

Les Jeux olympiques de Montréal peuvent être considérés pour l'Afrique comme un passage de la parole à l'action. Les relations sportives de Nouvelle-Zélande avec l'Afrique du Sud ont comme conséquence directe le boycottage des Jeux olympiques de Montréal par les pays africains et quelques-uns des pays du Tiers-Monde qui eux aussi ont compris la philosophie du monde (dit) libre.

Ce geste posé par ces pays est surprenant pour le monde dit libre. Ce monde dit libre qui considère l'Afrique comme un pays alors que c'est tout un continent; qui considère les peuples africains comme des travailleurs alors que ce sont des citoyens et des compatriotes de leurs pays respectifs; qui considère nos présidents comme des

petits fonctionnaires alors qu'ils sont les chefs d'Etat; qui considère nos indépendances comme des cadeaux alors que nous les avons arrachées aux colonialistes venant du monde libre; qui nous considère comme des peuples sans cultures alors que nous avons des cultures hautement développées.

Hier les peuples de la plupart des pays africains avaient dit non à la domination coloniale. Aujourd'hui ils disent non à la complicité du monde dit libre avec les régimes racistes.

### L'Afrique a compris

Le geste des pays africains aux Jeux olympiques de Montréal pour moi a quelques significations:

(1) il montre que la parole seule ne veut rien dire, pour qu'elle ait sa force il faut la traduire en acte.

(2) que si les Blancs de l'Afrique du Sud sont racistes et ségrégationnistes, cet état de fait est encouragé et appuyé par le monde dit libre.

(3) que malgré la diplomatie fine du monde libre, ce monde ne pourrait faire des gestes qui vont contre les inté-

rêts des Blancs d'Afrique du Sud.

(4) que le monde libre dans sa hiérarchie d'amitiés ne place les pays africains indépendants qu'en dernière place par rapport aux pays racistes gouvernés par les minorités blanches.

(5) que la règle de la majorité préconisée pour ces pays racistes n'a aucune signification dans les faits.

### L'enjeu de

### ce geste

### est-il de taille?

Si j'examine froidement la situation; le geste est significatif mais l'enjeu n'est pas de taille pour avoir de lourdes conséquences à moins qu'il y ait continuité à des enjeux plus importants. La Nouvelle-Zélande entretient des relations sportives avec l'Afrique du Sud qui font l'objet de la demande des pays africains de l'expulsion de ces pays des Jeux olympiques de 1976.

Le non-acquiescement de cette demande par le C.I.O. a provoqué le boycottage des Jeux par les pays africains majoritairement. Il reste à savoir dans ce geste solidaire et spectaculaire

le genre de relations que ces pays entretiennent avec la Nouvelle-Zélande pour peser des pour et des contre.

### Exemples des enjeux de taille:

(1) L'installation par la France d'un centre nucléaire en Afrique du Sud.

Si l'Afrique avait bien compris la complicité du monde libre au sujet de cette installation, la solidarité devait se faire à l'unanimité pour boycotter l'aide de la France, voire même rompre en bloc les relations diplomatiques avec ce pays qui indirectement opprime les pays indépendants d'Afrique. Pourquoi les pays indépendants de l'Afrique continuent-ils à entretenir des relations avec la France? Quel genre de relations ces pays entretiennent-ils avec elle?

(2) Le procès du "MERCENARISMO" en Angola.

Pourquoi ces pays n'ont-ils pas manifesté leur solidarité en condamnant par actes les pays qui encouragent le recrutement des mercenaires?

(3) La lutte de ZIMBABWE: la soutenir militairement, politiquement et économiquement contre le régime raciste de Rhodésie.

### L'Afrique comprend encore mal cette complicité

A mon avis, tant que les pays africains, dans leurs relations avec le monde dit libre, se permettent de décider majoritairement voire même unanimement pour les enjeux de petite taille, tant qu'ils ne se décideront pas pour les enjeux de grande taille ayant de graves conséquences ils ne seront jamais pris au sérieux par le monde dit libre. Car se limiter aux gestes qui n'ont pas de longue portée, ni de graves conséquences équivaut à être dans une position de faiblesse que les petits font face aux grands.

Mes constatations trouvent leur fondement sur les votes des pays africains à l'ONU dans les différents sujets. Selon moi, les enjeux tels que la règle de la majorité doivent être faits par les Africains, avec les Africains et pour les Africains sans attendre que les acteurs étrangers jouent à notre place.

Est-ce que l'Afrique va rester toujours à la remorque du monde dit libre? C'est tout ou c'est rien pour instaurer la dignité du continent africain.

**Wanadi-Mboyo Ea Booto**  
St-Hyacinthe

## De Québec, une 'notice of assessment'

### Monsieur Paul Beaulieu Commissaire-enquêteur en chef Régie de la langue française

Monsieur,  
Je veux par la présente formuler une plainte contre le ministère du Re-

venu du Québec de qui j'ai récemment reçu, en date du 23 juin 1976, un avis de cotisation rédigé entièrement en langue anglaise.

Je peux difficilement contenir mon dégoût face à cet affront. Moi qui me croyais chez moi, ici au Québec.

Moi qui croyais, comme le gouvernement actuel de la province nous le décrit allègrement, pouvoir m'exprimer et m'épanouir dans ma langue et dans ma culture. Moi qui croyais encore que des problèmes de cette nature ne pouvaient se rencontrer qu'au niveau des institutions fédérales. Les responsables de

cette erreur, si erreur il y a, ont frappé avec violence une dimension sensible de mon être. Le gouvernement du Québec est effectivement le seul gouvernement francophone en Amérique du Nord. L'avis de cotisation que j'ai reçu du gouvernement fédéral était complètement rédigé en français. Je n'en attendais pas autant d'un gouvernement dont la détermination à implanter une politique de bilinguisme au Canada va décroissant. Le gouvernement québécois, quant à lui, nous parle du français, langue officielle du Québec. Il va même jusqu'à lancer des critiques acerbes et véhémentes au ministre fédéral des Transports pour sa politique d'unilinguisme dans les communications aériennes. Messieurs les ministres québécois n'ont de leçons à faire à personne, croyez-moi.

Etant résident de la ville de Gatineau, donc en "banlieue" de la capitale nationale, je puis vous affirmer que votre tâche, en matière d'implantation de la langue française au Québec, est à peine amorcée. The City of Aylmer est à proximité. Quantité d'images quotidiennes ont une saveur anglophone: depuis quelque temps, par exemple, on semble envahi par un marché d'allumettes unilingues anglaises, made in Quebec. Comment croyez-vous qu'un Québécois francophone peut garder intactes sa langue et sa culture quand on le force très souvent à étudier du côté d'Ottawa s'il désire poursuivre ses études post-secondaires dans une université puisque très souvent il n'a pas les moyens financiers de s'exiler vers un grand centre urbain de sa province. S'il travaille au gouvernement fédéral, on exigera de lui qu'il soit bilingue et on sait la signification pratique de cette exigence.

Sachez bien, monsieur le commissaire-enquêteur en chef, que je ne m'illusionne pas. Vous trouverez sous pli une copie de mon "Notice of assessment" et un exemple de ces pe-

tits paquets d'allumettes que l'on peut acheter dans nos tabagies et épiceries. J'espère que vous me communiquerez vos commentaires le plus tôt possible. Si votre réponse est aussi longue à venir que nos "Notice of assessment" et nos remises d'impôt, vous pourrez alors oublier cette plainte car il y a de fortes chances qu'à ce moment-là, je sois devenu parfaitement bilingue, c'est-à-dire que mon anglais sera devenu impeccable.

**Alain Louis-Seize**  
Gatineau

### La comédie humaine

### L'Acropolitique

Zeus Olympique m'a dit: "Le Blues-o-land a décidé de retirer SON athlète (spécialiste du lancer du disque) parce que le pays voisin, le Sôlmiozike, refuse de lui exporter le dernier microsillon de James Brown. Entre-temps, la RFDP (République des Fonds De Poubelles) menace de se retirer des Jeux si le COJO ne loge pas ses athlètes dans des poubelles plus luxueuses, munies de poignées en or (le COJO leur offre pourtant un choix de poignées d'argent ou de bronze). Enfin, la duchesse Cunégonde exige que les Jeux soient transférés à Copenhague, car son cheval, "Glorious Drunk", ne digère pas la bière québécoise. Il en prend un coup. Bertin!"

**Pierre Kiroule**





La Commission Scolaire Champlain, dont le siège social est situé dans la ville de Gatineau, (région du sud-ouest du Québec, et qui dessert une clientèle de plus de 6000 élèves, suite à une restructuration de ses services, recherche des candidatures pour les postes suivants:

## DIRECTEUR DES SERVICES ÉDUCATIFS (D-1)

### ATTRIBUTIONS

L'emploi de directeur des services éducatifs comporte la responsabilité de la gestion de l'ensemble des programmes et des ressources orientés vers l'enseignement, l'apprentissage et la formation des étudiants.

### QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.
- Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) dans un emploi de cadre.
- Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre de l'Éducation.

## DIRECTEUR DES SERVICES DU PERSONNEL (D-2)

### ATTRIBUTIONS

L'emploi de directeur des services du personnel comporte la responsabilité de la gestion de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à la gestion du personnel et comprend habituellement le recrutement et la sélection du personnel, les relations de travail, l'évaluation et le perfectionnement.

### QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en relations industrielles ou en administration (option personnel).
- Huit (8) années d'expérience pertinente.

## DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS (D-2)

### ATTRIBUTIONS

L'emploi de directeur des services financiers comporte la responsabilité de la gestion de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à l'administration financière de l'organisme et comprend habituellement la trésorerie, la préparation du budget et des états financiers, le contrôle budgétaire et financier, la vérification interne, les opérations, comptables, les analyses financières.

### QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en sciences commerciales ou en administration.
- Huit (8) années d'expérience pertinente.

## DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT (D-2)

### ATTRIBUTIONS

L'emploi de directeur des services de l'équipement comporte la responsabilité de la gestion de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à la gestion de l'équipement et comprend habituellement l'entretien préventif, physique et ménager, la protection des biens meubles et immeubles, l'approvisionnement, la mise en place de l'équipement, les services auxiliaires (transport, alimentation), les équipements communautaires.

### QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en génie, architecture ou administration.
- Huit (8) années d'expérience pertinente.

### TRAITEMENT

Conformément à la Politique Administrative et Salariale du M.E.Q. pour 1976-77

D-1	minimum \$19,008.	maximum \$31,616
D-2	minimum \$18,618.	maximum \$29,876.

### DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible

### INSCRIPTION

Faire parvenir curriculum vitae avant le 31 juillet 1976, sous plis confidentiel à:

**Monsieur le directeur général,  
Commission Scolaire Champlain,  
Case postale 8,  
Gatineau, Secteur Pointe-Gatineau.**

**N.B.:** La Commission examinera toute candidature ne répondant pas aux qualifications minimales.

Pour information supplémentaires, veuillez composer le numéro (819) 770-6063

# Une voie pour piétons s'impose

(JNB) — Dans une lettre adressée au président du comité exécutif de la ville de Montréal, trois conseillers municipaux demandent que ce comité discute de la construction d'une voie de piétons pour traverser la voie ferrée du CPR, près de Grand Boulevard.

«Lundi le 19, affirme la lettre des trois conseillers appartenant au Rassemblement des citoyens de Mont-

réal, un autre personne est morte en traversant cette voie ferrée; une jeune fille de 19 ans a été tuée et sa mère est dans un état critique».

«Depuis plusieurs années, ajoutent les signataires Ginette Kerouack, Michael Fainstat et Arnold Bennett, il y a toujours eu beaucoup de piétons qui traversent cette voie ferrée par des trous pratiqués dans la

clôture, car, pour cette communauté, 4.000 personnes sont séparées des écoles et des magasins qui se trouvent presque tous au nord de la voie».

«Cette voie, précisent-ils, est la voie principale de tous les trains conduisant à la gare Windsor et ils sont fréquents et rapides».

Rappelant que le comité exécutif a déjà pris des mesures «en 1968» pour y construire une passerelle à piétons, les conseillers mentionnent également que, même si des terrains avaient été homologués à cette fin, «en 1971», le comité revenait sur sa décision et affirmait qu'il «n'y avait pas de nécessité apparente pour un tel projet».

En conséquence, les conseillers du RCM demandent que le comité «discute de la construction d'une passerelle à piétons au cours de sa prochaine réunion et revise sa position». demandera des explications aux dirigeants du ministère canadien de l'Agriculture.

## Fin juillet, conférence sur l'agriculture à Québec

QUEBEC (PC) — Le Québec sera l'hôte d'une conférence canadienne sur l'agriculture les 27, 28 et 29 juillet, à laquelle participeront les ministres et sous-ministres de l'Agriculture des provinces et d'Ottawa.

Les deux premières journées donneront lieu à des discussions au niveau des sous-ministres et, le 29, le ministre fédéral, M. Eugene Whelan, rencontrera ses homologues provinciaux.

Plusieurs sujets figu-

rent à l'ordre du jour, dont l'avenir de l'industrie laitière canadienne, particulièrement au Québec où les producteurs de lait industriel traversent une période difficile par suite d'une diminution des quotas décrétée par Ottawa.

Les producteurs québécois ont fait connaître d'une façon non équivoque leur mécontentement vis-à-vis de la nouvelle politique laitière d'Ottawa et nul doute que la délégation québécoise

## ANALYSTE EN PERSONNEL

**LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS**  
150, AVENUE DES COMMANDEURS,  
LÉVIS, QUÉBEC.  
G6V 6P8

LA DIRECTION DU PERSONNEL DE LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS EST À LA RECHERCHE D'UN ANALYSTE EN PERSONNEL POUR TRAVAILLER DANS LE SECTEUR DOTATION DE PERSONNEL, AU SIÈGE SOCIAL À LÉVIS.

S'INTÉGRANT A UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS, LE TITULAIRE DU POSTE SE VERRA TOUT D'ABORD CONFIER DES RESPONSABILITÉS TOUCHANT PRINCIPALEMENT LE RECRUTEMENT ET LA SÉLECTION.

GRADUELLEMENT, APRÈS AVOIR ACQUIS UNE BONNE CONNAISSANCE DE L'ORGANISATION, IL PARTICIPERA À LA RÉALISATION DE DIVERS PROJETS RELIÉS À LA PLANIFICATION DE CARRIÈRE, LA MOTIVATION ET LA SATISFACTION AU TRAVAIL, CERTAINS ASPECTS DES TESTS, ETC. LE SECTEUR D'ACTIVITÉS ET LES POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT SONT VASTES ET TRÈS INTÉRESSANTS.

LE TYPE DE CANDIDAT QUE NOUS RECHERCHONS POSSÈDE UNE MAÎTRISE EN PSYCHOLOGIE, OPTION INDUSTRIELLE, AVEC OU SANS EXPÉRIENCE. IL VA DE SOI QUE NOUS CONSIDÉRERONS AUSSI LES CANDIDATS PRÉSENTANT DES QUALIFICATIONS ÉQUIVALENTES.

L'ORGANISATION OFFRE UN SALAIRE CONCURRENTIEL ET DES AVANTAGES SOCIAUX COMPLETS.

LES PERSONNES INTÉRESSÉES A POSER LEUR CANDIDATURE DOIVENT FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE AVANT LE 6 AOÛT 1976, À LA DIRECTION DU PERSONNEL, LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS, 150 AVENUE DES COMMANDEURS, LÉVIS.

# Cause majeure de pollution des Grands Lacs: cent treize industries

WINDSOR, Ont. (PC) — Cent treize installations industrielles sont citées comme causes de pollution des Grands Lacs dans un rapport de la Commission mixte canado-américaine.

Le Conseil de la qualité des eaux des Grands Lacs a publié le rapport, mercredi, à l'occasion de la réunion annuelle de la commission.

Vingt-huit de ces usines — dont celles de deux sociétés d'Etat — sont situées en Ontario: les 85 autres sont aux Etats-Unis.

Parmi les entreprises en cause figurent la Polysar de Sarnia, l'Eldorado Nuclear de Port Hope, trois usines de l'Abitibi Paper à Thunder Bay et la Great Lakes Paper, également de Thunder Bay.

Les autres usines canadiennes et américaines citées dans le rapport de la commission ont déjà des programmes destinés à réduire leur pollution à des niveaux considérés comme acceptables, d'ici la fin de 1980.

La Commission mixte canado-américaine a indiqué d'autre part que la mise en oeuvre du programme lancé il y a quatre ans en vue d'épurer les eaux des Grands Lacs se révèle lente, inégale et décevante.

M. James Bruce, président canadien du conseil de la qualité des eaux, a déclaré que les progrès accomplis dans l'élimination du phos-

phore des Grands Lacs ne répondent pas aux objectifs fixés aux termes de l'accord sur la qualité des eaux des Grands Lacs, signé en 1972 par le Canada et les Etats-Unis.

L'une des principales causes de déception, a précisé M. Bruce, réside dans la constatation que la pollution due aux matières toxiques est beaucoup plus répandue qu'on ne le croyait au début, surtout dans le lac Ontario.

L'utilisation accrue du charbon comme combustible risque, en outre, d'accroître considérablement la pollution de l'air dans la région. Un peu plus tôt cette semaine, la commission avait entendu une communication selon laquelle la pollution de l'air en provenance de villes aussi éloignées que St. Louis, au Missouri, pourrait contribuer à la pollution des eaux du lac Erié.

Tout en prenant note de quelques progrès, la commission fait état de certaines surprises telles que la découverte de nouvelles formes de pollution, des problèmes techniques imprévus et les résultats de recherches indiquant la relation entre la pollution de l'air et celle des eaux.

La Commission mixte canado-américaine a été créée en 1909 pour étudier les questions touchant les régions frontalières entre le Canada et les Etats-Unis.



## CEGEP DE MATANE poste ouvert PROFESSEUR DE PHOTOGRAPHIE ET D'ARTS PLASTIQUES

**QUALIFICATIONS REQUISES:**  
Diplôme universitaire de 1er cycle.

**SALAIRE:**  
Selon la convention collective des enseignants (en voie de révision)

**DÉBUT DU TRAVAIL:**  
23 août 1976

**CANDIDATURE:**  
Curriculum vitae complet avant le 6 août 1976 à l'adresse suivante:

**GEORGES E. BOUCHARD**  
Secrétaire général  
CEGEP de Matane  
616 rue St-Rédempteur  
Matane.

## LA COMMISSION SCOLAIRE LAC TÉMISCAMINGUE OFFRE D'EMPLOI

**Sujet: Professeurs d'éducation physique demandés**

- Un professeur féminin bilingue
- Un professeur masculin ou féminin possédant les qualifications pour l'enseignement de la natation
- Un professeur masculin ou féminin pour l'élémentaire 2ième cycle
- Deux professeurs masculin ou féminin

**QUALIFICATIONS REQUISES:**  
Posséder un diplôme universitaire de premier cycle.

**TRAITEMENT:**  
Selon la convention collective en vigueur (en voie de révision)

Tout candidat intéressé devra envoyer son application accompagnée d'un curriculum vitae à l'adresse suivante:

Commission Scolaire Lac Témiscamingue,  
Service aux personnels,  
C.P. 700,  
2, rue Maisonneuve,  
Ville-Marie, P.Q.

## INFIRMIER(ERE) CHEF DEMANDE(E)

L'Hôpital St-Joseph de Rimouski est à la recherche d'un(e) infirmier(ère) chef à temps complet, pour son service de neuro-chirurgie.

**QUALIFICATIONS REQUISES:**

1. Infirmier(ère) autorisé(e) en règle avec l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec.
2. Certificat en administration d'Unité de Soins ou expérience reconnue en administration.
3. Années d'expérience: un minimum de trois (3) ans dans la spécialité.
4. Qualité de chef.
5. Sens des responsabilités très marqué.
6. Capacité d'adaptation et esprit d'initiative.
7. Souplesse de caractère et disponibilité.
8. Maturité et stabilité émotionnelles.

Pour toute demande, faites parvenir votre curriculum vitae au plus tard, le 9 août prochain au:

Directeur du personnel,  
Hôpital St-Joseph de Rimouski,  
150 Av Rouleau,  
RIMOUSKI, Qué.  
G5L 5T1

## LA COMMISSION SCOLAIRE LAC TÉMISCAMINGUE

### OFFRE D'EMPLOI

**Sujet: Conseiller d'orientation**

**Sommaire de la fonction:**

- Fournir une assistance professionnelle aux élèves face à leur orientation.
- Effectuer des tâches relatives à l'élaboration des objectifs et des politiques de travail du service d'orientation.
- Conseiller les élèves sur leur orientation et participer à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire.
- Entretenir des relations avec le marché du travail, les administrateurs, les enseignants, les parents et avec d'autres institutions impliquées dans l'orientation des élèves.
- Préparer et maintenir à jour le dossier des élèves sur les questions relevant de sa compétence.

**Qualifications requises:**

- Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans la discipline appropriée.

**Traitement:**

- Selon l'application de la politique administrative du Ministère de l'Éducation.

**Fin du concours:**

Tout candidat intéressé devra adresser son offre d'emploi accompagné d'un curriculum vitae avant le 30 juillet 1976 à l'adresse suivante:

Commission Scolaire Lac Témiscamingue,  
A/S Gérald Dussault, directeur  
des services au personnel,  
C.P. 700, 2, rue Maisonneuve,  
Ville-Marie, P.Q.  
Tél.: 819-629-2472



## COMMISSION SCOLAIRE SAINT-EXUPÉRY

La Commission scolaire Saint-Exupéry requiert les services d'un principal d'école.

**ATTRIBUTIONS:**

Sous l'autorité du directeur général, il organise son école au point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel et assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école, conformément aux politiques et règlements de la commission. Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la commission et avec le milieu desservi par l'école.

**CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:  
NIVEAU ÉLÉMENTAIRE**

- a) l'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministère de l'Éducation;
- b) une formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité;
- c) une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif;
- d) une connaissance et/ou une expérience au niveau des difficultés d'adaptation et d'apprentissage serait particulièrement considérée;
- e) une expérience de cinq (5) ans, comme enseignant ou professionnel, dont au moins trois ans comme enseignant.

**SALAIRE:**  
\$15,750.00 - \$25,100.00

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le 5 août 1976 à 16 heures à l'adresse suivante, avec la mention "CONFIDENTIEL":

Monsieur André Barrette  
Directeur des services du personnel  
Commission scolaire Saint-Exupéry  
32, avenue Lorne  
Saint-Lambert, Qué.  
J4P 2G8

## UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



Le département de Biochimie de l'Université de Montréal est à la recherche de deux (2) BIOCHIMISTES travaillant, de préférence sur les eucaryotes. Outre le doctorat, les candidats doivent avoir quelques années d'expérience en recherche et parler couramment le français. La tâche normale des professeurs inclut l'enseignement et la conduite d'un projet de recherche indépendant. Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, d'un court programme de recherche et des noms de trois répondants scientifiques seront adressées à:

Comité de sélection  
Département de Biochimie  
Université de Montréal  
Case postale 6128  
Montréal H3C 3J8

DATE LIMITE: 15 septembre 76

# petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.  
331-8961

## 50 messages

**DISCOTHÈQUE MOBILE CLAUDE ET ANDRÉ POUR TOUTE OCCASION MUSIQUE DE TOUT GENRE PRIX RAISONNABLE. 274-4910 - 322-7914.**

Désire acheter une Suzuki 500 Titan accidentée pour pièces, aussi une fourche de Suzuki 550 avec frein à disque. Appelez 279-9520.

Auberge fort sympathique et à prix modique \$5.00 par soir (A Saint-Etienne de Bolton, près d'Eastman, à 1 1/2 mille de la sortie 58 de l'auto-route des Cantons de l'Est. Merveilleux site. Informations: (514) 297-2188.

Possesseur d'un véhicule recherche compagnons pour voyager en Californie 4-5 semaines à partir du 1er août. S.C. 343-6210. 9 a.m. à 5 p.m. Lundi au vendredi.

Recherchée, compagne entre 18-30 ans pour aller passer quelques jours de vacances à Québec ou Toronto. Ecrire à C.P. 3, Succ A, Hull.

**HOMOSEXUELS(ES)** vacances voyages aller-retour. Province Town Cape Cod. Une semaine ou deux. Autobus. Hôtel au bord de la mer au cœur même de la ville. Départ tous les samedis. Prix à partir de \$175.00 pour une semaine. Pour réservations Ronald: 332-6261.

Recherchée: femme 23-27 ans, région de Laval, par scientifique 34 ans. Ressemblances souhaitées: libre, "bon pied, bon œil", originale mais sereine, appréciée, connaissance et goût de: nature, enfants, jeux, arts visuels et musique, vie de couple et famille québécoise épanouie. Ecrire, photo D.A., 510 boul. Robin, app. 3, Laval.

Professionnel divorcé 45 ans recherche compagne 30-35 ans distinguée, assez cultivée, sens de l'humour. Pour huitaine de jour vacance à la mer fin juillet début août. Ecrire avec photo case postal 238 journal le Jour 387 Boul. Lebeau Ville St-Laurent.

Gentil québécois 34 ans libre, recherche québécoise sensuel, élégante, féminine pour sortis exotique. Ecrivez à Pierre C.P. 62 Be-loeil.

## 51 messages divers

Tennis recherche partenaire. Urgent. Tél. Gérard 288-9046 ou 524-6317.

Possibilité vie à deux avec homme 45-50 ans aimant philosophie, politique, musique classique, chansonniers, natation. Je suis célibataire, 38 ans, désire rompre solitude. Aventurier s'abstenir. C.P. 17 "station N" Montréal, P.Q.

Si tu pars en Californie fin Septembre en voiture et que tu désires quelqu'un pour partager les frais d'essence, appelle Diane. Jour: 256-7551 poste 79 Soir: 321-0883.

## 101 propriétés à vendre

A St-Calixte, maison à vendre 3 lots 150 x 96 hivernisé, eau chaude, cave, 3 chambres, salle de bain, puits, fosse septique, \$16,000. paiement initial \$5,000. Information 1-222-2026.

**ST-BRUNO:** Cottage entouré de pommiers. Réduit considérable. Splendide cuisine, salon & salle à dîner avec porte patio, belle chambre des maîtres avec powder room. Condition parfaite. Secteur exceptionnel. Libre présentement. Achat avisé. Monique Béliveau Petit. 653-2496 - 653-2639.

**STE-JULIE (HAUT-BOIS):** Cottage pierre & brique, 8 pièces, foyer donnant sur salon & salle à manger, cuisine-dînette pin noueux. Magnifique salle de bain. Garage. Terrain 9,955 p.c. M.L.S. Camille Lacourrière 653-2496 - 653-9970.

**MONTREAL TRUST COURTIER**

## 101 propriétés à vendre

**STE-JULIE (HAUT-BOIS):** Spacieux cottage brique 9 pièces, foyer, garage double. Terrain boisé, 10,625 p.c. Transfert. Occupation août - septembre. M.L.S. \$73,500. Camille Lacourrière 653-2496 - 653-9970.

**MONTREAL TRUST COURTIER**

## 105 propriétés à revenus

**VILLE ST-PIERRE:** Quadruplex, parfaite condition, prix demandé: \$36,000., revenu annuel: \$5,500., Propriétaire: 482-2627.

## 117 propriétés commerciales industrielles

Ecole privée de niveau collégiale à vendre reconnue par le ministère de l'Education. Pour plus d'informations communiquer: 626-4066.

## 132 fermes à vendre

Petite ferme tranquille, bord Rivière Rouge, 80 milles Montréal, 10 milles Mont-Tremblant, maison, grange, 36 acres montagneux, \$22,000. Renseignements 271-3996 soir entre 7h et 11h p.m.

## 202 appartements à louer

**GILFROD 700, FACE MÉTRO LAURIER** 1 1/2 CLIMATISÉS \$40. 523-1814.

## 218 logements chauffés à louer

N.D.G. 7 pièces, 3e étage, \$265.00 Jour 326-6400 soir 521-8772.

## 258 chalets à louer

St-Jovite: Chalet: 2 chambres, cuisine. Domaine, lacs: respect de la nature. Max. 5 personnes. 75./sem. 585-2410 jusqu'à 9h30 p.m.

## 283 on demande à louer

Recherche maison de campagne à louer, environ de Montréal. Le soir après 6 hres 463-1148.

P.Q. Marguerite-Bourgeois recherche local dans LaSalle spécialement dans secteur Ste-Catherine. Labouré, 2 pièces 1/2 environ, beau, bon, pas cher! 366-3788.

## 302 ameublement

**MATELAS**  
Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lits queen size, King size, lits ronds... etc...

**MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS**  
Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquités, etc...

207 Beaubien est, Montréal 276-9067

45 Beaubien est, Montréal 270-2093

790 Atwater, Montréal 935-6716

Fermé le mercredi

Lits d'eau, pin ou finis merisier, ou capitonnés, velours coté, ou borg, beanbags et coussins. DECOR PLUS 1203 Crescent. 871-8008.

## 305 antiquités à vendre

Ancien lit de pin avec motif floraux, peint à la main en bon état. Le soir après 6 hres 463-1148.

## 319 instruments de musique

A LOUER, discothèque mobile. Mada, pour toutes occasions Jean: 722-8805 Yvon: 666-6836.

## 332 effets de bureaux magasins - restaurants

Dactylo, vente, location, I.B.M. Olympia, etc... Jour: 274-8462, soir: 387-4959.

## 335 tableaux - peintures

Plusieurs répliques de tableaux des grands maîtres de la peinture et deux reproductions d'urnes grecques faites à la main, à vendre à bon compte. Particulier 279-5276.

## 337 livres

Collection prix Nobel de Littérature, 60 volumes reliés cuir blanc. Bon prix cause départ. Entre 4h00 et 7h00, 729-8339.

## 338 artisanat

Fabriquons en cuir véritable, tout article sur demande. Fait à la main, et sur mesure. Daniel ou Carole. 382-6300.

## 349 lingerie - fourrures - vêtements

Chapeaux mariées, voyages de nocces, fleurs, formes, tulle, grand choix, 6870 St-Hubert. Mtl.

Linge de femme, grandeur 18-20 ans, bon marché. 374-1496 ou 351-5988.

## 379 divers à vendre

IMPRESSION DE T-SHIRTS de tous genres. Desing gratuit. André soir ou matin. 229-3030.

## 379 divers à vendre

Je casse maison, j'ai quelques meubles, bibelots etc... à vendre. 279-5276.

Boîte à guitare 12 cordes, doublé feutre rouge. 334-4618.

"1/2 prix" 700 livres, bicyclette Peugeot (10 vitesses), stéréo, flûte ténor. Appeler Raygis 376-2285.

## 417 denturologiste

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires 728-3401.

## 438 déménagements transport camionnage

ENTREPOSAGE déménagement à prix modique, local ou longue distance 521-8873. Acceptons Bien-Être Social.

A bas prix accepterais petit déménagement ou petit transport, service rapide. 525-6872.

## 440 services divers

**L'ÉCHANGE**  
Achat vente échange  
—Disques usagés  
—Livres (science fiction et policiers)  
—Artisanats québécois  
3706 St-Denis 849-1913.  
Métro Sherbrooke.

AMASO  
Service de rencontre sérieux, 822, est rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a. b.péd. b.ph. 1. ès lettres. Tél.: 524-3852.

## 444 lavage - nettoyage

Lavage murs, vitres, tapis plancher, sablage, varathan, peinture. Estimation gratuite, service 7 jours M Roger 676-3332.

## 630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL NO 500-02-024-301-769 COUR PROVINCIALE STEPHEN KIRALY VS LIONEL L'ESPERANCE JACQUES ALLARD PAR ORDRE DE LA COUR Les défendeurs, Lionel L'Espérance et Jacques Allard, d'adresse inconnues, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à la Cour Provinciale, 10 est, Craig à Montréal, à leurs intentions. Montréal, ce 21 juillet 1976 M. A. Beaulieu Greffier adjoint Mes Unterberg, Boyer, Mainville Bonin & Robert Avocats 1980, ouest, rue Sherbrooke, suite 700 Montréal, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-05-011-763-768 COUR SUPERIEURE HUBALD LEDUC VS ALEX MAFFORD PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur, Alex Mafford, d'adresse inconnue est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à la Cour Supérieure, 10 est, Craig à Montréal, à son intention. Montréal, ce 21 juillet 1976 M. A. Beaulieu Greffier adjoint Mes Unterberg, Boyer, Mainville Bonin & Robert 1980, Sherbrooke ouest, suite 700 Montréal, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-05-011674-759 Aide Juridique Cour Supérieure (Division des Divorces) GREFFE DES DIVORCES DAME LOIS JANE (DOROTHY) SMITH, ménagère, résidant et domiciliée au 176-A, 8e Avenue, Cité de LaSalle, District de Montréal, Requérante

VS ROBERT LLOYD ANDERSON, autrefois de Montréal et actuellement d'adresse inconnue.

Intimé  
PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé ROBERT LLOYD ANDERSON, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière parution. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces de Montréal à son intention. PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous. MONTREAL, ce 9 juillet 1976 Claude Dufour Régistraire des divorces SHADLEY, MELANCON & BORD Avocats de la requérante 1255, Carré-Philippe Suite 303 Montréal, Québec

## 444 lavage - nettoyage

Nettoyage de tapis à la machine. Après 6 heures. 727-1460.

## 830 hommes - femmes demandés

Pâtissier demandé, 336-5515.

## 630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

OLIVE LAFRANCE requérante  
PRENEZ AVIS  
Que la requérante connue sous le nom de Olive Lafrance, née le 17 avril, 1949 résidant au Québec depuis plus de deux (2) ans, serveuse de son métier, présentera une requête en changement de nom, 1965, chapitre 77, portera désormais le prénom de Michèle. Montréal, le 21 juin, 1976 ME ROBERT BASTIEN, avocat MES DAOUST DUCEPPE & ASS. Procureurs de la requérante

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL NO: 12-061340-760 COUR SUPERIEURE DAME JACQUELINE DELISLE domiciliée à Montréal, district de Montréal.

Requérante  
LIONEL GABOURY, de domicile inconnu

Intimé  
PAR ORDRE DE LA COUR L'INTIME: LIONEL GABOURY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication. Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention. PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite de vous. MONTREAL, ce 17 juin 1976 CLAUDE DUFOUR Régistraire adj. des Divorces Mes TRUDEL, LABERGE & TOULET., avocats 1010, est, rue Ste-Catherine., apt. 530 Montréal., P. Qué. PROCUREUR DE LA REQUERANTE.

## 455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPOT Formule depuis 1968 tenue de livres. Tél.: 381%5425.

## 502 associés demandés

Homme bricoleur, couple de préférence avec \$10,000. - \$15,000. li-quide à investir immédiatement dans camping pour roulottes à la saison seulement près d'un lac au Mont-Tremblant: Rentabilité assurée. Georges 727-4810 342-3079.

## 725 divers - cours.

Professeur expérimenté donne cours d'allemand et espagnol chez vous. Tous niveaux. Prix raisonnable. 626-1907.

Cours de flûte traversière et de théorie. Gorden Friesen, 524-1950.

## 810 hommes demandés

Etudiant ou homme comme opérateur de machines-outils, expérience non requise. 935-3567.

## 820 femmes - filles demandées

Secrétaire légale, 5 ans d'expérience, sténo-dactylo bilingue, salaire à discuter. 523-2144.

## 830 hommes - femmes demandés

Agence, illustration photographique, recherche photographes possédant archives sur loisirs, tourisme, animaux, nature, etc. Ecrire à ADIP., C.P. 1966, Montréal, Place d'Armes, H2Y 3L9.

## 630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL NO: 12-061661-769 COUR SUPERIEURE MR. PATRICE DOYLE domicilié à Montréal, district de Montréal, Requérant

Intimée  
MARIE THERESE AUDET, de domicile inconnu

PAR ORDRE DE LA COUR L'INTIMEE: MARIE THERESE AUDET est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication. Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention. PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite de vous. MONTREAL, ce 30 juin 1976 CLAUDE DUFOUR Régistraire adj. des Divorces Mes TRUDEL, LABERGE & TOULET., avocats 1010, est, rue Ste-Catherine., apt. 530 Montréal., P. Qué. PROCUREUR DU REQUERANT

## 302 ameublement

**CLIMATISATEURS ÉLECTROHOME GARANTIE ET LIVRAISON INCLUSE**

Prix de fin de saison  
Pourquoi attendre et payer plus cher? Dormez bien et vous serez en forme pour faire votre vrai boulot.

**MAISON BEAUDET INC**  
8723, 10e avenue St-Michel, Montréal. 729-5217

## 845 emplois demandés

Comédien metteur en scène cherche travail avec groupe sérieux qui vise un fini professionnel quelque soit le genre de spectacle. Appelez 525-5211.

## 999 autos à vendre

Station-wagon Mercury 1975, 10 passagers moteur 460 vitres et sièges électriques, air climatisé, zébart, radio AM-FM stéréo, tous servos, pneus radiaux d'été et 4 pneus à neige, suspension pneumatique Monroe avec "Trailer park" etc... auto presque neuve payée \$9,000.00. Prix à discuter. Georges 727-4810 342-3079.

Oldsmobile Delta 69, très bonne condition, radio AM-FM vitres électriques, 8 cyl., de luxe, \$650. Yves ou Marcel, 727-7719 (sam. de préférence).

Convertible Mustang 73, excellente condition, cause départ demander Pierre 739-0808.

Volks 1970, automatique, bonne condition, \$500. 872-5831 488-2961.

Chevelle 1970, très bonne condition, \$950. tél. 735-0194 avant 14 h. 331-8961 poste 235 après 14 h.

30 LE JOUR, le vendredi 23 juillet 1976

# les capsules

de Jean-Paul Laberge

Trois navigateurs britanniques et un Irlandais sont arrivés à Newport, ce qui porte à 66 le nombre des concurrents ayant terminé la course transatlantique à la voile en solitaire. Les dix-sept concurrents encore en lice ont encore jusqu'à dimanche, sept heures du matin, pour être enregistrés sur la liste officielle des arrivées. Les organisateurs ont prié les navires se trouvant dans l'Atlantique d'être attentifs à la possibilité de les trouver mais n'ont pas encore donné l'ordre d'entreprendre des recherches systématiques, aériennes et maritimes. Après cette période, seuls ceux qui auront fait parvenir un message dans une bouteille de boisson gazeuse bien connue, verront leurs noms apparaître sur la liste officielle.

pos, lorsqu'il a souligné que le salaire moyen de l'équipe se situait aux alentours de \$77,000 par année.

Pour les amateurs de boxe, rappelons que Muhammad Ali se prépare activement pour son prochain combat contre Ken Norton le 28 septembre à New York. Sur son programme quotidien nous remarquons entre autres: conférence de presse, enregistrement de commanditaires, signature d'autographes, dîner-causerie, et finalement, souper en compagnie de la présidente de son fan-club. Après cela, qui osera dire que ce gars-là ne prend pas son métier au sérieux?

Les agents qui négocient les salaires pour les joueurs de hockey professionnel sont les pires éléments de toute la structure du hockey. C'est ce qu'a déclaré Harrison Vickers, propriétaire des Aéros de Houston, devant un comité d'étude de la chambre des représentants sur le sport professionnel. Ces derniers ont probablement mieux compris le sens de ses pro-

Fidèles à leur performance des matches de pré-saison, les Tigers Cats de Hamilton ont subi la défaite par le compte de 42-16 aux mains des Rough Riders d'Ottawa, alors que ces deux équipes inauguraient mercredi leur saison dans la ligue canadienne de football. Les Ticats n'ont remporté aucune des parties hors-concours qu'ils ont disputées et le gérant général Ralph Sazio espérait beaucoup de sa nou-

velle acquisition, le quart-arrière Jimmy Jones, qui, conférerait une certaine respectabilité à l'équipe tout entière. Cependant, Jones a subi une blessure mineure au cours du match et a dû quitter le jeu vers la fin du

second quart. Tous les observateurs se demandent ce que voulait dire Sazio par la respectabilité que Jones procure maintenant à son équipe, puisqu'au moment de son accident les Tigers Cats tiraient déjà de l'ar-

rière par 35-1.

Au sujet de l'entente que doivent signer les joueurs de baseball avec les propriétaires d'équipe, l'association des joueurs de football a commenté cette

dernière de la façon suivante: "les joueurs de baseball ne devraient jamais signer ce papier, puisqu'ils se retrouveraient dans des conditions semblables à celles des infirmières du Québec".

# les statistiques

**SPORT**  
Classements du baseball  
Par l'ASSOCIATED PRESS  
Ligue nationale

	G	P	Moy.	Diff.
Phi.	60	28	.682	—
Pitts.	51	39	.567	10
N.Y.	49	46	.516	14 1/2
St.-L.	40	50	.444	21
Chic.	37	54	.407	24 1/2
Mont.	28	57	.329	30 1/2

	G	P	Moy.	Diff.
Cin.	58	35	.624	—
L.-A.	52	41	.559	6
Hou.	48	48	.500	11 1/2
S.D.	46	48	.489	12 1/2
Atl.	42	50	.457	15 1/2
S.F.	40	55	.421	19

	G	P	Moy.	Diff.
N.Y.	57	32	.640	—
Bal.	45	44	.506	12
Clev.	43	44	.494	13
Bos.	42	47	.472	15
Dét.	41	46	.471	15
Milw.	37	49	.430	18 1/2

	G	P	Moy.	Diff.
K.C.	56	35	.615	—
Oakl.	48	45	.516	9
Tex.	46	44	.511	9 1/2
Chic.	42	48	.467	13 1/2
Minn.	42	48	.467	13 1/2
Cali.	39	56	.411	19

Lanceurs probables  
pour aujourd'hui

**Ligue américaine**  
Milwaukee, Slaton (10-8) à Baltimore, Palmer (13-8)  
Detroit, Roberts (9-9) à Cleveland, Brown (7-6)  
Boston, Lee (0-3) à New York, Alexander (4-6)  
Minnesota, Bane (2-2) à Chicago, Forster (1-6)  
Kansas City, Pattin (3-8) ou Hassler (0-6) à Oakland, Mitchell (6-5) ou Blue (7-9)

**Ligue nationale**  
Cincinnati, Alcala (8-2) à Atlanta, Niekro (10-5)  
Pittsburgh, Medich (5-8) à Philadelphie, Underwood (5-2)  
New York, Seaver (9-6) à Montréal, Rogers (3-9)  
Chicago, Burris (4-11) à St. Louis, Rasmussen (3-7)  
San Francisco, Barr (7-6) à Houston, Richard (10-10)  
San Diego, Strom (9-10) à Los Angeles, John (5-6)

Notre section  
spéciale  
de fin de semaine:  
"Le Samedi  
du Jour"  
ou la revue  
de la semaine



## Un Engagement d'Excellence

### Compacte, et aux caractéristiques professionnelles.... la platine de magnéto-cassette stéréo



## CS 34D d'AKAI

La platine de magnéto-cassette stéréo CS 34D vous offre de nombreuses caractéristiques normalement trouvées dans un équipement plus onéreux. Elle est pourvue du circuit de réduction du bruit Dolby qui élimine le sifflement de la bande. Un interrupteur "limiteur" AKAI empêche l'enregistrement au-delà d'un certain niveau et élimine la distorsion. Le CS 34D vous permet l'utilisation de bandes au bioxyde de chrome pour une plus grande variété de fréquences de réponse. Un arrêt automatique après degagement protège la platine de magnéto-cassette ainsi que les bandes. Le CS 34D est un appareil facile à opérer et un plaisir à posséder. La platine de magnéto-cassette CS 34D, un autre gage d'excellence d'AKAI.



